PN-ABT-697

DECENTRALIZATION: FINANCE & MANAGEMENT PROJECT

Managed by
Associates in Rural Development, Inc.

In collaboration with
Syracuse University • Metropolitan Studies Program/Maxwell School of Citizenship & Public Affairs
Indiana University • Workshop in Political Theory & Policy Analysis

Sponsored by
Agency for International Development

PN-ABT-697

DONNEES RECUEILLIES SUR LA GOUVERNANCE LOCALE A MADAGASCAR : COMMUNAUTES D'ANDOHAHELA

Octobre 1994

à l'Intention de :
USAID/Madagascar

Projet KEPEM
(Knowledge/Effective Policies for Environmental Management)

Contrat N° DHR-5446-Z-00-7033-00
Decentralization : Finance and Management (DFM)
Associates in Rural Development
Burlington, Vermont

Equipe de Recherches :

Nadia Rabesahala, Chef d'équipe
Heriniaina Rakotoarisoa
Faly Rasamison
Rasolofonjatovo Justin Emmanuel

Superviseurs des Etudes :

Dr. Maminiaina Razafindrabe
James T. Thomson, Ph.D.

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS i

GLOSSAIRE iii

PREFACE ET REMERCIEMENTS iv

SOMMAIRE v

I. INTRODUCTION ET OBJECTIFS DE L'ETUDE 1

II. SELECTION DES SITES ET METHODOLOGIES DE RECHERCHE 4
- A. Sélection des sites 4
- B. Composition de l'équipe 4
- C. Méthodes de recherche 5
  - 1. Collecte des données secondaires 5
  - 2. Visites de courtoisie 5
  - 3. Méthode accélérée de recherche participative (MARP) 5
  - 4. Sondages 5
  - 5. Recherches thématiques approfondies--études de cas 5
  - 6. Problèmes rencontrés 6

III. DESCRIPTIFS DES COMMUNAUTES ETUDIEES 7
- A. Profils des communautés 7
  - 1. Histoire 7
    - Talakifeno 7
    - Marotoko 8
    - Betanimena 9
  - 2. Géographie 10
    - Talakifeno 10
    - Marotoko 13
    - Betanimena 15
  - 3. Démographie 17
    - Talakifeno 17
    - Marotoko 18
    - Betanimena 19
  - 4. Structure sociale et relations intracommunautaires 20
    - Talakifeno 20
    - Marotoko 22
    - Betanimena 23
  - 5. Stratification économique 24
    - Talakifeno 25
    - Marotoko 25
    - Betanimena 25

6. Systèmes de production 26
Mécanisme général 26
Facteurs de production 27
7. Moyens de Subsistance 31
Talakifeno 31
B. Tenure des ressources naturelles renouvelables 34
1. Les ressources sélectionnées 34
Les rizières 34
L'eau 35
Le pâturage 35
2. Types de propriété 36
Propriété individuelle 36
Propriété lignagère 37
Propriété communautaire 37
3. Accès, contrôle et utilisation des ressources 37
Règles formelles 38
Règles locales 39
Modes d'accès aux ressources 39
Règles de contrôle 41
Utilisation des ressources 42
Métayage 43
5. Conclusions 44
Forces des systèmes internes de tenure 45
Faiblesses des systèmes internes de tenure 45

C. Organisation politique des communautés 46
1. Les institutions communautaires 46
Talakifeno 46
Marotoko 49
Betanimena 52
2. Mécanismes de prise de décisions collectives 53
Talakifeno 53
Marotoko 54
Routes et pistes 55
L'école de Marotoko 55
Betanimena 56
3. Actions collectives et mobilisation des ressources communautaires 56
Niveaux de résolution 56
Types de conflits 57
4. Actions collectives 59
Talakifeno 59
Marotoko 61
Betanimena 62
4. Mécanismes de résolution de conflits 63
Niveaux de résolution 63

Types de conflits 63
5. Conclusions 65
Introduction 65
Capacités d'auto-gestion 66
Connaissances des principes institutionnels 66

IV. POINTS D'ANALYSE 69
A. Impacts du système d'élevage sur la forêt 69
B. En quoi l'implication des utilisateurs dans la gestion des ressources contribue à l'efficacité, à la durabilité, et à l'adaptabilité des institutions .. 70
1. L'implication des utilisateurs des ressources dans l'élaboration des règles contribue à l'efficacité des règles. 70
Les travaux collectifs concernant les SUP 70
Les travaux collectifs culturaux 70
2. L'implication des utilisateurs de ressources dans l'élaboration et la mise en place de règles permet la durabilité des règles 70
Désignation des *komity* par les *Ray aman-dReny* 70
3. L'implication des communautés à la modification des règles contribue à l'adaptabilité de ces règles 71
Adaptation du *sangy* comme mécanisme de règlement de conflits .. 71
C. Perception locale des ressources forestières 71

Annexes

1. Localisation des sites d'études de l'ARD
2. Tableau statistique sur le *firaisana* de Ranopiso
3. Questionnaire utilisé pour le sondage
4. Profil historique de Talakifeno
5. Matrice historique de Talakifeno
6. Profil hitorique de Marotoko
7. Matrices historiques de Marotoko et de Maromena
8. Matrice historique de Betanimena
9. Carte du terroir de Talakifeno
10. Croquis du quartier de Talakifeno
11. Croquis du quartier de Tanandava
12. Carte du terroir de Marotoko
13. Croquis du village de Marotoko
14. Croquis du village de Soamieba
15. Croquis du village de Maromena
16. Carte du terroir de Betanimena
17. Croquis des hameaux de Betanimena
18. Composition sociale de la communauté de Talakifeno
19. Diagramme des communautés en relation avec Talakifeno
20. Composition sociale de la communauté de Marotoko
21. Composition sociale de la communauté de Betanimena
22. Stratification sociale des trois communautés étudiées (comparaison)
23. Calendrier saisonnier : Talakifeno
24. Calendrier saisonnier : Marotoko
25. Diagramme des moyens de subsistance : Talakifeno
26. Diagramme des moyens de subsistance : Marotoko
27. Transect Est-Ouest de Talakifeno
28. Transect Nord-Sud de Marotoko
29. Transect Ouest-Est de Betanimena
30. Transect Betanimena Nord-Betanimena Sud
31. Matrice des ressources des trois communautés
32. Tableau des institutions de la communauté de Talakifeno
33. Diagramme des institutions de la communauté de Talakifeno
34. Tableau des institutions de la communauté de Marotoko
35. Diagramme des institutions de la communauté de Marotoko
36. Tableau des institutions de la communauté de Betanimena
37. Diagramme des institutions de la communauté de Betanimena
38. Matrice des conflits : Talakifeno
39. Problèmes et solutions de Talakifeno
40. Problèmes et solutions de Marotoko
41. Problèmes et solutions de Betanimena

Tableaux et Matrices

1.
2. Statistiques sur le *firaisana* de Ranopiso
3. Matrice historique de la communauté de Talakifeno
4. Matrice historique de la communauté de Marotoko
5. Matrice historique de la communauté de Maromena
6. Matrice historique de la communauté de Betanimena
7. Matrice des ressources--femmes de Talakifeno
8. Matrice des ressources--hommes de Talakifeno
9. Matrice des ressources--hommes de Marotoko
10. Matrice des ressources--femmes de Betanimena
11. Matrice des ressources--hommes de Betanimena
12. Institutions de la communauté de Talakifeno
13. Institutions de la communauté de Marotoko
14. Institutions de la communauté de Maromena, *fokontany* de Marotoko
15. Institutions de la communauté de Betanimena
16. Problèmes et solutions de la communauté de Talakifeno
17. Problèmes et solutions de la communauté de Marotoko
18. Problèmes et solutions de la communauté de Betanimena

Diagrammes

Stratification économique des trois communautés
1. Structure sociale de la communauté de Talakifeno
2. Structure sociale de la communauté de Marotoko
3. Structure sociale de la communauté de Betanimena
4. Moyens de subsistance : Talakifeno
5. Moyens de subsistance : Marotoko
6. Moyens de subsistance : Betanimena
7. Institutions de Talakifeno
8. Institutions de Marotoko
9. Institutions de Betanimena
10. Indicateurs de pression sur la forêt : Talakifeno
11. Indicateurs de pression sur la forêt : Marotoko

SIGLES ET ABREVIATIONS

ARD	Associates in Rural Development
APN	Agent de Protection de la Nature
CI	Conservation International
CLS	Comité Local de Sécurité
CSSP	Centre de Santé et de Soins Primaires
DFM	Decentralization : Finance and Management
DEF	Direction des Eaux et Forêts
GDM	Gouvernement de Madagascar
ISS	Interview Semi-Structurée
KASTI	*Komitin'ny Ala sy ny Tontolo Iainana* (comité pour la forêt et l'environnement)
KEPEM	*Knowledge/Effective Policies for Environmental Management* (connaissances/politiques efficaces pour la gestion de l'environnement)
LTC	Land Tenure Center, University of Wisconsin
MARP	Méthode Accélérée de Recherche Participatives (RRA en Anglais)
ONG	Organisation non Gouvernementale
PAE	Plan d'Action Environnementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PCDI	Projet de Conservation et de Développement Intégrés
PCLS	Président du Comité Local de Sécurité
PPN	Produits de Première Nécessité
RAM	*Ray aman-dRenin'ny Mpianatra* (association des parents d'élèves)
RAD	*Ray aman-dReny* ou aînés

RNI	Réserve Naturelle Intégrale
RNR	Ressources Naturelles Renouvelables
SAF/FJKM	*Sampan'Asa Momban'ny Fampandrosoana/Fiangonan'i Jesosy Kristy Mpamonjy*
SAVEM	*Sustainable Approaches to Viable Environmental Management* (Approches durables pour une gestion viable de l'environnement)
SUP	Service d'Utilité Publique
USAID	*United States Agency for International Development* (Agence Américaine pour le Développement International)
WWF	*World Wildlife Fund* (Fonds Mondial pour la Nature)

GLOSSAIRE

local terme qui dénote ici les niveaux d'action collective et administratifs les plus bas.

communauté ensemble des personnes vivant et/ou utilisant des ressources sur un terroir donné, qui reconnaissent une structure commune de prise de décisions et de résolution de conflits. Le terme malgache est *fokonolona*.

fokonolona voir *communauté*.

institutions internes ensemble de règles, parfois tacites, conçues au sein de et par une communauté.

institutions externes ensemble de règles conçues à l'extérieur et non par la communauté elle-même.

règles ou institutions locales règles qui sont appliquées au niveau des communautés. Elles peuvent être uniquement internes tout comme elles peuvent comprendre des règles externes. Ces institutions sont

- *comprises* lorsque le but et l'utilité de l'institution sont connus par les membres de la communauté. La population recourt à ces institutions le cas échéant ;
- *acceptées* lorsque les règles sont suivies par la population, soit volontairement, soit involontairement (peur de répression ; passivité).

abondance (ressources) définie selon la perception locale et les observations faites de l'extérieur (état de dégradation/non dégradation des ressources étudiées).

PREFACE ET REMERCIEMENTS

Ce programme de recherches, d'une durée de quinze mois, a été financé par USAID/Madagascar par le biais du contrat N° DHR-5446-Z-00-7033-00 du Projet *Décentralisation : Finance et Gestion* [DFM] exécuté par Associates in Rural Development [ARD]. Les recherches ont porté sur les liens existant entre la gouvernance locale des ressources, l'efficacité des systèmes de gestion des ressources, et la conservation de la biodiversité des aires protégées de Madagascar. Conjointement une étude a été menée par une équipe de chercheurs du Land Tenure Center [LTC] de l'Université de Wisconsin (Madison, USA) sur les systèmes locaux de tenure des ressources naturelles.

L'équipe de recherches de l'ARD était composée de Nadia Rabesahala (chef d'équipe), Heriniaina Rakotoarisoa, Faly Rasamison, et Rasolofonjatovo Justin Emmanuel (chercheurs). James Thomson et Maminiaina Razafindrabe ont supervisé la recherche à partir des Etats-Unis et sur le terrain.

Cette équipe tient à remercier Spike Millington et Frédérique Rakotoarivelo de l'USAID/Madagascar pour leur assistance tout au long des travaux. L'accueil chaleureux et l'assistance des membres du personnel du projet de conservation et de développement intégrés [PCDI] d'Andohahela au sein duquel les études ont été menées, ont permis de mener le travail à bien ; les deux interprètes, Raevoniaina Luis Manera et Ravaosolo Tsitakatra Jacqueline qui ont accompagné l'équipe leur ont énormément facilité la tache. Enfin, sans l'hospitalité, la patience et la compréhension des communautés de Talakifeno, de Marotoko, et de Betanimena, les recherches n'auraient pas abouti. Aussi l'équipe tient, tout particulièrement, à les assurer de toute leur gratitude.

SOMMAIRE

A la demande de l'USAID/Madagascar, le bureau d'études Associates in Rural Development [ARD], conjointement avec le Land Tenure Center [LTC] de l'université de Wisconsin, a mené un programme d'études dans le cadre de la composante "faciliter les initiatives locales de gestion des ressources naturelles" du Programme KEPEM (Connaissances et politiques efficaces pour la gestion de l'environnement). Les recherches avaient pour objet de déterminer s'il existait une capacité locale de gestion des ressources naturelles, d'une part, et d'étudier le rapport entre les systèmes locaux de gouvernance et les systèmes étatiques, d'autre part.

Ainsi, l'équipe de ARD a effectué des recherches pendant une année auprès de huit *fokonolona* (communautés) résidant dans la périphérie de trois aires protégées. L'étude sur la gouvernance (gestion technique et politique) a porté sur deux secteurs : les ressources naturelles renouvelables [RNR] et les services d'utilité publique [SUP]. Des méthodes variées ont été utilisées pour mener la recherche, à savoir : la Méthode Accélérée de Recherche Participative [RRA] ; des entretiens individuels et en groupes ; enfin des sondages auprès de ménages.

Les résultats de la recherche ont mené aux constatations suivantes : (1) les systèmes de gouvernance[1] qui influencent le comportement des utilisateurs des ressources émanent de deux sources : les institutions internes et les institutions externes ; (2) les institutions internes sont en général mieux comprises et mieux acceptées par les communautés que les institutions externes ; (3) il existe une capacité locale de gestion, tel que cela se manifeste dans différents aspects de la vie communautaire ; (4) la recrudescence des conflits que les communautés ne parviennent plus à résoudre est le résultat, en grande partie, d'une compétition institutionnelle entre les instances communautaires et les instances externes, ce qui a diminué l'influence des institutions internes sur le comportement des utilisateurs ; enfin (5) la gestion des ressources est plus efficace lorsque les utilisateurs de ces ressources jouissent d'une autonomie locale de gestion.

Ces constatations ont mené l'équipe à formuler des recommandations tendant vers l'officialisation et le renforcement des capacités organisationnelles et de gestion des structures participatives communautaires à travers la mise en place d'un cadre juridique adéquat.

Le présent rapport contient les résultats d'une grande partie des données collectées dans la région d'Andohahela, au sud de l'île, de février à avril 1994.

[1]Le terme "gouvernance" se réfère à la façon dont le pouvoir est utilisé dans le processus de prise de décisions ; autrement dit : qui décide quoi par rapport à qui.

I. INTRODUCTION ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

Depuis environ une décennie, le gouvernement de Madagascar [GDM] tente de faire face à un dilemme grave dans lequel l'équilibre entre développement économique et conservation de l'environnement se trouve bouleversé. Pour palier à cette crise de l'environnement et pour assurer la préservation de la biodiversité malgache, plusieurs efforts ont été entrepris, parmi lesquels figurent notamment les appuis étrangers aux projets de développement, d'une part, et de conservation, d'autre part. L'approche choisie par le GDM consiste à réconcilier les humains avec les ressources naturelles qu'ils utilisent à travers la mise en place de projets de conservation et de développement intégrés [PCDI].

La genèse des études dont les résultats sont présentés ici se trouve dans le Plan d'Action Environnementale [PAE] de Madagascar. Ce programme, certes ambitieux, vise à encourager la conservation de la diversité biologique et la gestion durable des ressources naturelles par des actions directes et indirectes variées. Le programme KEPEM, un des moyens de mise en oeuvre du PAE, vise au renforcement des capacités institutionnelles à plusieurs niveaux de la société malgache pour la conservation de la biodiversité. Des réformes politiques concernant la législation portant sur les ressources sont prévues dans le cadre de ce programme.

A travers le projet SAVEM, l'USAID-Madagascar finance les actions de conservation de la biodiversité dans plusieurs aires protégées (Montagne d'Ambre, Zahamena, Andohahela, Mantadia/Andasibe, Masoala, Ranomafana). Ces PCDI ont artificiellement réduit l'accès des usagers aux ressources naturelles comprises dans les aires protégées, posant ainsi des problèmes de survie des communautés installées dans les zones périphériques des aires protégées. Il fallait donc essayer de trouver le moyen de permettre aux habitants de changer leurs systèmes de production dans le sens de l'intensification pour qu'ils puissent vivre sur une base rétrécie de ressources renouvelables. Ces changements de systèmes de production supposent que des institutions existent et que ces institutions soient capables de modifier le comportement des usagers dans le sens désiré.

A la demande de l'USAID-Madagascar, le projet *Décentralisation : Finance et Gestion* [DFM] exécuté pour USAID/Washington par Associates in Rural Development[[ARD] a conçu, avec le Land Tenure Center (Centre d'études de la tenure foncière [LTC]) de l'Université de Wisconsin, Madison, l'idée d'une composante "initiatives locales de gestion des ressources naturelles". Des études conjointes de la capacité locale de gestion politique ["local governance"] des ressources renouvelables et des services d'utilité publique, d'une part, et de la tenure des ressources renouvelables (terre et ressources associées), d'autre part, ont été entreprises. Le but des études était de fournir des renseignements devant étayer des recommandations pour le changement de politiques et de législation en matière de gestion des ressources naturelles.

L'USAID-Madagascar, conscient de l'interaction des deux études, a demandé à ARD et à LTC de collaborer dans leur exécution. Jamie Thomson et Peter Bloch, en très étroite

collaboration avec les opérateurs (World Wildlife Fund [WWF], CARE, Conservation International [CI], le Projet Ranomafana, etc.), l'Association Nationale pour la Gestion des Aires Protégées [ANGAP], les agences concernées du Gouvernement de Madagascar (la Direction des Eaux et Forêts [DEF], Direction des Domaines et de la Réforme Agraire [DDRA], Ministère de l'Intérieur, et Office National de l'Environnement [ONE]), et l'USAID, ont élaboré le plan final des études.

L'hypothèse de base du programme de ces études est qu'**il existe une capacité locale non négligeable de gestion des ressources naturelles**. Néanmoins, cette capacité semble être affaiblie par la législation existante et par les actions de l'Etat malgache, et sujette à des incertitudes dues au manque de moyens pour la mise en application des réglementations.

Les deux enquêtes concernent :

1) la décentralisation des responsabilités pour la gestion des ressources et des services dits d'utilité publique ; et

2) la tenure des ressources naturelles (terre, forêts, eaux de surface), dont notamment la sécurité d'accès à ces ressources par les usagers des zones périphériques. Ce dernier thème est traité dans les rapports établis par LTC.

Qu'implique le thème de gestion politique des ressources et des services? Il soulève le problème fondamental de qui décide de la gestion des ressources et la fourniture des services (voir *Encadré 1*).

Décider dans ces domaines implique non seulement les décisions concernant la façon de gérer ou fournir, mais aussi comment les frais et les bénéfices doivent être répartis.

Le terme "gouvernance" se réfère à un ensemble de questions, qui se penchent sur la façon dont le pouvoir est utilisé dans le processus de prise de décisions ; d'élaboration et de mise en application de règles ; de résolution de litiges ; et d'évaluation du fonctionnement des institutions. Une étude sur la "gouvernance" a ainsi pour objet de déterminer :

- qui décide d'une action à entreprendre, en l'occurrence, par une instance de prise de décisions collectives ;
- ce qui va être entrepris ; et
- comment le projet en question doit être réalisé (modalités de financement et organisation).

La "gouvernance" comprend donc aussi bien un aspect politique (arrangements institutionnels) qu'un aspect technique (gestion des ressources).

Encadré 1

Etant donné que le programme KEPEM a pour but d'améliorer la conservation de la biodiversité malgache, pourquoi l'équipe s'est-elle intéressée aux services aussi bien qu'aux ressources naturelles? Pour deux raisons :

- premièrement, il est probable que les capacités d'action collective dont une communauté (*fokonolona*) est capable se révèlent dans les deux secteurs - services aussi bien que ressources ;

- deuxièmement, la productivité des systèmes de production ne dépend pas seulement des facteurs internes, mais aussi des services d'utilité publique, tels l'éducation de base, la santé publique, l'entretien des routes, lesquels influent sur les capacités des communautés de se maintenir dans les terroirs de plus en plus réduits et d'améliorer leurs systèmes de production.

La recherche appliquée s'est concentrée sur trois ensembles de questions relatives :

- aux règles existantes, aux pratiques actuelles et aux changements requis pour ce qui concerne les droits d'accès et d'exploitation de la terre et des RNR associées ;

- à la gestion technique et politique locale ("gouvernance") ;

- aux les procédures de résolution de conflits au sujet des RNR.

L'approche adoptée par les deux partenaires a été de reconnaître que l'hypothèse de base, à savoir existence de capacités locales de gestion, est aussi idéologique que son alternative (l'Etat omnipotent et omniscient face à une population locale ignorante et incapable d'agir efficacement par elle-même). Il fallait donc "laisser parler la réalité" en effectuant des recherches approfondies sur le terrain. Les méthodes étaient ni classiques [ethnographique, socio-économique descriptive] ni superficielles [Méthode Accélérée de Recherche Participative -- MARP pure] mais plutôt : a) participatives, b) illustrées par des études de cas d'un intérêt particulier, mais c) ayant une rigueur permettant d'obtenir des résultats en toute confiance.

Chaque partenaire a constitué une équipe composée de quatre à six chercheurs, d'expériences et de formations variées incluant les sciences sociales et agronomiques. Il était prévu que chaque équipe ferait des études sur le terrain autour de quatre aires protégées suivi par le PAE et l'ANGAP où il existe un projet de conservation et de développement intégrés [PCDI], et dans deux ou trois sites (villages, *fokontany, fokonolona*) chacune. Les sites devaient être choisis en fonction de leur rapport avec l'aire protégée voisine, en consultation avec les autorités locales et l'opérateur chargé d'exécuter le PCDI concerné. Les enquêtes ont duré trois semaines environ sur chaque site.

Le présent rapport reflète les résultats des enquêtes menées auprès de trois communautés installées dans la périphérie de la Réserve Naturelle Intégrale d'Andohahela de février à mars 1994 par l'équipe de l'ARD. Il comprend trois sections principales : l'introduction (Section I) ; les méthodologies de recherche (Section II) ; le descriptif des communautés étudiées (Section III) ; et les points d'analyse (Section IV).

II. SELECTION DES SITES ET METHODOLOGIES DE RECHERCHE

A. Sélection des sites

Le premier souci des équipes a été de trouver des sites qui n'avaient pas été préalablement enquêtés, surtout par le moyen de recherches participatives, ceci dans le but d'éviter la lassitude ou le biais des personnes interrogées.

Après avoir recueilli les renseignements secondaires (voir *Tableau statistique sur le firaisana de Ranopiso* en Annexe 2) et pour des raisons d'homogénéité par rapport aux travaux de recherche déjà effectués aux alentours des deux autres aires protégées, l'équipe a choisi de se rendre dans les communautés des *fokontany* de Talakifeno, de Marotoko. Betanimena, qui fait partie du grand *fokontany* d'Ambatoabo, a été la dernière communauté sélectionnée. Ces trois *fokontany* font partie du *firaisana* de Ranopiso (*voir Localisation des sites ARD* en Annexe 1).

Les critères retenus pour l'élimination des sites étaient:

- les difficultés exagérées d'accès ;
- l'éloignement trop important du site par rapport à la réserve d'Andohahela (il fallait cibler la zone périphérique à la Réserve) ;
- les sites non conseillés par l'opérateur présent (WWF) parce que "surenquêtés."

Le choix final des sites a pris en compte :

- l'appartenance des sites au *fivondronana* de Tolanaro (Fort Dauphin) ;
- l'éventualité pour les sites de devenir des "villages-pilote" dans la deuxième phase du projet WWF ; ou les sites susceptibles d'être affectés par la nouvelle délimitation et le nouveau statut de la Réserve (Parc National) ;
- le statut de *fokontany* et la taille de la population ; l'existence d'une infrastructure pour l'éducation ou autres services d'utilité publique.

Encadré 2

B. Composition de l'équipe

Pour mener à bien l'étude sur la gouvernance, il a été formé une équipe pluridisciplinaire de quatre (cinq à Zahamena) membres dont les formations respectives incluaient les domaines :

- de l'agronomie avec spécialisation en socio-économie,
- de l'agroforesterie,
- du droit privé,
- de la communication, et
- des sciences politiques.

C. Méthodes de recherche

1. Collecte des données secondaires

Les données secondaires recherchées et recueillies comprenaient des rapports d'études, des notes sur les entretiens effectués, et des cartes. La collecte s'est faite à Antananarivo et en province.

2. Visites de courtoisie

Des visites de courtoisie auprès de représentants de l'Etat (administration et services ministériels) et des notables des communautés visitées ont précédé les opérations.

3. Méthode accélérée de recherche participative (MARP) :

Une fois sur le site d'étude, la recherche proprement dite a débuté en appliquant la MARP (qui s'est déroulée sur une période de quatre à sept jours). Des exercices en groupe ont été menés dès l'arrivée sur le terrain. D'autres exercices en groupes, du fait de leur nature plus délicate, se sont déroulés pendant la deuxième moitié de la dernière semaine de recherche. Dans la première période, des conversations informelles et des interviews semi-structurées [ISS] ont permis à l'équipe de s'imprégner rapidement des réalités locales. Chaque exercice a duré, en moyenne, deux à trois heures. L'équipe a effectué une analyse préliminaire au cours de la première semaine de collecte de données sur le terrain. Un échange d'informations s'est fait informellement mais quotidiennement entre les membres de l'équipe.

4. Sondages auprès de trente ménages

Munie d'un questionnaire établi à Antananarivo (voir Annexe 3), l'équipe s'est divisée en trois groupes pour mener un sondage auprès de trente (30) ménages dans chaque *fokontany*. Le nombre de personnes enquêtées par quartier/hameau était proportionnel au nombre de ménages recensés par quartier/hameau. Le quota par quartier/hameau a été rempli selon une sélection au hasard. Quinze hommes et quinze femmes ont été questionnés sur la tenure des ressources naturelles renouvelables. En ce qui concerne les questions portant spécifiquement sur la "gouvernance", au lieu d'être posées comme telles, elles ont été utilisées comme guide d'enquête pour les communautés d'Andohahela. Les résultats obtenus ont servi de guide et de soutien aux différentes analyses.

5. Recherches thématiques approfondies--études de cas

Chaque membre de l'équipe, en fonction de sa spécialisation a mené des recherches thématiques approfondies, mais les échanges permanents des données recueillies ont conduit à l'élaboration de différents rapports, chacun étant le résultat d'une analyse commune. A l'issue de

réunions entre membres de l'équipe, des points d'analyse ont été sélectionnés pour guider les entretiens qui ont conclu la collecte de données. L'équipe avait comme soucis principaux non seulement la continuité des thèmes d'étude de communauté en communauté mais aussi le respect des particularités de chaque site visité.

6. Problèmes rencontrés

L'équipe a rencontré un certain nombre de problèmes qui ont affecté la recherche et, par conséquent, les résultats :

- malgré ses efforts pour une communication étroite avec certaines communautés, les communautés se sont montrées méfiantes vis-à-vis des membres de l'équipe ; souvent, l'équipe était confondue avec le personnel du projet local ou de l'Etat ;

- l'équipe n'a pas toujours été intégrée dans les *fokonolona* du fait de la méfiance de certains membres des communautés vis à vis des étrangers ; pour cette raison, à laquelle s'ajoutent des problèmes internes aux communautés, il a parfois été difficile de mobiliser les gens pour les exercices en groupe ; l'emploi du temps des activités a dû être modifié à plusieurs reprises, surtout à Marotoko ;

- les recherches ont été effectuées en période culturale, ce qui a quelque peu gêné les communautés dans l'organisation des entretiens en groupe et individuels ;

- étant données ces réalités locales, il n'a pas été approprié de mener des sondages auprès des habitants pour recueillir des renseignements sur la "gouvernance" locale ; une partie des personnes sélectionnées était compréhensive et coopérante, mais un bon nombre de personnes s'est montré exaspéré par les multiples questions ; pour cette raison, 24 sondages (au lieu des 30 prévus) ont été effectués à Marotoko. A Betanimena, l'équipe a délibérément choisi de limiter le nombre de sondages à 12 du fait de la taille réduite de la population ;

- enfin, des problèmes de santé affectant ses membres ont contraint l'équipe à interrompre les recherches dans les sites d'Andohahela ; à Betanimena, un des chercheurs (l'agronome) était absent. Les renseignements recueillis par l'équipe de Vétérinaires Sans Frontières en 1993 sur les systèmes de production à Betanimena pourraient aider d'autres chercheurs à compenser les lacunes pour ce site.

III. DESCRIPTIFS DES COMMUNAUTES ETUDIEES

A. Profils des communautés

1. Histoire

Talakifeno (voir *Profil historique* en Annexe 4)

Premiere période

La région s'appelait autrefois *Elakelaka*, c'est à dire entre deux forêts (parcelles n°1 et n°2 de la Réserve Naturelle Intégrale d'Andohahela). Le premier village du terroir (Tanandava) existait depuis une période reculée. Les *Antandroy* y étaient les premiers occupants ; vivaient de la culture sur brûlis (manioc et maïs) et d'élevage bovin ; vinrent ensuite les *Antanosy* qui introduisirent en même temps la riziculture.

Les ancêtres des habitants actuels avaient découvert cette région en recherchant leurs boeufs disparus. Ayant trouvé les ressources naturelles très intéressantes ils s'y installèrent définitivement les uns individuellement, les autres en famille. Il existe actuellement huit familles lignagères dans le terroir, chacune d'elles dirigée par un *olombe* (l'aîné de la famille).

Il existait auparavant une monarchie locale dirigée par la classe des nobles, appelés *Raondria*, dont les descendants se considèrent encore comme tels de nos jours, bien que la majorité de la population ne reconnaisse plus les différences sociales. Il n'y a plus de rapport de dominance sur les plans politique, économique, et social.

Pendant la colonisation, la population fût déplacée à Talakifeno par l'administration coloniale, qui regroupa les habitants dans le but de contrôler les contribuables. La population subit l'institution de l'impôt individuel et la réquisition pour les travaux d'intérêt général obligatoires (entre autre, le *fokonolona* entreprit un reboisement de *soavary* sous l'ordre des colons). Un chef de groupement fût installé par l'administration pour diriger et surveiller la communauté.

A l'avènement de l'indépendance, les réquisitions et travaux d'intérêt général obligatoires furent supprimés, et la population se sentit de nouveau libre. Une partie revint à Tanandava. Cependant, les impôts furent maintenus et s'élevaient à 3.500 Frs par homme de plus de 18 ans, contre 300 Frs durant la période coloniale. Un chef de quartier, assisté d'un conseiller, fut nommé pour diriger le village. La piste Ankarera-Talakifeno fut construite entre 1967 et 1972 par l'Etat ; l'inauguration du centre sanitaire d'Ambatoabo date de 1972.

Deuxième période

Elle fut marquée par :

- la multiplication des actes de banditismes *malaso* qui ravagèrent les troupeaux de zébus frappes par ailleurs par des maladies mortelles. Dès lors, les éleveurs n'osèrent plus faire paître leur troupeau loin de leur village.

- l'intensification de la sécheresse prolongeant les périodes de soudure, avec les grandes famines qui apparurent en 1983 et 1988.

- l'augmentation notable du coût de la vie (voir *Matrice historique* en Annexe 5)

Concernant les affaires communautaires, l'école primaire de Talakifeno fut créée en 1982 ; le village obtint le statut de fokontany avec quatre autres villages auparavant rattachés à Ambatoabo en 1989.

Marotoko

Trois villages sont localisés dans le terroir de Marotoko : Marotoko (chef lieu du *fokontany*), Maromena et Soamieba. Les deux premiers villages furent fondés pendant la période coloniale, tandis que le troisième ne fut créé que vers la fin des années 60, après l'éclatement de la communauté du village de Marotoko.

Les populations de ces village sont d'origines différentes :

- celle de Marotoko et de Soamieba viennent d'Ampahitsy, au Nord du terroir. Leurs ascendants sont issus de deux régions : une partie d'Anosy, l'autre partie d'Androy.

Le village de Marotoko était autrefois un lieu de passage entre la région Nord et la région Sud. Les gens avaient pris l'habitude d'y faire la pause et d'y préparer les repas à chaque passage, d'où le nom Marotoko : plusieurs trépieds (qui se multiplient à chaque passage). Le fondateur du village, un nommé Tsiro, était éleveur de boeufs. Ayant trouvé la potentialité de la région intéressante (eau abondante et terres exploitables), il décida de s'y installer définitivement.

Suite à la mésentente entre les descendants des deux femmes de Tsiro, mésentente due aux conflits fonciers (héritage), les descendants de la deuxième femme décidèrent de se déplacer vers l'Est en érigeant un nouveau village : Soamieba. Ce nom signifiant "bien fondé" fut donné par ces habitants dissidents qui souhaitaient une nouvelle société sereine et prospère.

- la population de Maromena descend d'un ancêtre, Fandio, originaire du village de Maroaky au sud de Ranopiso, qui avait fondé le village. Sa famille se déplaça à Maromena face à l'insuffisance de l'eau pour y vivre. Maromena est un surnom donné aux habitants à cause de leur peau blanche. Mais actuellement, on rencontre des gens de couleurs différentes du fait des unions matrimoniales avec les habitants des communautés voisines.

Pendant la période coloniale, les habitants de Maromena subi les servitudes et les corvées que le gouverneurs coloniaux ainsi que le chef de district ont imposé : *fianjana vazaha*. Par contre les gens de Marotoko n'ont jamais subi cette sorte de servitude et les personnalités coloniales payaient les préposés aux chaises à parvenir.

Durant la période de la Première République, le village de Maromena fut frappé par un cyclone, accompagné d'une montée d'eau causant beaucoup de dégâts matériels mais pas de perte en vie humaine ; les gens furent obligés d'abandonner le village et se réfugier dans la foret sans pour autant rencontrer des problèmes de nourriture.

En 1971, durant l'affaire du *Monima Ka Miviombio*, des gens impliqués, en particulier des *Antandroy* car certains individus avaient distribué la carte du parti *Monima Ka Miviombio* aux gens de Soamieba ; de ce fait, ils ont été emprisonnés (voir *Profil historique* en Annexe 6).

Durant la deuxième République et jusqu'à maintenant les gens se plaignent du coût de la vie, qui ne cesse de monter du jour au lendemain ; ils se plaignent également de la recrudescence des attaques par les *malaso* (de bandits qui pillent les villages et volent les zébus des paysans) qui ravagent tout sur leur passage (voir *Matrices historiques de Marotoko et de Maromena* en Annexe 7).

Betanimena

Le nom *Betanimena* vient de l'aspect de la couche superficielle du sol à dominance rouge. Les premiers occupants du terroir étaient les membres d'une famille *Antanosy* composé de quatre frères et d'une soeur consanguins, accompagnés de leurs femmes et mari respectifs. Venus d'Ambatoabo, ils se déplacèrent en groupe à Betanimena après la découverte des ressources en terre et en eau de la vallée, vers le milieu de la période coloniale. Ils s'installèrent initialement dans la partie nord-est du terroir, en aménageant les bas-fonds puis extension progressive.

Pour différentes raisons--dont le mauvais rendement des rizières, les conflits liés à l'eau et fonciers avec les gens de Besavoa (le canal d'irrigation, objet de conflits, devient limite des terroirs)--ils se déplacèrent vers l'autre rive de la rivière Mananara, au village principal actuel (*Betanimena ambony*) pour mieux contrôler leurs rizières et l'eau d'irrigation.

Le frère aîné, Monsieur Maka, a immigré un peu plus vers le sud et a érigé le village de *Betanimena anevo,* suite à un conflit entre lui et ses frères.

Le troisième village, appelé *Betanimena ambany*, est un village d'immigrants. Le premier immigrant, un certain Rajonah, frère de sang de ces frères résidents, l'a fondé en 1955 après leur appel. Il y construit même un tombeau, il fit marier ses enfants avec ceux des autochtones pour affermir son installation et consolider les relations sociales.

Il y eut une longue période d'attaque des *malaso* pendant la Deuxième République dans la région dont les plus importantes à Betanimena furent les trois perpétrées successivement en 1983, 1984, 1985 : des groupes d'une dizaine à une quarantaine de bandits, armés de fusils et de sagaies attaquèrent en plein jour les villageois et prirent de force les troupeaux de zébus. En 1985, il y eu même mort et cinq blessés dans le village. Ces attaques des *malaso* incitèrent les quatre frères procédèrent à se réconcilier afin de rassembler leur force contre le banditisme (voir *Matrice historique de la communauté de Betanimena* en Annexe 8).

Les habitants autochtones actuels représentent quatre générations appartenant à une même famille issue de ces quatre frères et de leur soeur. En cas de décès, les corps sont ensevelis dans le tombeau ancestral sis à Ambatoabo.

L'arrivée récente d'autre immigrants durant les cinq dernières années augmenta l'effectif des habitants. Leurs terrains agricoles se trouvent au sud du terroir, et sont nettement séparés de ceux des autochtones (au centre et au nord du terroir).

2. Géographie

Talakifeno

Composition du terroir

Talakifeno est un *fokontany* qui se trouve entre les grandes parcelles (n°1 et n°2) de la Réserve Naturelle Intégrale d'Andohahela. Il est divisé en deux terroirs distincts : le terroir de Talakifeno et celui d'Imonty au nord (voir *Carte du terroir* en Annexe 9). Notre étude s'est limitée au terroir de Talakifeno, avec quelques visites dans la zone d'Imonty[2].

Le nom de Talakifeno, qui signifie "plein d'habitants," traduit la densité élevée de la population sur ce terroir peu étendu. La population est concentrée dans les villages : au

[2]Imonty étant un des treize "village-pilotes" du Projet WWF, la communauté d'Imonty a déjà été amplement étudiée.

centre, le chef-lieu du *fokontany*, et à 300 mètres environ au nord du centre, le quartier d'Antanandava.

Les terrains de cultures se trouvent autour du village de Talakifeno. Ils sont constitués de rizière au sud et à l'est et de quelques plantations diverses (manioc, patates douces, maïs et, quelques rares cultures maraîchères) sur les parties surélevées. La principale source d'irrigation reste la rivière de Sambalahy et de ses affluents, avec temporairement des ruisseaux qui prennent naissance à partir des montagnes rocheuses. L'eau pour l'agriculture est maîtrisée par des canaux d'irrigation, et passé d'une rizière à l'autre (en terrasse). Il arrive que des terrains agricoles appartiennent à des gens habitant à l'extérieur du terroir (Ambatoabo, Bezaha, Imonty). De même, les habitants de Talakifeno font de la riziculture en dehors de leur terroir (Imonty, Zahabevoa, Ambatomihory, etc.). Cet état de choses est du aux liens de parenté qui unissent presque tous les habitants de la zone.

Habitations et infrastructure

Le village est orienté nord-sud, et est parsemé de quelques arbres (*kily* , ou *Tamarindus indica*) servant d'ombrage durant la saison chaude. L'habitat est construit à partir des matériaux locaux : bois (ronds, madriers et planches), paille (*bonka*), bambou (*bararata*), terre (*feta-tany*), avec des blocs de rochers (*vato*) comme revêtement du sol. Quelques cases ont des toitures en tôles. La plupart des cases sont petites (environ 4 x 3 x 2 mètres). A Antanandava, les murs sont tous en planche, à l'exception de quelques cases annexées aux habitations principales. Une famille peut avoir deux à trois maisons.

Le village de Talakifeno est constitué de deux quartiers, Talakifeno (voir croquis en Annexe 10) et Antanadava (voir croquis en Annexe 11). Antanandava, situé à environ 300 mètres au nord du village principal, et est une extension du village de Talakifeno. Il est constitué par les membres d'une famille importante descendants ancêtre commun et comprend 28 ménages dont six sont installés à l'extérieur des limites du quartier, en forêt. La majorité des ménages occupent une seule case, mais quelques uns y ont annexé deux ou trois dépendances (hutte en paille servant de cuisine pour la plupart). On rencontre différents types de construction : cases construites en matériaux locaux avec des toits de chaume ; cases faites de planches avec toiture en tôle ; cases en terre ; et des huttes en paille. La plupart des constructions sont de dimensions modestes, la moyenne étant de 5 x 3 x 4 mètres environ. A Talakifeno, l'habitat est plus varié.

Des rizières et quelques arbres séparent les deux sections du village. Talakifeno contient trois fois plus de constructions que Tanandava. Par rapport à Tanandava, moins de ménages possèdent plus d'une case. Ici aussi, quelques habitations sont bâties à l'extérieur de la limite du village, dans les champs de cultures, en bordure de forêt. En plus des cases, le village comprend deux bâtiments publics, une école primaire et une temple. L'école est en très mauvais état et sommairement équipée. L'infrastructure comprend également des canaux

servant d'abreuvoir pour les animaux et de toilettes pour les habitants. Le canal qui traverse le village constitue la limite entre les parties sud et nord du village. Un autre canal se trouve à l'extrême sud du village et aboutit à la rivière Sambalahy, au sud-ouest du village. Il n'existe pas de latrines communes ou individuelles. Les femmes pilent quotidiennement le riz--occasion sociale--dans huit coins ombragés du village, dont quatre particulièrement actifs. Les tombeaux se trouvent autour du village ou sur des rochers entourés de végétation.

Talakifeno est relié aux autres zones par deux types de voie de communication :

- une route secondaire, en mauvais état difficilement carrossable, utilisée pour l'écoulement des produits agricoles vers Ankarera. Elle rejoint la voie goudronnée menant à la ville de Fort-Dauphin. Le transport se fait par charrettes ou à dos d'homme.

- des pistes qui rejoignent les hameaux périphériques desservent les terrains agricoles à l'extérieur du terroir et les communautés voisines.

Limites du terroir

Le terroir est délimité (voir Annexe 9) :

- au nord et à l'est par le terroir d'Imonty ;

- au sud par le *fokontany* d'Ambatoabo ; et

- à l'ouest par la limite de la RNI (côté est de la parcelle 2).

Utilisations de l'espace

Zone de transition des formations végétales, le région se caractérise, par la diversité des ressources naturelles et, par sa richesse écologique. Les activités agricoles se concentrent dans les bas-fonds pour la riziculture irriguée, tributaire de la présence de l'eau. A la limite, l'extension n'est plus possible et parfois des superficies rizicoles non inondées ne sont pas cultivées. L'extension des terrains agricoles serait encore vers la partie ouest, pour la culture de manioc d'où une menace de défrichement de la forêt et des dégâts dus aux troupeaux de zébus errants (élevage extensif). Pour le moment, la population est encore sédentaire.

La végétation est constituée d'un tapis herbeux, de broussailles et d'arbustes. Les montagnes rocheuses, limitant le terroir au nord, à l'est et au sud servant de lieu de pâturage pour les zébus (*vohitsy*). Après brûlis (mois de septembre), l'herbe y est de meilleure qualité et en quantité suffisante.

L'ouest du terroir est encore couverte par la forêt, utilisée par la population pour leurs besoins en produits forestiers. La végétation prend une physionomie de forêt primaire avec des espèces caractéristiques diversifiées (baobab, *Allaudia*, alloes, palmiers) et la voûte moyenne ne dépasse pas 20 mètres.

Marotoko

Terroir

Marotoko est un *fokontany* qui se trouve au sud-ouest de la Parcelle 1 et au nord de la Parcelle 2 de la RNI d'Andohahela. Le village est encore entouré de forêt. Les activités agricoles sont concentrés dans les bas-fonds le long des rivières ou sur les terrains irrigables (canaux à partir des rivières). On peut voir des rizières en terrasse faisant suite à la forêt primaire qui entoure le terroir. Sur le plan administratif, le *fokontany* est délimité :

- au nord par le *fokontany* Ampahitsy ;
- à l'ouest par Marovotry ;
- au sud par Behara puis par Ambatoabo et Talakifeno (sud-est) ;
- à l'est par Betanimena (*fokontany* Ambatoabo) et Evasia.

Géographiquement à l'est et au nord-ouest, le terroir est délimité naturellement par la crête des montagnes recouvertes de forêt ; ailleurs ce sont des forêts sèches peu denses voire clairsemées (voir *Carte du terroir de Marotoko* en Annexe 12).

Les habitations ont, en général, des murs en planche (espèce *Allaudia sp.*) ou des *rapaka* (à partir des troncs du palmier *anivo*) et sont recouvertes d'une toiture en tôle ou en *bozaka*. La concentration des habitations entre le nord et le sud est différente.

- au nord les habitants vivent ensemble dans leur quartier respectif, Marotoko et Soamieba (voir croquis des deux quartiers en Annexes 13 et 14, respectivement).
- au sud, il y a éparpillement des paysans dans les hameaux (4) ou même dans des cases isolées (*tetiky*) parfois érigées à l'intérieur de la forêt. Cette différence résulte des origines (lignage) différentes de la population dans le *fokontany* (voir *Croquis des hameaux de Maromena* en Annexe 15).

La base des activités agricoles étant la riziculture, la population est dépendante des sources d'eau, et l'emplacement des terrains de culture est fonction des possibilités

d'irrigation ; c'est pourquoi on les trouve plus ou moins à côté des rivières permanentes. Les rivières permanentes de Tomily (du nord au sud) et de Fanela (de l'ouest au centre) ont été mises à profit pour la construction de canaux d'irrigation qui alimentent de larges superficies rizicoles dans le terroir. Il existe des ruisseaux temporaires crées par les pluies qui se pendant rares depuis quelques années.

Les zébus qui représentent la richesse de la population sont :

- pendant l'hiver et la période des travaux agricoles, ramenés dans les villages et casés dans les parcs ils se nourrissent des plantes arbustives environnants les hameaux. Cette période dure, deux à trois mois par an.

- élevés extensivement sur les terrains de pâturage traditionnels qu'on trouve en général dans la partie au nord du terroir le reste de l'année ces zones de pâturage subissent des brûlis quotidiens et la végétation y est suffisantes pour l'alimentation des troupeaux (Besahona, Asevabe, Karamy, Ampitonoan'akoho, Vohidafa à l'est, Marofototra et Ankavoha au sud).

Des tombeaux sont éparpillés dans les forêts sèches autour des habitations, voire dans la forêt primaire.

Les ressources végétales du terroir peuvent être divisées en :

- savane ou arbustes apparus à la suite de l'abandon des anciens champs de cultures (manioc). Ces zones servent de pâturage pour les troupeaux (bovins, ovins et caprins) ;

- savanes boisées avec une forêt sèche, clairsemée, à côté des habitations, et utilisées pour le prélèvement des besoins en produits ligneux.

- forêt dense mais sèche, plus éloignée des habitations et qui héberge une faune sauvage-souvent nuisible aux cultures ; la flore y est multi-spécifique avec un taux d'endémisme élevé ; la forêt sèche sur les montagnes environnantes encore plus dense et plus riche en ressources. Plus à l'est on aperçoit la forêt pluviale, ou la rivière Tomily prend sa ressources.

Le terroir est relié à l'extérieur par de nombreuses pistes qui permettent de communiquer avec tous les *fokontany* ou les villages environnants (Ampahitsy, Marovotry, Besavoa, Betanimena et Ankarera). Les habitants sont en contact grâce au commerce, aux terrains de culture et aux pâturages à l'extérieur du terroir (Anakasaka, Besahona, Asevabe).

Les possibilités d'extension de l'agriculture sont fonction à la fois de la pluie et du potentiel en matière d'irrigation. Pour le moment, il y a tendance vers la culture du manioc, suite à la remise en valeur des anciens terrains ou au défrichement de la forêt ; les bas-fonds sont presque saturés par les rizières irriguées. L'extension se fait du côté sud du terroir (avec les *tatsimo*) qui parait avoir moins de rizières (bas-fonds). En bref, ces terrains sont menacés par l'agriculture plutôt que par l'élevage extensif, pratiqué parfois à l'intérieur même de ces forêts.

Betanimena

Betanimena, en fait, est un regroupement de trois villages avec des hameaux ou des cases isolées rencontrés sur une partie de la vallée où coule la rivière Mananara (voir *Croquis des hameaux de Betanimena* en Annexe 17). La plupart des habitants étant des transfuges d'Ambatoabo, à la recherche d'un terroir donnant des possibilités d'irrigation, le hameau est encore rattaché à ce *fokontany* d'autant que de fortes relations de parenté unissent encore les deux communautés, bien qu'il se trouve à proximité du *fokontany* Evasia.

Le nom de Betanimena provient de la couleur de la terre, à tendance ferralitique, utilisée aussi pour les constructions donnant une coloration à dominance rouge au terroir. Actuellement, il y a plus d'une centaine d'habitants, composés des descendants des quatre frères créateurs du village et de quelques immigrés.

Le hameau est délimité :

- au nord par le *fokontany* Evasia, et dont la limite est un canal principal d'irrigation appartenant à la population locale ;
- à l'est, par le *fokontany* de Mahamavo suivant une limite constituée par un canal d'irrigation inondant les rizières à l'est du terroir ;
- au sud, par la réserve naturelle située au-delà des rivières Ihazoara et Mananara ;
- à l'ouest par le *fokontany* de Marotoko, où une ligne de crête partage la forêt d'Analalava (voir *Carte du terroir de Betanimena* en Annexe 16).

La population est plutôt concentrée sur l'ancien village au nord, ou est regroupée plus de la moitié des habitants. Les habitations sont de taille moyenne et construites à partir des matériaux locaux (murs en planche ou en terre rouge et bambou, toits en paille, supports en bois), bien réparties suivant un axe nord-sud. Les deux villages au sud sont de petites dimensions avec le même type d'habitat .

La végétation naturelle varie en fonction de l'altitude et du degré d'utilisation par la population :

- le long de la rivière, il y a la forêt ripicole avec des arbres de grande taille assisté d'une strate arbustive ;

- en amont, la végétation est clairsemée et le terrain, en pente, ne se prête pas à la culture. Des essence y sont prélevées, en compliment de celles trouvées dans la forêt d'Analalava, pour des utilisations particulières (Soaravy pour le mortier, plantes médicinales) ;

- les terrains de culture, en jachères permanentes ou périodiques, colonisés par une strate herbeuse ou arbustive ;

- aux alentours, la forêt dense et sèche avec ses essences caractéristiques (*Sogny, Vontasitry, Mendoravy, Hazomboatango, Raotsy*, etc.) mais la densité diminue de l'extérieur vers l'intérieur. Certaines essences ne se trouvent que très loin du fait d'une surexploitation sélective (*katrafay*).

La riziculture domine à l'est et à l'ouest des villages. Les terrains sont aménagés et irrigués par des longs canaux d'irrigation partant de la rivière Mananara. Les canaux principaux ont étés creusés par les ancêtres, entretenus et ramifiés par la génération actuelle (canaux secondaires et tertiaires). Les rizières sont encore sous-exploitées (cultivées deux fois sur les trois saisons rizicoles possibles). Les autres cultures (manioc, patates douces, maraîchères, etc.) sont pratiquées dans la partie basses où l'irrigation est possible en l'absence de pluie.

La forêt d'Analalava est réservée à l'élevage de zébus qui se pratique de façon extensive. C'est le pâturage communautaire pendant la période des travaux de culture durant laquelle le bétail reste autour du village. Deux à trois mois par an les troupeaux sont transférés vers d'autres communautés à l'est du terroir (Ambatoabo, Imonty, Talakifeno) par crainte des attaques des voleurs de boeufs (*malaso*) .

Betanimena est relié aux hameaux ou aux villages périphériques par des pistes (Marotoko, Ankoba, Ampahitsy), et par une route carrossable menant au marché de Kariera. Le village est en contact avec l'extérieur pour des raisons familiales (visite des parents, rites socio-culturels) et surtout pour des raisons socio-économiques.

3. *Démographie*

Talakifeno

Caractéristiques

Selon le recensement de la population effectué au début de l'année 1993, le *fokontany* de Talakifeno comprend 937 habitants, dont 395 de sexe masculin et 542 de sexe féminin. La répartition par age et par sexe de cette population est comme suit :

	Effectif		
Tranches d'age	Masculin	Féminin	Total
0 à 5 ans	50	90	140
6 à 10 ans	30	50	80
11 à 17 ans	60	80	140
18 à 30 ans	70	90	140
31 à 40 ans	80	100	180
41 à 50 ans	80	100	180
51 à 70 ans	21	32	53
70 à 80 ans	4	10	14
TOTAL :	395	542	937

La population active (de 15 à 56 ans) représente 65 pour cent de la population totale (620 personnes actives). Il s'agit donc d'une population également répartie entre jeunes (0 à 30 ans) et âgée. La population du *fokontany* est divisée en deux *fokonolona* :

- le premier *fokonolona* est constitué par les habitants des villages de Talakifeno (430 habitants) et de Tanandava (170 habitants) ;
- le deuxième *fokonolona* comprend les habitants des villages d'Imonty (248 habitants) et d'Akoba (une centaine d'habitants).

On compte 110 foyers dans le terroir de Talakifeno, dont 80 au village de Talakifeno, à majorité *Antanosy*, et 30 à Tanandava, essentiellement *Antandroy* ; la taille moyenne des ménages est de 5,5.

Accroissement démographique

Les variations de la population du *fokontany* en 1993 étaient :

Naissances :	50 dont	20 hommes et	30 femmes
Décès :	25	10	15
Immigration :	12	08	04
Emigration :	25	15	10

En 1990, le total de la population s'élevait à 602 pour monter à 843 en 1992[3]. L'accroissement naturel se situe donc autour de 25 pour mille, tandis que l'accroissement global, en tenant compte du mouvement de la population, est de 12 pour mille.

Les immigrants s'installent, les uns à l'issue de mariages, les autres pour la recherche de terrains agricoles en établissant des liens par le sang (*faty dra*). Les émigrants, venant essentiellement de Behara et ayant un lien familial ou un lien par le sang avec les habitants de Talakifeno, retournèrent progressivement à leur pays d'origine après la grande famine issue de la sécheresse entre 1988 et 1990.

Suivant cette évolution démographique, l'effectif de la population actuelle serait donc autour de 950 à 1.000 habitants.

Marotoko

A cause de l'absence permanente du PCLS durant notre séjour, les données statistiques concernant la population du fokontany n'ont pu être obtenues. Les estimations des habitants à majorité illettrée sont très différentes et peut-être peu fiables. L'effectif de la population a donc été calculé à partir de la taille moyenne des ménages obtenue à partir des sondages et du nombre de foyers recensés dans le terroir.

Ainsi, la taille moyenne des ménages enquêtés est de 6 ; le nombre de foyers dans chaque village était : 43 à Marotoko, 31 à Soamieba, 40 à Maromena, soit 114 foyers au total. L'effectif de la population d'après notre estimation serait donc 684 habitants. Sur ces 114 foyers, 82 pour cent sont autochtones et 18 pour cent étrangers (immigrés). Les deux catégories sont représentées par différents lignages.

Dans la composition éthnique, la plupart des habitants sont *Antanosy*, et une minorité d'*Antandroy*. Marotoko ayant presque les mêmes caractéristiques socio-culturelles que Talakifeno, les proportions en sexe, en âge et de la population active seraient semblables.

[3]Source: données receuillies auprès du Fivondronana de Tolagnaro

La population de Marotoko était de 595 habitants en 1990. L'accroissement démographique annuel serait donc de 75 pour mille (la hausse de ce taux d'accroissement pourrait être due, soit à la sous-estimation dans le recensement officiel en 1990, soit à la surestimation de la taille du ménage).

Betanimena

La population de Betanimena compte environ 180 habitants, répartis comme suit :

- 98 âmes dans 29 foyers à Betanimena Ambony (n), dont 53 de sexe masculin et 61 de sexe féminin. Ils représentent les 4 générations existantes dans la communauté.

- 33 âmes 11 foyers à Betanimena Anevo (centre), dont 14 de sexe masculin et 19 de sexe féminin. Ils appartiennent aux deuxième et troisième générations.

- une cinquantaine d'habitants dans une douzaine de foyers à Betanimena Ambany.

Le nombre des femmes dépasse légèrement celui des hommes.

Si les habitants de *Betanimena Ambany* (sud) sont entièrement des immigrants, *Betanimena Anevo* (centre) renferme une dizaine d'immigrants dont 4 sont intégrés dans les familles autochtones à l'issue de mariage. Les 22 immigrants de *Betanimena ambony* (nord) sont tous intégrés dans ces familles autochtones. Les immigrants représentent environ 44 pour cent de la population totale, dont 1/4 intégrés dans les familles autochtones.

Dans la composition ethnique de la population, les *Tanosy* représentent 94 pour cent de la population, dont 56 pour cent autochtones et 38 pour cent immigrants ; les *Antandroy* 6 pour cent qui sont tous des immigrants récents.

Dans une cinquantaine de foyers du terroir, la taille moyenne des ménages se situe autour de 3,5 . Cette taille moins élevée est due à l'existence des foyers à uniquement une femme célibataire ou veuve.

4. *Structure sociale et relations intracommunautaires*

Talakifeno

Composition sociale

La communauté de Talakifeno est composée de *foko*, ou clans, lesquels sont constitués de huit *karaza*, ou lignages. Un groupe minoritaire d'étrangers, installés dans le village depuis plusieurs années, fait également partie de la société. Les femmes se déplacent pour rejoindre leur époux, et deviennent membres à part entière du lignage de ce dernier. Les enfants font systématiquement parties du lignage de leur père.

Ces catégories sont réparties géographiquement dans les deux quartiers de Talakifeno et d'Antanandava. Alors que huit lignages sont installés à Talakifeno, seul les *Fitolahy*, également appelés *Raondria*, résident à Antanandava. Ces derniers, de descendance *Antandroy* noble, étaient les premiers occupants du village. Forcés par l'administration coloniale, ils se sont installés avec les familles d'immigrants *Antanosy* dans le village central pendant plusieurs années. Dès la fin de l'époque coloniale, ils se retirèrent de nouveau dans le quartier actuel d'Antanandava.

Les lignages de Talakifeno sont inégalement répartis. En effet, les *Fitolahy* et *Siribotsy* renferment à eux seuls la moitié des ménages de la communauté (voir répartition des ménages par lignages, Encadré 3 et Annexe 18). Les *Marofotsy*, *Tafarafara*, et *Tetsembany* forment environ un tiers de la communauté, alors que les *Tasefitsy*, *Tamorakala*, *Temanify*, et les étrangers ne constituent qu'une portion modeste de la société.

Les foyers de chaque lignage sont regroupés dans des sections du village, ce qui s'explique par le fait que les lignages sont composés de familles étendues, lesquelles ont tendance à se regrouper dans leur section respective du village.

Nombre de Ménages par Catégorie

Catégories	*Nombre*
Siribotsy	28
Fitolahy	27
Marofitsy	14
Tafarafara	12
Tetsembany	9
Temanify	5
Tasefitsy	4
Etrangers	4
Tamorakala	1

Source : Enquête

Encadré 3

Relations intracommunautaires

De façon générale, la société de Talakifeno est homogène. Il s'agit d'une société patriarcale au sein de laquelle les mariages interlignagers sont fréquents, sauf pour les

Fitolahy qui ne se marient qu'entre eux ou, le cas échéant, à l'extérieur de la communauté. Les mariages intralignagers sont également permis, parfois même encouragés, bien que ce type d'union requiert une cérémonie spéciale, consistant à sacrifier un zébus et/ou en offrir un aux parents de la femme. Seuls les unions entre enfants de soeurs sont interdites.

Les mariages interlignagers tissent des liens de parenté entre lignages, faisant de Talakifeno une communauté familiale. De ce fait, les discordes sont rares, et si conflit il y a, ils sont facilement résolus par les *olombe* responsables de chaque lignage.

Les différences ethniques ne se manifestent que par des *fady*, ou interdits, différents, lesquels sont respectés par l'ensemble de la communauté. La population parle une langue commune, *Antanosy*.

Autres que les mariages, il existe des relations de "fraternité de sang," (*faty dra* ou *ati hena*).

Relations intercommunautaires

La communauté de Talakifeno entretient des relations avec un grand nombre de communautés de la région d'Ambatoabo. Les liens les plus étroits sont avec (par ordre décroissant d'importance) Ankarera, Ambatoabo, Imonty, Bezaha, Sakaravy, Akoba, Betanimena, Besavoa, et Marotoko (voir *diagramme des communautés en relation avec Talakifeno* en Annexe 19). Trois types de relations lient Talakifeno aux communautés environnantes :

- relations familiales : à l'exception d'Ankarera, les populations de toutes les communautés citées ont des liens de parenté avec les gens de Talakifeno. Etant donnée la distance relativement peu élevée entre ces villages, les mariages intercommunautaires sont fréquents. Dans certains cas, des chefs de ménages (hommes) migrent vers des communautés proches à la recherche de terrains cultivables. Migrations et mariages entraînent des échanges de terrains de cultures (rizières et autres) et parfois des terrains de pâturage. C'est notamment le cas avec Ambatoabo, Imonty, Bezaha (terrains agricoles), et Marotoko (pâturage).

- relations commerciales : des transactions commerciales (troc et vente) minimes ont lieu entre Talakifeno et les villages voisins. Cependant, Ankarera est la communauté perçue localement comme la plus importante, étant donnée la signification du commerce dans les moyens de subsistance de la communauté. C'est en effet à Ankarera que les agriculteurs écoulent leurs produits et qu'ils se procurent les produits de première nécessité, les médicaments, et les zébus.

- relations administratives : Ambatoabo était auparavant le chef-lieu du *fokontany*. Le centre de soins s'y trouve et est fréquenté par la population. Pour le *fokontany* de Talakifeno, des représentants de l'Etat sont présents dans la région (*komity* à Imonty et Akoba), tandis que certains papiers administratifs doivent passer par Ambatoabo avant d'être livrés au *firaisana* de Ranopiso ou au *fivondronana* de Fort Dauphin (c'est le cas de permis de coupe ou de brûlis accordés par le Service des Eaux & Forêts).

L'importance des relations intercommunautaires ne peut être sous-estimée dans la mesure où elles impliquent les utilisateurs de ressources naturelles, telles que la terre, l'eau et les forêts. De plus, ces relations permettent de distinguer la constitution d'un réseau de communautés, qui forment une région. En cas de famine grave, c'est à dire quand il s'avère nécessaire de migrer vers d'autres terres, c'est à l'intérieur de cette région que les migrations se font. Ceci a un impact non négligeable sur l'utilisation et la gestion des ressources naturelles de la région.

Marotoko

Composition de la société

Dans sa composition, la communauté de Marotoko est très diversifiée (voir la répartition des ménages par lignages, Encadré 4 et en Annexe 20). On peut grouper les trois villages de Marotoko, Soamieba, et Maromena en deux sections : les habitants de Marotoko et Soamieba appartiennent aux mêmes lignages, tandis que ceux de Maromena sont d'un lignage majoritaire (*Temaroaky* ou *Temaromena*), avec quelques membres d'un second lignage minoritaire (*Temarolava*). Dans l'ensemble, la communauté de Maromena, dont les membres sont issus d'une même famille *Antanosy*, est homogène et unie : seules les femmes viennent de l'extérieur. Le cas de Marotoko et Soamieba est différent. En effet, on peut y inventorier quatorze lignages, tous *Antanosy*, et un groupe d'étrangers qui comprend des *Antandroy*. Premiers venus, les *Takà* (31 pour cent des ménages) ont été rejoints par des immigrants des régions environnantes. Actuellement, les lignages principaux sont les *Tevolo* (17 pour cent), et les *Tambaniala* (10 pour cent). A ces derniers s'ajoute un éventail de groupes d'immigrés, dont quelques saisonniers[4].

Les *Takà* eux-mêmes sont subdivisés en trois groupes, la plupart vivant à Marotoko, d'autres à Soamieba. A Marotoko, les *Takà* occupent la section nord du village, tandis que les étrangers sont au sud avec les *Tevolo*. On peut dire des deux sections qu'elles renferment les ménages "aisés" (propriétaires terriens) et défavorisés (ceux qui empruntent et travaillent la terre des autres), respectivement. A Soamieba, les six lignages présents ne sont pas aussi

[4]Les lignages inventoriés sont ceux dont les membres sont résidents à Marotoko et Soamieba uniquement.

Nombre des Ménages par Catégorie
(Marotoko et Soamieba)

Catégories		*Nombre*
Takà*		26
Etrangers		15
- vahiny	7	
- Takilitseroha	2	
- Temangalo	2	
- Tarafantsy	1	
- Tesalo	1	
- Temaromaniry	1	
- Tefanjahira	1	
Tevolo		14
Tambaniala		8
Tesaka		6
Temangaiky*		6
Tesiasia*		3
Tenato*		3
Telaria*		3

* lignages représentés à Soamieba

Source : Enquête

Encadré 4

clairement divisés (géographiquement) qu'à Marotoko.

En général, donc, la communauté de Marotoko n'est ni homogène, ni unie. Seuls les événements familiaux et les questions de sécurité publique semblent mobiliser les différents groupes résidents. Sur le plan politique, ces groupes ont du mal à s'accorder et à accepter un dirigeant commun. Ceci représente un handicap certain dans la gouvernance et la gestion des ressources communautaires, et se manifeste par l'absence d'actions communautaires (Voir Section sur les Institutions Communautaires). Le *fokontany* contient trois villages/communautés qui, selon les propos de leurs membres, aspirent à une certaine autonomie. Il faut cependant noter que, de l'extérieur, on ne ressent pas d'animosité au sein de la communauté. On ne peut que constater que l'absence total de *leadership* (il n'y a pas de meneur).

Les relations avec le monde extérieur sont essentiellement familiales (Talakifeno, Betanimena, et Ampahitsy) et commerciales (Ankarera).

Betanimena

La communauté de Betanimena est, dans l'ensemble, homogène et unie. Deux groupes ethniques sont représentés parmi les résidents (*Tanosy* et *Tandroy*), et la population se divise en deux catégories : les autochtones et les immigrés. Les autochtones (de la lignée *Tanadalangy*) couvrent un peu moins de la moitié (47 pour cent) des ménages. Quant aux immigrés, ils sont divisés en quatre groupes : lignées *Tavaratsy*, *Tatsimo*, et autres pour les *Tanosy* ; et *Tandroy* qui forment un seul groupe (voir composition ethnique de la communauté en Annexe 21).

En ce qui concerne la répartition physique des ces groupes, la majeure partie des *Tanadalangy* occupe le village nord (*Betanimena Ambony*) ; les *Antandroy* sont concentrés dans le village central (*Betanimena Anevo*) ; et les immigrés *Antanosy* vivent dans le village sud (*Betanimena Ambany*).

Les immigrés cultivent les terrains des propriétaires terriens. Dans plusieurs cas, l'accès aux ressources et, plus globalement à la communauté, est assuré par le *aty hena* (voir Encadré 5). En fait, c'est en établissant des fraternités de sang avec les autochtones que les premiers immigrés ont pu s'installer pour éventuellement constituer l'actuel village de Betanimena sud.

Comme l'indiquent les diagrammes de l'annexe 22, la composition ethnique et sociale varie clairement d'une communauté à une autre.

5. Stratification économique

Les principaux signes de richesse communs aux trois communautés sont : les boeufs, les rizières, et à moindre degré les moutons et les chèvres.
Il existe en plus des signes de richesse particuliers pour certains gens dans chaque communauté, tels que :

- la polygamie, la possession de charrette à Talakifeno ;
- la possession d'argent (on garde l'argent pour l'achat sur place de zébus), la possession de fusil, la polygamie à Marotoko ;
- la possession de fusils, comme à Betanimena, par exemple.

La fraternité de sang constitue une force de cohésion sociale dans la mesure où des règles et principes précis dictent le comportement des individus qu'elle lie. La règle fondamentale du *aty hena* est celle de la confiance : il n'est pas permis à deux *aty hena* de se méfier l'un de l'autre. Il est également interdit de nuire à son *aty hena* ou de le tromper. Bien qu'un *aty hena* peut accéder aux ressources de sa contrepartie, les droits de vente, héritage et de prêt sont exclusivement réservés à la famille du propriétaire. Dans le cas où un *fady* interdit à deux individus de devenir des *aty hena*, les individus en question s'en tiennent à un accord verbal et ne performent pas le rituel de *faty dra*. De tels interdits entre lignages (mariage et fraternité de sang) existent à Betanimena.

Encadré 5

Le tableau suivant indique trois classes économiques distinguées par les villageois :

Tableau 1. Stratification économique des trois communautés

Communautés	Riches	Moyens	Pauvres
Talakifeno	5%	65%	20%
Marotoko	32%	40%	28%
Betanimena	22%	25%	53%

Source : Enquête

Les caractéristiques de la stratification dans chaque communauté sont les suivantes :

Talakifeno

- sont considérés comme riches les ménages qui possèdent plus de 30 zébus, et dont les rizières produisent annuellement 80 à 100 *hazo* de paddy, soient 2,4 tonnes à trois tonnes de paddy ;

- sont considérés comme moyennement riches ceux qui possèdent une dizaine ou une vingtaine de zébus, et produisent annuellement 30 à 50 *hazo* de paddy, soient 900 kg à 1,5 tonnes.

- sont considérés comme pauvre ceux qui ne possèdent pas de zébus et ne produisent que huit à 20 *hazo* de paddy, soient 240 kg à 600 kg de paddy par an. Ceux-ci travaillent sur une base saisonnière auprès des deux premières catégories pour appuyer leur modeste revenu agricole.

Marotoko

- sont considérés comme riches les ménages qui possèdent plus de 50 têtes de zébus, plus de 20 têtes d'ovins ou caprins, et dont les rizières produisent annuellement 200 à 400 *vaha* de paddy, soit trois à six tonnes de paddy ;

- sont considérés comme moyennement riches ceux qui possèdent 10 à 50 têtes de zébus, une dizaine d'ovins ou caprins, et dont la productions rizicoles tourne autour de 60 *vaha*, soit 900 kg. Les femmes célibataires ou veuves appartiennent à cette catégorie ;

- sont considérés comme pauvres ceux qui possèdent 0 à 10 têtes de zébus, ne possèdent pas d'ovins ni caprins, et dont la production tourne autour de 20 *vaha*, soit 300 kg. Près d'un tiers de cette catégorie sont des immigrants qui empruntent des terrains auprès des grands propriétaires.

Betanimena

- sont considérés comme riches les ménages qui possèdent plus de 20 à 50 têtes de zébus, et dont les rizières produisent annuellement 200 à 500 *vaha*, soient 3 à 7,5 tonnes de paddy ; quelques uns possèdent de fusils. Ce sont en général des autochtones grands propriétaires et héritiers ;

- sont considérés comme moyennement riches ceux qui ne possèdent qu'une dizaine de zébus, dont la production rizicole tourne autour de 100 *vaha*, soit

1,5 tonnes de paddy. Les femmes célibataires ou veuves appartiennent à cette catégorie ;

- sont considérés comme pauvres les ménages démunis de zébus et dont la production agricole tourne autour de 10 *vaha*, soit 150 kg de paddy. Sont compris dans cette catégories la plupart des immigrants salariés ou métayers auprès des grands propriétaires à cause de leur terrain agricole.

La richesse des jeunes ménages représentent un tiers de la catégorie des riches provient : (a) de l'héritage, accompagnée d'une source d'eau d'irrigation suffisante d'une part ; (b) de la tactique de spéculation de paddy et d'usure entre la période de récolte et la période de soudure ; ce sont essentiellement des autochtones ayant encore moins d'enfants à charge.

La pauvreté de certains *Ray aman-dReny* (anciens ménages s'explique par : (a) mauvais résultats de leurs activités à cause des cataclysmes (troupeaux ravagés par les maladies ou volés, rizières privées d'eau en cas de sécheresse, etc.) ; (b) la taille élevée du ménage (de 8 à 10 personnes) ; (c) les dépenses sociales élevées à cause des maladies et mortalités fréquents dans la famille, nécessitant souvent la vente de zébus ou rizières ; enfin (d) la paresse. Les gens considèrent également le sort des uns et des autres à la lueur de leur destinée sociale.

La montée d'une catégorie à une autre est très difficile. En effet, les riches ont déjà beaucoup d'avantages et d'avance pour augmenter leur capital. Les pauvres, emprunteurs ou métayers fonciers, ont besoin de beaucoup d'investissements : achat de terrains, de zébus (pour le travail agricoie) pour améliorer leur situation, alors que le rapport prix de produits agricoles/prix de boeufs et rizières qui ne cesse de diminuer rend impossible d'en prélever sur leur revenu déjà modeste. En plus, les deux dernières catégories tombées dans l'engrenage d'endettement par le système de crédit dans lequel elles avec les riches. Néanmoins dans la dernière catégorie, certains emprunteurs de terrains ou métayers peuvent grimper cette échelle économique avec beaucoup d'efforts et d'austérité. Après un achat de rizières ou zébus, ils entrent dans le cycle du système agro-pastoral en augmentant progressivement leur capital. Mais de façon générale, la chute vers la dernière catégorie est plus probable que la montée vers la première catégorie, vus les problèmes et les risques cités ci-dessus.

6. Systèmes de production

Mécanisme général

On rencontre dans la région un système agro-pastoral basé sur la riziculture submergée et l'élevage bovin. Etant la base de la vie socio-économique de la région, ces deux activités principales se sont étroitement liées. La contribution de la riziculture à l'économie d'un ménage est comme suit :

- dépenses sociales : nourriture ; charges sociales et administratives diverses ; achat d'équipement ménager (ustensiles, vêtements).

- apport à l'élevage : achat de boeufs ; utilisation temporaire des rizières au pâturage de troupeaux (en septembre et octobre) ; utilisation de sous-produits à l'alimentation supplémentaire de boeufs.

La contribution de l'élevage bovin à l'économie du ménage est la suivante :

- dépenses socio-culturelles : achat des produits de première nécessité (PPN) dont le riz supplémentaire ; charges socio-culturelles imposantes (dons, sacrifices, paiement des transactions ou amendes aux services administratifs) ; charges familiales liées à la santé (hospitalisations).

- apport à la riziculture : achat de rizières ; utilisation des zébus en piétinage.

Ces activités forment un cycle d'investissement/épargne. En effet, après le prélèvement des dépenses socio-culturelles sur les revenus de chaque activité : (a) le surplus de la production rizicole sert à acheter des zébus d'élevage ; (b) la vente de zébus sert à l'investissement dans la riziculture par le biais d'achat de rizières et de moyen matériel (utilisation au piétinage).

Facteurs de production

Les ressources naturelles

La terre et l'eau constituent les ressources de base pour l'agriculture, tandis que la végétation (pâturage) pour l'élevage. Il existe trois types de terrains à utilité économique :

- les bas-fonds et les terrasses bénéficiant d'eau d'irrigation sont utilisés à la riziculture ;

- les terrasses et bas-de-pentes privés d'eau d'irrigation sont exploités partiellement pour les cultures sèches secondaires, les cultures durables et plantation des espèces servant aux matériaux de vannerie ;

- les flancs de collines sont réservés au pâturage des zébus.

L'eau est la ressource la plus importante dans la production agricole, surtout dans la riziculture qui en utilise presque pendant toute l'année, les paysans pratiquant 3 saisons de riz dans l'année. Les rivières constituent la principale source d'eau d'irrigation ; les cours d'eau temporaires sont des sources secondaires. La richesse de ces sources varie avec l'abondance

de pluies, influençant sur la superficie cultivée, sur le rendement, ainsi que sur la qualité de fourrages.

Les fourrages naturels, en l'occurrence les plantes herbacées et les feuilles des arbustes constituent la base alimentaire du cheptel bovin, caprin et ovin. Leur abondance et leur qualité dépend étroitement de la pluviométrie. Les éleveurs font pâturer leur troupeau sur les flancs de collines au périmètre du terroir. Le pâturage suffit largement aux troupeaux.

La ressource humaine

L'exploitation utilise en général de la main-d'oeuvre familiale pour les simples travaux ; pour les grands travaux agricoles, surtout pendant la période de pointe, elle recourt à la main d'oeuvre extérieure :

- en procédant les entraides familiales ou communautaire ;
- en utilisant des salariés saisonniers.

A Talakifeno et Betanimena, la main d'oeuvre locale disponible pour ces entraides et salariat est suffisante ; à Marotoko, les gens font appel aux mains d'oeuvres extérieures du terroir, surtout pour le salariat, faute de main d'oeuvre salariée locale.

Matériels de production

L'utilisation du cheptel bovin se limite au piétinage des rizières. Il est aussi l'objet d'entraide en rassemblant les zébus des membres pour ce travail.

L'utilisation de la charrue est rare, juste en cas d'insuffisance de zébus. Seulement quelques paysans de Betanimena en possèdent ; sans en avoir, les gens de Talakifeno louent ce matériel à Ambatoabo, à raison de 2.000 à 5.000 Fmg par parcelle ; tandis que la communauté de Marotoko se contente d'utilisation de zébus et de bêches pour la préparation de sol. La non utilisation de la charrue s'explique, d'après les paysans, par :

- le prix (d'achat ou de location) exorbitant de ce matériel (le paysan y voit plus de risque que de rentabilité, vu le résultat aléatoire de la production dû aux conditions climatiques : sécheresse).
- la difficulté, voire l'impossibilité de son emploi dans les rizières à fonds rocheux et caillouteux.

Pour les autres travaux agricoles, ils sont effectués avec des outils simples (bêche, pioche, faucilles). Les forgerons de Maromena en fabriquent et réparent localement, et ravitaillent les régions environnantes jusqu'au marché de Ankarera et de Ranopiso.

Intrants agricoles

Les semences sont issues de la reproduction locale, prélevées dans la récolte antérieure. L'utilisation d'engrais ou de pesticide n'est pas encore connue dans la région. Les gens se contentent de la fertilisation naturelle du sol : déchets animaux et débris végétaux emportés par l'eau de ruissellement, et d'enlèvement manuel des insectes parasites.

Techniques de production

Les paysans pratiquent la riziculture submergée en procédant l'adduction d'eau par des canaux d'irrigation à partir des sources (rivières et ruisseaux). Ils en profitent d'exploiter tous les terrains bénéficiant l'eau jusqu'à pratiquer les cultures en terrasses.

Après l'introduction d'eau dans les parcelles de rizières, on procède directement le piétinage avec les zébus pour la préparation du sol. Le labour avec la charrue ne s'effectue que dans les parcelles défaillant en eau pendant cette période de préparation.

Le nivellement de la rizière et l'enlèvement de mauvaises herbes se font manuellement et occupent beaucoup de temps de travaux.

La technique de repiquage y est connue depuis longtemps, ceci pour améliorer le rendement sur les rizières relativement rétrécies. On utilise ainsi des pépinières 1 à 2 mois avant le repiquage.

Pour les cultures sèches, les gens pratiquent :

- la culture sur brûlis sur un nouveau terrain ou sur un terrain en jachère.
- la culture améliorée en procédant le labour avant la plantation sur les anciens terrains.

Ils essayent d'exploiter au maximum les terrains en faisant des cultures associées ; si les terrains sont suffisants les paysans font de rotation de culture ; si les terrains sont insuffisants ils sont contraints de les cultiver toutes les années. Les cultures sont régulièrement sarclées après un à deux mois de plantation ou de repiquage.

Souvent le *vary afara* (riz de dernière saison) n'a pas besoin de sarclage. En la stabilité de l'eau des rizières limite la repousse des mauvaises herbes; ces dernières sont de moins en moins dense après la réalisation de la première et/ou de la deuxième saison précédente de riz.

Les troupeaux sont élevés extensivement. Ils restent dans les terrains de pâturage la nuit pour être mieux en sécurité contre le banditisme (vol de boeufs). Le propriétaire fait un tour de contrôle journalier ou tous les deux jours.

Si à Talakifeno, le troupeau est rendu quotidiennement dans le pâturage proche du village à la fin de journée de travail de piétinage, à Betanimena, et surtout à Marotoko, il est clôturé la nuit dans un enclos dans le village et gardé le jour pendant la période de travaux de piétinage à cause de l'éloignement de certains terrains de piétinage.

La seule technique d'amélioration des fourrages naturels consiste en la mise à feu annuelle ou tous les deux ans pour les renouveler.

Chaque éleveur de boeufs possède et sait utiliser la seringue. Mais les produits phytosanitaires, ne se trouvant qu'en villes alors que non conservables, leur posent de problème. Les bêtes meurent souvent avant l'arrivée de ces produits.

Mode de production

On y rencontre en général le mode de faire-valoir direct où chaque exploitant contrôle ses propres exploitations. Il se contente autant que possible de la main-d'oeuvre familiale. Mais pour les grands travaux pénibles, il a recours : (a) à l'entraide familiale ou communautaire pour certains travaux, dont il sert du repas communal comme contre-partie du travail ; et (b) au salariat pour d'autres travaux dont la contre-partie est en espèce ou en nature (essentiellement le riz).

Sous l'influence des sécheresses de ces dernières années, les gens n'osent plus utiliser de la main d'oeuvre d'entraide ou salariée (moyennant de dépenses en espèce ou en nature) dans les deux premières saison de riz (*vary aloha* et *vary anivo*) à cause de leur rendement de plus en plus aléatoire. Ils investissent et comptent beaucoup sur la dernière saison (*vary tsipala*) qui bénéficie de la pluie pendant cette saison.

Le métayage est encore rare et se manifeste indirectement : sous forme d'emprunt de terre moyennant de rente foncière non fixée préalablement et qui n'est pas apparemment obligatoire. Le partage de la récolte repose sur la conscience de l'emprunteur.

A Betanimena, le métayage commence à se manifester directement, dont les formes 1/3 (au propriétaire) - 2/3 (au métayer) et 1/2 - 1/2 y deviennent des pratiques courantes. La plupart des métayers sont des immigrés n'ayant pas ou peu de terre, ou rencontrant une difficulté d'irrigation de leur terrain.

7. *Moyens de Subsistance*

Exemple de Talakifeno

Les plus importants

- La *riziculture submergée* est le principal moyen de subsistance des villageois. En effet, le riz constitue la base alimentaire et la principale source de revenu monétaire. En général, deux tiers de la production annuelle sont consommés, et l'autre tiers vendu sur le principal marché, qui se trouve à Ankarera. Les rizières se concentrent sur les bas-fonds et terrasses autour des rivières, et leur extension centrifuge dépend de la possibilité d'adduction d'eau. Environ un tiers de la superficie rizicole se trouve à l'extérieur du terroir.

- L'*élevage bovin* est même plus important que la riziculture pour certains villageois étant données les multiples utilisations de zébus :

  -- matériel de production (pour piétinage),

  -- mets pour le repas de grande entraide communautaire (zébu handicapé),

  -- mets et sacrifice durant les cérémonies traditionnelles,

  -- dote pour la famille de la mariée durant le mariage.

  -- le revenu monétaire sert à : (a) l'achat de nourritures durant la période de soudure ; (b) le paiement des charges sociales et administratives (médicaments et hospitalisation, impôts, frais de procès, transaction, pots de vin, etc.).

Les troupeaux sont élevés extensivement. Les zébus pâturent dans les terrains de pâturage sur les flancs de colline, en grande partie à l'extérieur du terroir. Mais pendant leur utilisation pour les travaux agricoles, ils sont parqués dans l'enclos la nuit, et gardés aux environs du village par les bouviers le jour.

- La *culture du manioc* est aussi importante du fait que le manioc constitue la deuxième base alimentaire pouvant substituer le riz pendant la période de soudure. Il sert aussi d'alimentation animale à Maromena. Mais le sanglier constitue l'ennemi majeur de cette culture et limite la production.

- Le *tressage* est l'activité féminine plus importante pour certaines femmes. En effet, les produits tels que les nattes, paniers, vannes, chapeaux et petits ustensiles sont indispensables. Les nattes ont des utilisations multiples :

-- pour le séchage de paddy, dont la quantité vendue est proportionnelle au nombre de nattes utilisées pour sécher le riz ;

-- pour les taches domestiques ;

-- pour envelopper les dépouilles mortelles au moment de l'enterrement, etc.

Cette activité peut procurer un revenu monétaire non négligeable, mais elle reste encore une activité annexe, étant données les taches culturales et domestiques dont sont responsables les femmes.

- La *forge* est une spécialité des gens de Maromena. Elle est pour eux une activité importante car elle procure des revenus monétaires non négligeable. Les forgerons cherchent les matières premières (épaves d'auto) chez les brocanteurs d'Amboasary et de Fort-Dauphin. Ils fabriquent et réparent des outils agricoles et ménagers : bêches, faucilles, couteaux, sagaies, en utilisant le charbon comme source d'énergie pour la fonte. Ces artisans approvisionnent les régions voisines, jusqu'à Ranopiso. A titre d'indication, une bêche sortie de l'atelier coûte 2.000 à 2.500 Fmg, ou s'échange contre 20 gobelet (*kapoaka*) de riz.

- La *fonction publique* est une activité importante pour la communauté pour des raisons suivantes :

  -- le revenu mensuel de l'instituteur est régulier, sans risque d'aléas ;

  -- l'instituteur peut nourrir sa famille avec son bagage intellectuel autant que les riziculteurs le font avec leur force physique ;

  -- l'éducation est indispensable pour améliorer le niveau intellectuel des enfants.

Les moyens de subsistance de moyenne importance

- Les *élevages ovin et caprin* : les chèvres sont élevées par les villageois de Marotoko, tandis que les moutons par ceux de Maromena (les chèvres y sont traditionnellement prohibées). Ces bêtes sont élevées extensivement et gardées par les enfants pour les protéger contre les animaux prédateurs comme le *fosa* (mangouste). Ces animaux sont destinés à la consommation familiale et surtout aux repas d'entraide communautaire.

- Les *autres cultures* : ce sont les cultures de patate douce, de maïs, d'arachide, de banane, de canne à sucre, etc. dont les produits servent de complément d'aliments de base. L'importance particulière de la canne à sucre repose sur :

  -- son apport en énergie (glucide) aux travailleurs et pendant la période de soudure ;

  -- sa contribution au revenu monétaire à l'aide de fabrication clandestine de rhum local.

  Les plans de canne à sucre sont néanmoins ravagés par les sangliers, et leur culture n'est rentable que si les plantations sont clôturées.

Les moins importants

- Le *petit élevage de volailles et de porcs*, fait de manière semi-extensive, dont les produits sont destinés essentiellement à la consommation familiale, surtout lors des travaux rizicoles et des séjours des visiteurs ; ils sont quelquefois vendus localement pour couvrir les petites charges ponctuelles.

- Le *salariat* : il n'est pas encore pratique courante dans la communauté. En effet, il y a peu de salariés locaux ; la plupart de la main d'oeuvre salariée est procurée par les individus venant des villages voisins ou même lointains (certains sont venus du sud de Ranopiso) cherchant du travail saisonnier dans le village.

On emploie des salariés essentiellement sur les travaux de curage des canaux, de sarclage, récolte, et les travaux post-culturaux : battage et pilonnage de paddy, et sur le transport des produits au marché.

Comme l'indiquent les diagrammes des moyens de subsistance (Annexes 25 et 26), les moyens du subsistance varient peu d'une communauté à une autre.

B. Tenure des ressources naturelles renouvelables

La population de la région visitée a toujours utilisé les ressources naturelles pour satisfaire ses besoins quotidiens. Elle a donc une certaine connaissance (empirique ou par habitude) des ressources et elles est consciente de l'existence des diverses règles en rapport avec les RNR (ressources naturelles renouvelables). Ces règles évoluent et changent avec le temps en fonction des différents facteurs qui les influencent, entre autres la démographie et le climat. Cette section tente de montrer l'existence et l'articulation des règles (d'usage) concernant les ressources naturelles.

Les moyens de subsistance de la communauté reposent sur l'agriculture (secteur primaire), d'où la dépendance de l'exploitation des ressources. La majorité de la communauté est *Antanosy*, une ethnie composées essentiellement de riziculteurs qui ont l'habitude de vivre en équilibre avec leur environnement naturel. Ceci a pu être observé à Talakifeno, Marotoko et Betanimena où la population est sédentaire et vit à proximité de ressources forestières (voir *transects* en Annexes 27, 28, 29, et 30).

1. Les ressources sélectionnées

Certaines ressources commencent à poser des problèmes compte tenu de l'accroissement démographique et des variations climatiques, alors qu'elles ont une grande importance entant que moyens de subsistance des paysans. Elles n'arrivent plus à satisfaire les besoins des paysans étant insuffisantes, et deviennent source de conflits, ce qui affecte la tenure locale et qui peut ébranler l'entente dans la communauté (voir les *Matrices des ressources* établies par les différentes communautés en Annexe 31). De même, leur utilisation et leur exploitation finiront par avoir des répercussions sur les autres ressources, entre autres sur la ressource forestière. Ces ressources ont été sélectionnées pour l'étude de la tenure (les rizières, l'eau, et les terrains de pâturage) et pour une étude approfondie de la conception de la ressource forestière.

Les rizières

Les bas-fonds et les surfaces irrigables autour des villages sont presque tous convertis en rizières. Il y a trois saisons pour la culture de riz, mais pas encore d'amélioration de la technique culturale ; on arrive donc au seuil de surexploitation de la ressource. Or l'extension et l'exploitation des rizières sont fortement tributaires des possibilités d'irrigation.

Si l'eau disponible diminue, les rizières sont sous-exploitées ou cultivées uniquement pendant une saison. Actuellement, la possibilité d'extension est aléatoire, suite à la difficulté de creuser de nouveaux canaux, d'où le recours à d'autres surfaces irrigables situées dans les terroirs environnants, ou à l'intensification d'autres cultures moins exigeantes en eau (manioc) entraînant des nouveaux défrichements de la végétation (arbustive ou forestière).

L'eau

Cette ressource pose des problèmes du fait de son insuffisance tant pour l'agriculture (rizières et pâturages) que pour l'usage domestique (propreté et abondance),surtout en hiver. Les principales sources sont les rivières traversant les terroirs ; la quantité et la qualité de l'eau varient en fonction de l'abondance de la pluie et du vent humide venant de la mer.

L'eau pour l'agriculture est conduite par des canaux d'irrigation puis distribuée dans les rizières en étages en fonction de sa disponibilité et des accords entre les propriétaires. Il arrive que des sources temporaires provenant des montagnes rocheuses soient utilisées en complément de l'eau des rivières. Il n'y a ni amélioration ni entretien des points d'eau pour l'usage domestique (lessive, vaisselle, hygiène).

Les paysans ont acquis une technique avancée sur la réfection ou la construction des mini-barrages (*tonta vato*). De même, ils entretiennent leurs canaux (renforcement des rebords, curage bi-annuel, visites fréquentes de la source). Certaines croyances veulent même que les rivières aient des "propriétaires" (cas de Betanimena) et que des offrandes soient faites pour que la pluie vienne.

Depuis deux ans, cette ressource paraît relativement suffisante pour les paysans, à la différence des années précédentes où la sécheresse n'a pas permis la riziculture. Comme les paysans se concentrent sur les activités rizicoles, on observe une diminution des superficies d'autres cultures et une extension de la végétation naturelle (*akata*).

Le pâturage

L'élevage bovin est une forme de thésaurisation des paysans. Le nombre de boeufs des habitants de la communauté de Talakifeno s'élève à 300 environ ; il y en a 500 à Marotoko. Les zébus pâturent sur les montagnes qui entourent les villages. Il arrive aussi que des zébus appartenant à des parents vivant dans d'autres communautés soient élevés dans le terroir pour des raisons de sécurité.

La qualité du pâturage dépend de la pluie et de la période de délivrance des autorisations de feu de brûlis (pour les pâturages non boisés) . En général, l'élevage se fait de façon extensive dans la forêt (sèche ou clairsemée) ou dans les buissons environnants.

Actuellement, les pâturages sont abondants et variés (forêts, arbustes, herbacées, buissons, rizières en jachère) . Toutefois, des conflits surviennent (combats des mâles géniteurs) à cause de la juxtaposition des parcelles ou même de l'arrivée des troupeaux appartenant aux communautés voisines. Si, suite à la dernière famine, il y a peu de zébus actuellement, il est probable que des problèmes surgiront, surtout si le rythme d'accroissement du cheptel bovin actuel se maintient. La logique de production se fait entre la production et

la vente de riz d'une part, et l'achat de zébus d'autre part. Cet élevage extensif est une menace latente qui dégrade progressivement la ressource forestière, donnant de moins en moins de chance à la régénération naturelle. On remarque que la forêt sèche caducifoliée est un écosystème fragile qui repose sur l'alternance de deux saisons distinctes.

2. *Types de propriété*

Est considéré comme propriétaire tout individu libre :

- d'effectuer toutes les transactions sur une ressource (droit d'aliénation) ;
- de pratiquer toutes les formes d'utilisation ou de mise en valeur d'une ressource ;
- de percevoir et d'utiliser des revenus provenant de la mise en valeur d'une ressource.

La forme de propriété des ressources varie selon l'importance et les valeurs attribuées à la ressource. Elle peut évoluer selon les changements qui se produisent dans la communauté et en parallèle en fonction de l'évolution de la perception locale.

Les communautés visitées étant patriarcales et lignagères, une certaine confusion sur la tenure se fait sentir : les communautés semblent tiraillées entre la cohésion sociale et le début de l'individualisme causé par la difficulté d'accès aux ressources. Les ressources pour lesquelles il existe une réglementation et des types de propriétés--jusqu'au type individuel--sont la rizière (avec les autres terrains de culture) et les canaux d'irrigation. Les pâturages sont des propriétés communautaires ou lignagères.

Quelques types de propriétés ont été identifiés ; ils peuvent varier pour une ressource donnée ou d'une ressource à une autre.

La propriété individuelle

Celle-ci implique qu'une partie des ressources appartient à une personne ayant le droit de la mettre en valeur et d'utiliser la propriété. Il y a exclusion sur l'accès et l'utilisation.

La propriété individuelle peut inclure les terrains de cultures (rizières), les terrains d'habitations, les arbres fruitiers et les canaux d'irrigation récemment construits.

Elle est apparentée à la propriété familiale (famille nucléaire) car, sauf cas exceptionnel, on n'est propriétaire d'une ressource que lorsqu'on est père de famille.

La propriété lignagère

Le lignage est considéré comme une famille élargie, dirigée par une personne (l'aîné) qui permet l'utilisation de la ressource à sa progéniture. C'est le cas des terrains de culture, de l'eau des canaux d'irrigation et, surtout, des terrains de pâturage. Une ressource peut être la propriété d'un lignage identifié à l'exclusion d'autres utilisateurs.

Le lignage, même s'il est étendu, est toujours respecté par la communauté : les familles qui le composent, et la propriété lignagère qui se transmet d'une génération à une autre, respectée dans la communauté. Il arrive que la taille de la propriété augmente avec la famille lignagère. C'est le cas des lieux de pâturage.

Néanmoins, il est des cas ou la propriété lignagère est difficile à identifier du fait de l'existence des liens inter-lignagers dans la communauté (mariage, fraternité de sang, donations) et d'une certaine flexibilité des règles d'utilisation des ressources.

La propriété communautaire

Elle peut concerner les ressources :

- potentiellement utilisables par la communauté et qui se trouvent à l'intérieur du terroir. Il s'agit des forêts, des pâturages, et de l'eau de la rivière.

- dont l'utilisation a été possible grâce à l'intervention de l'Etat (canaux d'irrigation communautaires).

L'état gère les ressources qui appartiennent à la communauté. On utilise toujours le mot *fokonolona* pour se référer à la propriété communautaire (*tanim-pokonolona*, *alam-pokonolona*, *kanalim-pokonolona*).

3. Accès, contrôle et utilisation des ressources

La réglementation sur les ressources se divise en deux catégories distinctes :

- celle consécutive aux règles formelles, contenue dans les textes de l'Administration, consignée par écrit et mises en vigueur par l'intermédiaire des agents affectés dans la région; et en parallèle

- les règles locales reconnues par la communauté et généralement non écrites mais tacites.

Les règles formelles

Elles sont relatives à l'utilisation rationnelle des ressources contrôlées par les agents de l'administration affectés dans la région.

- **accès aux ressources** : une partie des terrains domaniaux (avec ou sans végétation) peut être donnée à un tiers consécutivement à une demande spécifiant la partie désirée. Après vérification sur terrain de l'agent et du *fokonolona* qu'il n'y a pas encore de propriétaire, le terrain est cédé au demandeur après paiement d'un droit (timbre fiscal) . En fait ce droit n'est qu'un droit au défrichement mais il est interprété par les paysans comme étant un droit d'accès. Le terrain ainsi obtenu est considéré par la communauté comme une propriété privée.

Pour les barrages construits par l'Etat, le captage, la conduite et la distribution de l'eau sont laissés à la communauté bénéficiaire.

- **utilisation des ressources** : l'Etat suit le prélèvement de certains produits forestiers et accorde les autorisations pour l'exploitation d'autres ressources (droit d'usage et droit de coupe). Le permis de coupe, permettant aux villageois d'exploiter des bois pour la construction sur demande passe par le KASTI, puis par le Chef de Secteur (superviseur des APN) et enfin par la circonscription forestière. La durée d'attente d'une réponse est d'environ un mois et l'exploitation se fait sur une zone bien délimitée (Forêts d'*Ampotomainty* et *Analalava*) .

Le droit d'usage permet à la communauté de collecter différents produits (bois mort, plantes médicinales, fruits et graines comestibles) dans les forêts domaniales près desquelles elle est installée.

Il est aussi accordé une autorisation de pratiquer des feux de pâturage une fois par an (en septembre) consécutive à une demande formulée par l'ensemble des *fokonolona*. Cette autorisation n'est alors valable que deux à trois mois, période pendant laquelle de nouvelles pousses (fourrage) apparaissent.

Normalement, ces permis et autorisations sont gratuits ou assortis d'un droit symbolique à payer, ce qui ne semble pas être le cas si l'on croit les doléances formulées par les membres des communautés visitées.

- **contrôle des ressources** : il est effectué au sein de la communauté par le KASTI au niveau de l'arrivée des nouveaux produits forestiers et des nouveaux défrichements dans le village. Il y a également les APN et le Chef de Secteur

qui sont chargés de la "sensibilisation" et qui veillent sur toute activité ayant tendance à la destruction de la forêt.

L'administration forestière et le WWF travaillent en collaboration dans cette région pour l'encadrement des paysans et pour le suivi de l'application de la réglementation forestière.

Les règles locales

Ce sont des règles usuelles qui ont pris naissance dans la communauté et consacrées par l'usage, se sont transmises de génération en génération ; elles sont respectées et reconnues par la communauté. Actuellement, elles sont encore suivies et respectées tout en étant modifiées, suivant le besoin d'adaptation et l'influence des règles externes ou d'autres facteurs. Les règles opératoires régissent les relations dans le village et ont une influence notoire sur l'exploitation des ressources naturelles renouvelables.

Les modes d'accès aux ressources

Il s'agit de l'ensemble des règles permettant à une personne d'accéder, puis de se sentir propriétaire d'une ressource, pour être libre de pratiquer toute activité de mise en valeur ou d'effectuer des transactions. La terre est la seule ressource ayant un caractère de propriété restreinte (propriété individuelle ou familiale) et dont l'accès est bien défini. On s'approprie la ressource terre et on y accède par :

- **héritage** : comme les communautés existent depuis longtemps (en moyenne cent ans), la plupart des ressources appartenaient aux ancêtres. C'est par héritage qu'elles ont été transmises aux nouvelles générations. Le transfert, ou l'accès aux ressources, se fait suivant des priorités bien définies, la base étant que la ressource reste la propriété privée d'une famille ou d'un lignage considéré, quelque soit son évolution. Le premier bénéficiaire dans la famille est le garçon (il fut un temps ou le droit d'aînesse prévalait--il est encore fois pris en considération, mais actuellement on divise plutôt les parts en parties égales) ; viennent ensuite la fille (à défaut de fils), et enfin les frères du père de famille ou, à défaut, ses cousins. Il y a deux modes d'héritage :

  -- si les parents sont encore vivants, et que les garçons se marient, ils leur donnent des terrains pour permettre à leur famille de subsister. Ces terrains sont leur part prévue d'héritage, mais ils peuvent déjà y accéder tout en sachant qu'ils ne seront pas les vrais propriétaires tant que leurs parents seront en vie. Ainsi, une partie des récoltes est donnée aux propriétaires, les parents, en guise de reconnaissance (ceci ne constitue pas une obligation).

Ce mode d'héritage s'apparente à une règle d'utilisation. Quoiqu'il en soit, on rencontre rarement de problèmes et les terrains utilisés deviennent toujours la propriété de l'utilisateur prévu pour en être héritier.

-- après la mort des parents (le père), les enfants deviennent de fait propriétaires des ressources, *s'ils ont respecté leurs obligations pendant la veillée mortuaire*. En effet, le respect des obligations, en général l'abattage de zébus, est considéré comme étant un acte d'achat ou la justification-même de l'accès à un héritage. Elles doivent être des biens (zébus) personnels appartenant en propre au futur héritier.

Parfois, la réalisation de ces obligations influe sur le partage de l'héritage, qui est fonction des apports entre co-héritiers. Chacun essaye de satisfaire ses obligations quitte à vendre ses terrains, des zébus, ou d'autres biens de valeur) pour justifier l'accès à l'héritage.

- **accès par achat** : cette procédure n'est pas fréquente dans la communauté et on ne la rencontre du reste que dans des cas de difficulté extrême ne permettant pas de trouver d'autres solutions (famine, maladies, obligations pour des funérailles, immigration, après la vente de tous les zébus). Il se fait de deux façons :

  -- sans distinction de l'acheteur ; c'est alors une transaction simple et définitive. Ceci est le cas quand le propriétaire émigre après la vente. La transaction se fait en numéraire ou en zébus.

  -- en sélectionnant les acheteurs pris parmi les parents proches du propriétaire (frères, cousins), dans le but de récupérer la ressource vendue si le propriétaire initial en avait un jour la possibilité ; ceci est le cas si le vendeur reste au village ; la transaction se fait en nature (zébus ou produits agricoles).

  Dans tous les cas, l'acheteur a plein droit sur l'utilisation de la ressource et la mutation de la propriété est reconnue par la communauté.

- **accès par don** : les dons peuvent être confondus avec une utilisation à long terme si le donateur est encore en vie. Le don est une forme de reconnaissance envers un tiers qui a rendu des services au propriétaire de la ressource. Le donateur est en général un foyer sans enfant ou grand propriétaire de ressources.

- **accès par la recherche d'une source d'eau** : chez les paysans, elle précède toujours la procédure formelle d'une demande d'accès à la terre. Comme l'eau est le facteur le plus important pour l'exploitation d'un terrain, la découverte, la

localisation, ou la mise en valeur d'une source pose parfois des problèmes (passage sur un terrain ou dans la forêt, existence d'un propriétaire). En général, l'appropriation d'une source sur un terrain entraîne la possession de ce terrain. Les terrains qui ont des propriétaires sont tous cultivables et irrigables.

On voit donc qu'il y a une certaine rigueur pour l'accès à une ressource considérée, en général, comme étant une propriété lignagère. Pour se protéger, et exclure les femmes du droit à l'héritage, un lignage accepte ou propose même des unions intra-lignagères très tôt (15 ans), sauvegardant ainsi la propriété familiale.

Actuellement, la prise en considération des demandes formelles de défrichement est suspendue, ce qui oblige les utilisateurs à se retourner vers les règles locales pour accéder à une ressource.

Les règles de contrôle

Il s'agit de prérogatives reconnues ou accordées à certaines personnalités pour garantir le bon fonctionnement du système ou les transactions en rapport avec la tenure locale. Elles revêtent deux formes :

- **contrôle de l'accès aux ressources** : Compte tenu du souci de préserver l'unité de la communauté, le transfert d'une ressource revêt une très grande importance. Tout transfert est donc supervisé par un groupe de personnes, qui peut être constitué de *Ray aman-dReny*, de notables ou de personnes majeures, et qui se sent responsable auprès de la communauté. En cas d'achat, deux personnes munies de leur carte d'identité assistent à la délimitation de la ressource quand cela est nécessaire et la procédure de vente se fait au niveau du *fokontany*. Il y a ainsi formalisation de l'accès avec une certaine légitimisation par les représentants de la communauté.

Les *Ray aman-dReny* jouent un rôle important dans l'accession à un héritage :

-- ils se concertent et s'informent mutuellement sur les dispositions qu'ils ont prises pour le partage de l'héritage à leurs enfants. Ainsi, il arrive que ce soit les *Ray aman-dReny* règlent l'héritage surtout s'il y a mort subite du père de famille, en fonction de la réalisation des obligations rituelles par le potentiel héritier durant les funérailles.

-- quand un père de famille la division de l'héritage avec ses enfants, il en fait part aux *Ray aman-dReny* qui interviennent surtout en cas de mésententes entre les héritiers après la mort des parents.

Ainsi, on peut dire qu'il y a un système de contrôle interne régissant l'accès à une ressource, que ce soit par héritage ou par achat. Ce système est géré par les *Ray aman-dReny* (*olom-be*) ou les notables (aînés) du village.

- **contrôle sur l'utilisation des ressources** : les rizières étant déjà délimitées par une bordure surélevée (*talaha*) il n'y a pas de risque de confusion sur la propriété. Pour les jardins, on place des blocs de roche *(efi-tany)* comme limite artificielle en présence des *Ray aman-dReny*, témoins de la délimitation. En cas de conflits, les *Ray aman-dReny* interviennent et précisent les vraies limites en fonction de reconnaissances et en accord avec les antagonistes.

L'eau dans les canaux d'irrigation est contrôlée quotidiennement par les propriétaires pour maintenir le niveau adéquat dans leurs rizières. Ils règlent les débits à l'entrée et à la sortie tout en tenant compte des besoins nécessaires aux parcelles adjacentes (submersion des jeunes plantes ou repiquage, suffisance de l'eau) . Cette eau des canaux d'irrigation est souvent source de conflits non déclarés dans la communauté se caractérisant par des grognes, et des groupes informels de personnes ayant les mêmes problèmes se forment.

NB : Les plantations pérennes ne sont utilisées ni à titre de délimitation ni à titre de sécurisation, mais plutôt pour la consommation des graines et pour la protection contre l'érosion des berges des rivières ou des canaux d'irrigation.

Utilisation des ressources

Il n'y a pas de règle stricte sur l'utilisation des ressources, et on observe plutôt une flexibilité du système de tenure du fait que les habitants sont de même parenté. Néanmoins, il a été perçu certaines formes d'utilisation consécutives aux relations intra-villageoises ou entre autochtones et immigrés.

- **l'héritage vivant** : il est permis aux fils capables de produire et de travailler sur le terrain familial, bien que la récolte soit encore gérée par les parents. Les *Ray aman-dReny* décident des cultures et parfois même de l'arrangement des espaces.

- **le prêt** : il consiste à accorder une ressource pour l'utilisation par un tiers sous certaines conditions. Il se fait entre familles ou avec la famille d'un frère de sang. La durée d'utilisation est limitée et le genre de cultures est clairement spécifiée (il s'agit, en général, du riz). Il n'y a pas d'obligation sur la récolte laissée à la libre disposition du travailleur. Si elle est bonne, il en donne une partie (ni définie, ni obligatoire) au propriétaire.

- **la rotation** : elle est pratiquée au niveau de l'utilisation de l'eau qui est une ressource rare pendant une certaine période et est parfois objet de conflits.

Comme les rizières sont en terrasse et que les canaux d'irrigation passent sur des terrains appartenant à des propriétaires différents, il y a toujours des accords et des consensus sur leur utilisation. Ainsi :

-- le premier bénéficiaire est celui qui se trouve en amont du canal. En général, ce terrain appartient au propriétaire du canal, donc au plus âgé d'une lignage. Puis, le droit d'utilisation est accordé aux utilisateurs de l'amont à l'aval du canal.

-- la rotation devient une nécessité si l'eau n'est pas suffisante pour l'irrigation des terrains. En général, chaque utilisateur a droit à une ou deux journées selon la superficie de sa rizière.

-- il est interdit de construire un barrage sauf pour le dernier propriétaire en aval ou ceux qui ne captent qu'une petite partie de l'eau de la rivière.

- l'usage domestique de l'eau des canaux est contrôlée ; de toute façon, les paysans préfèrent l'eau de la rivière pour cet usage.

Le système de production est fortement tributaire de la disponibilité en eau et la réglementation est souvent élaborée de cette ressource ; ceci est notamment le cas pour la mutation d'une terrain et pour un héritage.

Il faut noter que la maîtrise technique de l'eau dans les communautés n'est pas encore totalement maîtrisée d'où des conflits nés de l'abondance ou de l'insuffisance de l'eau.

Le métayage

C'est un procédé, appelé *tolo-mizara*, qui n'est pas habituel dans la région mais qui commence à se pratiquer du fait de la difficulté d'accès à la propriété d'une ressource pour une certaine frange de la population.

Il implique l'interdiction de toute plantation pérenne et l'obligation de donner un tiers ou la moitié de la récolte au propriétaire. Le métayer s'occupe de tous les travaux et il fournit lui-même les intrants agricoles. Le propriétaire ne met à sa disposition que le terrain et l'eau. Le métayage se fait en général entre un immigré et un grand propriétaire terrien. En fait, c'est l'accès à l'eau qui motive le métayage car les terrains cultivables, c'est à dire irrigables, ont tous des propriétaires.

Ainsi la souplesse des règles d'utilisation des ressources résulte de l'unité de la communauté et de l'abondance des ressources. Toutefois, elle n'a aucune influence sur la rigueur observée pour accéder à une ressource.

5. Conclusions

Si on tente dégager les forces et les faiblesses des systèmes de tenure rencontrés, d'une part, et le rapport entre ces systèmes et l'efficacité de la gestion des ressources naturelles renouvelables, d'autre part, les points suivants peuvent être énoncés :

Les forces des systèmes internes de tenure

- Les types de propriété sont la manifestation d'organisations communautaires mises en place par les communautés pour allouer les RNR en fonction de l'importance de chaque ressource ; des procédés de mise en valeur ; de l'évolution des ressources ; et de la possibilité d'une délimitation.

- Les systèmes de tenure, avec les techniques existantes de mise en valeur, permettent aux organisations communautaires ancestrales de subsister : la propriété individuelle n'exclut pas la possibilité de mobiliser toute, ou une partie de, la population pour les travaux d'envergure supérieure à la capacité du propriétaire.

- La division par les *fokonolona* de leur terroir aide l'organisation communautaire pour assurer la sécurité publique : d'un hameau à un autre, la responsabilité de maintenir l'ordre est transmise aux habitants des différents secteurs. De même, chaque groupe d'habitants est responsable des dégâts affectant les ressources naturelles (feux sauvages et/ou surexploitation).

- Tel qu'ils ont évolué, les systèmes de tenure actuels ont intégré des éléments de la réglementation officielle :

  -- les utilisateurs paient des impôts globaux sur les rizières ;

  -- ils acceptent les taxes pour accéder aux pâturages en pratiquant le brûlis ;

  -- ils paient les redevances pour l'obtention de permis de coupe.

Jusqu'à présent, les utilisateurs des ressources essaient d'adapter la tenure pour qu'elle n'aille pas à l'encontre des règles externes. Cependant, il faut reconnaître que cet effort d'intégration des règles externes a ses limites (cela a été le cas lorsque les projets de bornage des terrains ont été rejetés par les communautés).

- Les systèmes internes de tenure minimisent les possibilités de conflits concernant les RNR : en cas d'insuffisance d'eau, un système de rotation des canaux d'irrigation existe ; la propriété d'autrui est acceptée et respectée ; et les communautés s'accordent sur les terrains à cultiver.

Les faiblesses des systèmes internes de tenure

- L'accès aux ressources naturelles renouvelables n'étant pas coûteux, le niveau d'investissement en vue d'une intensification des techniques de mise en valeur est faible ;

- Les systèmes rencontrés ne sécurisent pas les habitants des communautés au même degré ; en effet, ils favorisent certaines catégories de personnes, telles que les hommes et les aînés, en particulier ;

- Les utilisateurs des ressources reconnaissent les limites de leurs responsabilités en ce qui concerne la gestion des ressources forestières ; ainsi, ils ne semblent pas être motivés pour entamer d'éventuelles activités d'aménagement telles que le reboisement.

Il en ressort que la force de la tenure locale réside dans l'application-même d'un système de tenure conçu au sein de la communauté concernée. Il est plus facile pour les utilisateurs des ressources d'adapter les règles d'accès, d'utilisation et de contrôle aux changements, d'une part, et d'associer les règles locales avec la réglementation officielle, d'autre part.

C. Organisation politique des communautés

1. Les institutions communautaires

Les institutions rencontrées à Talakifeno

La gestion des ressources communautaires implique l'établissement de règles, explique un membre de la communauté de Talakifeno. Les institutions de cette communauté, considérées comme étant un ensemble de règles régissant la communauté, sont clairement définies et généralement respectées. On distingue deux types d'institutions : les organisations locales et les organisations par les établissements étatiques, les ONG et les projets (voir le *tableau des institutions de la communauté de Talakifeno* en Annexe 32). Il faut noter que la communauté de Talakifeno distingue clairement les institutions internes, traditionnelles, des institutions d'origine externe, lesquelles sont essentiellement des organisations étatiques (voir *Diagramme des institutions de la communauté de Talakifeno* en Annexe 33).

Les institutions internes

Le *fokonolona* est l'institution interne la plus importante étant donné qu'elle regroupe le plus d'individus liés, ou tenus, par les mêmes règles. Le *fokonolona* est constitué de huit lignages dont les chefs, ou *olombe* sont les représentants, et d'un groupe minoritaire d'immigrants. Ce sont ces *olombe* qui assurent l'ordre au sein de la communauté. Ils sont responsables des actes des membres de leur lignage et sensés ne pas prendre le parti pour leurs descendants dans la résolution des conflits, et s'assurer qu'ils n'offensent personne dans la communauté.

Dans les prises de décisions communautaires et pour la résolution des conflits, ces *olombe* forment un collège consultatif à travers lequel un consensus communautaire est élaboré et, éventuellement, présenté au représentant local de l'Etat. Jusqu'à la fin de la IIème République, la représentation de la communauté était assurée par la désignation par le *fokonolona* d'un de ses membres au poste de président de *fokontany* ou de chef de village. En 1990, l'Etat ayant décrété que les Présidents du Conseil Local de Sécurité (PCLS) devaient être des fonctionnaires, le représentant désigné par le *fokonolona* n'existe plus à Talakifeno. Ceci pose un problème dans les prises de décisions communautaires dans la mesure où l'autorité de l'actuel PCLS, en apparence respecté, est contestée par les notables locaux et l'une des conséquence du mauvais fonctionnement du système de collaboration entre institutions locales et externes (l'Administration) est l'insatisfaction exprimée par les membres de la communauté quant à la qualité de l'enseignement.

Au sein du *fokonolona* existent des groupes d'entraide qui se sont constitués pour les travaux des cultures. La répartition des taches par sexe est bien définie. Néanmoins, cette répartition est moins nette dans les *savaregna* (familles étendues) où les membres s'assistent

mutuellement sans distinction de sexe et des règles, définies par les ancêtres et appliquées par la communauté, permettent l'organisation des travaux collectifs. Il faut noter que chaque *savaregna* a ses propres règles et, en général, la non-participation est sanctionnée par une pression sociale et/ou d'un traitement réciproque.

Les deux institutions locales qui lient le *fokonolona* au monde extérieur sont le groupe des jeunes, qui se rencontrent au cours d'événements sportifs (*ringa*), et le processus d'appel (*maneky*) qui permet aux membres de la communauté de faire appel aux communautés environnantes pour les travaux des champs.

Quelques constats s'imposent. On a affaire ici à une population d'environ 600 personnes fort bien structurée et capable de se gouverner. Les rapports de parenté plutôt proche (c'est-à-dire, à l'intérieur de lignage et de la famille étendue) établissent les institutions de base de l'organisation collective de la communauté. Quand le besoin se fait sentir, une des neuf instances principales rencontrées au sein de la communauté (huit lignages plus le *fokonolona*) se charge de résoudre le problème. Quand le problème se pose au niveau d'un lignage - travaux agricoles, par exemple - le *olombe* du lignage organise les interventions.

A Talakifeno on ne penserait pas à entamer une action collective sans règle. La phrase d'un habitant qui conçoit que *la gestion des ressources communautaires implique l'établissement de règles* semble refléter le consensus général de la communauté. Chaque famille étendue (*savaregna*) crée ses propres règles opérationnelles et guide ses affaires communes en fonction de ces règles. Donc chaque famille est maître chez elle-même et peut établir et modifier ses règles comme bon lui semble. Mais le doyen de chaque famille a la charge publique de veiller à ce que les membres de sa famille, par leur comportement, ne nuisent pas à autrui.

En même temps que l'on prévoit les règles, on prévoit les moyens de les mettre en vigueur et de sanctionner les violations. De plus, l'instance collective la plus élevée de la communauté, à savoir le conseil de *fokonolona*, traite les cas d'infraction qui ne peuvent être réglés au sein des lignages ou des familles. La règle générale de résolution de litiges veut que le *olombe* de chaque lignage se discipline pour éviter tout biais en faveur d'une membre de sa famille impliquée dans une dispute.

On peut tirer comme conclusion que la communauté de Talakifeno n'est ni sous-, ni sur-gouverner de point de vue de ses institutions internes. Elle est à même de faire face à beaucoup de problèmes au niveau du lignage et de la communauté en s'auto-gérant, de manière aussi efficace que ferme : ce qui ne concerne qu'une famille n'engage pas les interventions du reste de la population. Ce capital institutionnel est une richesse à ne pas sous-estimer, surtout en temps de réflexion sur le problème de changements de comportements impliqué par la logique des projets PCDI.

Les institutions d'origine externe

La communauté en identifie deux, de même importance : l'Etat et les Eaux et Forêts. Le rôle de l'Etat est essentiellement administratif. Par l'intermédiaire de son représentant local, il est sensé assister la communauté dans ses démarches administratives, surtout pour les mouvements humains et ceux des animaux au sein du terroir. Son utilité plus que le poids des règles qu'il impose donne à l'Etat son importance aux yeux de la communauté. Il en est autrement pour les Eaux & Forêts.

En effet, les règles du Service des Eaux et Forêts fixent les modalités d'accès aux ressources forestières et aux lieux de pâturage et limitent les possibilités de faire des feux de végétation sur une base saisonnière. Bien que contraignantes (permis de coupe payants) et pas toujours satisfaisantes (deux refus de permis de mise à feu dernièrement), les lois du Service des Eaux et Forêts sur l'accès et l'utilisation des ressources forestières sont respectées par les membres de la communauté. Le Service des Eaux et Forêts a assisté la communauté dans le passé en construisant un barrage pour l'irrigation qui ne fonctionne plus.

L'agent de conservation habite à Ambatoabo, à environ cinq kilomètres de Talakifeno. Du fait qu'il doit surveiller les terroirs de plusieurs communautés, il ne peut que lui être difficile d'assurer, à lui seul, un contrôle efficace.

Appréciation par la communauté des institutions qui les gouvernent

Le fait que la communauté de Talakifeno fasse une distinction si nette entre les institutions internes et les institutions d'origine externe est révélateur de l'attitude de ses membres concernant la gestion des ressources qu'ils utilisent.

Les règles locales sont, en général, considérées comme étant plus fiables que les règles d'origine externe dans la mesure où elles sont connues sans pour autant être écrites ; elles sont appliquées sur le terrain par les co-habitants exerçant une autorité au sein de la communauté. Ce sont en effet les *olombe* qui servent d'archives, tout comme ce sont eux qui garantissent la mise en vigueur des règles communautaires. Dans l'ensemble, ces règles sont efficaces, particulièrement dans la résolution des conflits et dans la détermination des sanctions à prendre vis-à-vis des délinquants de tout genre (vols). De plus, *la communauté affirme que le suivi et le contrôle de l'application des règles locales sont assurés par tout un chacun, d'où une efficacité à moindre coût* : si chacun est responsable, il n'est pas nécessaire qu'un groupe restreint s'investisse beaucoup pour que le système soit efficace. Il est fort intéressant de constater que les habitants sont aussi conscients de ce calcul : il témoigne d'une finesse dans le dessin des institutions, ce qui doit être à la fois apprécié et renforcé.

Aux yeux de la communauté, le rôle des institutions d'origine externe devrait être d'**assister** le *fokonolona* dans la gestion des affaires communautaires. A cet effet, les villageois se sentent donc libres d'adopter les règles qu'ils jugent bénéfiques à la

communauté, tout comme ils se sentent libres de rejeter celles qui les gênent dans la gestion efficace des leurs ressources. Ceci met l'accent sur un point important : les communautés visitées on montré une capacité certaine de légiférer, donc de façonner les institutions adaptées aux conditions locales, qu'elles sont les mieux à-mêmes de connaître et d'analyser. Un villageois affirme : "lorsque nos institutions locales sont défaillantes, nous avons recours aux institutions externes."

Conscients des défaillances inhérentes aux systèmes qu'ils progressivement mis place, il semble clair qu'il existe chez les populations isolées un sentiment qui reconnait l'importance d'une collaboration entre niveaux pour venir au bout de certains problèmes. Il n'en reste pas moins qu'ils respectent et défendent leurs propres institutions ; ils affirment, par exemple, que les problèmes d'insuffisance des ressources naturelles est due, en grande partie, à l'imposition des règles étatiques (la loi) sur les systèmes ancestraux de gestion des ressources. Il est intéressant de souligner la notion d'assistance, et non d'imposition, des institutions d'origine externe. Dans la réalité, les gens de Talakifeno sont tout de même contraints de respecter des règles qu'ils aimeraient rejeter et ils n'hésitent pas à dénoncer les abus perpétrés par les agents du *fanjakana*. D'après leurs témoignages, le personnel des institutions externes ne renforce pas les règles étatiques et, en réalité, il mine les efforts de gestion des ressources internes. On peut citer, notamment de nombreux exemples de vente illicite de permis de coupe par des agents des Eaux et Forêts ainsi que les abus flagrants et répétés des gendarmes (arrestations non justifiées et remise en liberté des détenus moyennant le paiement de pots de vin par la famille).

Les institutions rencontrées à Marotoko

Ici encore deux types d'institutions affectent le comportement des habitants de la communauté (Marotoko, Soamieba, et Maromena) : les institutions internes et externes. Mais une caractéristique marquante des trois *fokonolona* du *fokontany* de Marotoko est justement une sorte de paralysie institutionnelle quant aux actions collectives dépassant les limites des rapports de parenté. Les différentes unités fondées sur les rapports de parenté - les lignages et les familles regroupant les lignages - ne s'entendent que dans des circonstances jugées graves pour les actions visant à la fourniture des services d'utilité publique. Pour le moment, la gestion politique et technique des ressources naturelles par les villageois n'entre pas en compte étant donné que le Service des Eaux et Forêts domine dans ce secteur. Il est également important de noter la pression relativement basse exercée par la population sur les ressources forestières.

Les institutions traditionnelles (ancestrales)

Il s'agit essentiellement d'organisations familiales qui se fondent sur l'entraide pour les travaux culturaux et l'assistance en cas de décès et/ou de célébrations, telles que la circoncision (voir *Tableau des institutions de Marotoko* en Annexe 34). Ces institutions

constituent une certaine force de cohésion sociale pour les trois communautés du *fokontany* de Marotoko, étant donné qu'elles permettent les interactions régulières entre les membres des communautés. La famille (*fianakaviana*) est une institution que l'on retrouve dans chacune des trois communautés ; d'ailleurs les habitants de chaque groupement villageois sont constitués de membres d'une famille. Les résidents de Marotoko et de Soamieba sont les descendants d'une personne polygame ; ils appartiennent donc à une seule famille, alors que les habitants de Maromena sont des immigrants d'une même famille. Du reste, par rapport à Soamieba et Marotoko, les institutions de Maromena sont de nature plus familiale.

Il faut noter cependant que plusieurs vagues d'immigrations ont peu à peu contribué à un mélange de lignages dans le *fokontany* de Marotoko. De ce fait, on compte quinze chefs de lignage (*mpita-kazomanga*) ou encore *mpisoro*, pour la communauté de Marotoko seule, six à Soamieba, et deux à Maromena. Ce qui caractérise les institutions de Marotoko est le fait que les chefs de lignages ne se concertent pas pour les décisions communautaires. Chaque *mpisoro* a ses propres attributions au sein de son lignage. Il prend des décisions de façon isolée par rapport aux affaires communautaires, et il représente son lignage auprès de la communauté quand des réunions sont organisées. Cependant, une décision communautaire ne peut être prise si un seul des lignages n'est pas représenté (c'est du moins ce qu'affirme la communauté) ou si la majorité n'a pas donné son accord.

Ceci implique que les *mpisoro* des trois *fokonolona* de Marotoko favorisent une règle "constitutionnelle" locale effective dont trois traits sont marquants :

- on traite des problèmes à l'échelle la plus petite possible, c'est-à-dire en mettant les lignages face à leurs problèmes, de sorte qu'ils se servent, de préférence, de leurs propres forces et capacités, avant de faire appel aux autres lignages ; quand un problème concerne le *fokonolona* dans son ensemble, les chefs de lignages se concertent ; et quand la taille d'un problème dépasse l'échelle de la communauté, une concertation à plus grande échelle, au niveau du *fokontany*, se fait.

- la constitution accorde à chaque *mpisoro*, en tant que représentant de son lignage, un droit de veto qu'il peut poser simplement en s'absentant d'une réunion générale.

- la constitution offre tout de même la possibilité d'actions collectives sur la base d'une majorité des chefs de lignages, plutôt que d'une décision unanime de ces chefs.

On peut en déduire que ces *mpisoro* préfèrent être chefs chez eux, mais reconnaissent qu'il existe des problèmes où la concertation collective s'avère être indispensable.

Les institutions modernes

Elles sont les plus nombreuses et les plus influentes dans les trois communautés. Ces dernières sont regroupées au sein du *fokontany* et, sous cette institution administrative, sont appelées *fokonolona*. Il est important de noter que le *fokonolona* est dans le cas de Marotoko une entité administrative et que ce terme se réfère à l'ensemble des habitants du *fokontany* de Marotoko. Ces *fokonolona* sont en contact avec les institutions externes, à savoir le *fokontany*, le *firaisana*, le Service des Eaux & Forêts, et le WWF (les deux dernières institutions étant considérées par la communauté comme étant identiques).

Une association des parents d'élèves (RAM) s'est formée pour faire face au problème de médiocrité de l'enseignement dont se plaignent les membres de la communauté et l'actuel instituteur. Cette association est une des rares concrétisations d'un effort collectif de la part de Marotoko en tant que communauté.

En l'absence d'un consensus entre lignages, et par souci de maintenir un certain ordre au sein de la communauté, les habitants des trois villages ont établi une procédure et opèrent selon un système de rotation pour le choix des représentants locaux de l'Etat. Ainsi, le *fokonolona* (dans ce contexte, *fokonolona* désigne l'assemblée générale de *fokontany*) élit le Président et/ou Vice-Président ainsi que les membres du comité (*komity*) qui collaborent avec lui. Les personnes élues ont le droit de refuser la responsabilité qui leur est confiée si le *fokonolona* juge que les raisons avancées sont valables. Il s'agit en général des chefs de lignages dont les membres sont peu nombreux, et ces personnes ne bénéficient pas de beaucoup de main d'oeuvre pour les travaux culturaux, ce qui est symptomatique ; ils peuvent donc difficilement s'absenter des travaux des champs sans porter préjudice à leurs familles.

Ce qu'il y a de plus frappant dans les institutions de Marotoko, c'est la quasi-absence de liaison entre celles-ci (voir *Diagramme des institutions de Marotoko* en Annexe 35). Il apparait ainsi que les trois villages compris dans le *fokontany* de Marotoko se considèrent comme étant des communautés à part entière, ce qui explique notamment la difficulté de mobiliser les ressources communautaires. Ainsi les mêmes types de divisions présents entre lignages se retrouvent au niveau du *fokontany*. Intéressant est le fait que quatre lignages majeurs semblent dominer les autres. Les lignages les plus puissants, localisés dans la partie nord de Marotoko, n'arrivent pas à contraindre les autres à se plier à leur volonté. Ceux situés dans la partie sud du village de Marotoko, en revanche, sont plutôt pauvres et participent moins ouvertement aux affaires publiques.

Etant donné le caractère de l'organisation politique incarnée par les institutions internes de Marotoko, il est fort probable dans ce *fokontany* qu'une approche à la conservation des ressources et au développement des services d'utilité publique se fondant sur une présupposition d'unité locale est vouée à l'échec. Il vaudrait vraisemblablement mieux aborder la communauté en prenant les lignages comme unité d'action. Ceci impliquerait, par exemple, qu'un APN soucieux de proposer un système de gestion durable des ressources

forestières de Marotoko aurait intérêt à discuter avec des habitants des possibilités de subdiviser ces ressources en unités géographiques avant de les allouer aux lignages.

Un dernier point concerne les rapports entre agents des Eaux et Forêts et du WWF, d'un côté, et les habitants des trois *fokonolona* de l'autre côté. D'après les villageois, ils ne font pas la différence entre le personnel de l'ONG et celui de l'agence de l'Etat. Les possibilités d'action du WWF sont, de ce fait, tributaires des rapports qui prévalent entre forestiers et villageois.

Les institutions rencontrées à Betanimena

L'organisation institutionnelle de la communauté de Betanimena (dont le nombre d'habitants s'élève à 150 environ), qui fait partie du *fokontany* d'Ambatoabo (dont le nombre total d'habitants est de 1.500) est relativement simple en ce sens que seule la distinction entre institutions (règles) venant de l'extérieur et institutions internes en est le trait marquant. Le *fokonolona* constitue la base sur laquelle repose l'application et le respect des règles. Ce *fokonolona* est constitué de deux groupements humains.

Olom-Pifankatia

L'ensemble des habitants, autochtones et étrangers, constitue le groupe des *olom-pifankatia* (ou gens qui s'entendent bien) vivant sur le terroir de Betanimena, et en harmonie, selon un système de règles locales établies par les premiers occupants (par exemple, le système local de tenure foncière). Bien que les habitants reconnaissent leur appartenance à deux groupes ethniques différents (*Antanosy* et *Antandroy*), d'une part, et à des lignages différents, d'autre part, le comportement de chacun est dicté par le même ensemble de règles communautaires : les règles étatiques et les règles du *fokonolona* (voir *Tableau des institutions* en Annexe 36). Un seul individu est à la tête de la communauté : il s'agit du chef du lignage des premiers occupants du terroir (*Tanadalangy*). Il est le lien principal entre les membres de la communauté et entre la communauté et les institutions d'origine externe.

Une institution, de moindre importance, est constitué de joueurs de *ringa*. A travers cette association, la communauté est en contact avec des institutions de même type des communautés environnantes (Marotoko, Maromena, et Ambatoabo).

***Karaza* (lignages)**

Le type d'activités menées collectivement distingue ce groupe du premier. En effet, comme le montre le *Diagramme des institutions* (Annexe 37), il existe deux types d'actions collectives :

- les travaux qui incombent typiquement au *fokonolona* dans son ensemble ; ils comprennent l'entretien de l'infrastructure d'utilité publique (route, canaux d'irrigation) et les travaux culturaux (mise en condition des rizières, repiquage) ; et

- les prestations qui sont du ressort exclusif des membres d'un même lignage : circoncision, divorces dûs aux interdits matrimoniaux (*hefi-paly*), et bénédiction de la prospérité.

Les institutions d'origine externe, regroupées par la population sous l'unique catégorie de *fanjakana*, sont essentiellement des organisations étatiques. Les règles établies par ces services étatiques sont transmises à la communauté par des représentants locaux (PCLS pour le *fokontany* et KASTI pour le Service des Eaux et Forêts). Ici encore, c'est le *olombe* de la communauté qui constitue le lien majeur entre institutions internes et externes. Ces institutions externes règlent essentiellement les problèmes relatifs à la sécurité publique (gendarmes et *fokontany*), à l'entretien de l'infrastructure d'utilité publique au niveau du *fokontany*, et à la protection de l'environnement.

La communauté se montre résignée face aux institutions gouvernementales, que les règles qui les affectent leur paraissent bénéfiques ou non. Parmi ces règles, celles du Service des Eaux et Forêts ont le plus d'importance du fait qu'elles affectent fréquemment la communauté et que les sanctions sont directement appliquées.

2. *Mécanismes de prise de décisions collectives*

Talakifeno

Les décisions du *firaisana* et du *fivondronana* sont transmises au *fokontany* de Talakifeno par l'intermédiaire du PCLS qui est assisté d'un vice-président et des membres du Comité Local de Sécurité (CLS, appelés *komity* par les habitants), au nombre de six dans le cas de Talakifeno. Ces derniers sont élus par les *Ray aman-dReny* pour s'occuper essentiellement de tout ce qui touche l'administration du quartier ; leur nombre est proportionnel au nombre d'habitants par quartier. Leurs tâches consistent à signer le registre pour les boeufs (*bokin'omby*) ; à transmettre à la population de leur quartier les décisions du *fivondronana* ou du *firaisana* ; à dire ce que les gens doivent faire ; et à recevoir les étrangers de passage. En somme, les CLS sont les représentants du pouvoir central dans le quartier où ils habitent, et sont acceptés comme tels du fait de leur désignation par les *Ray aman-dReny*.

La communauté de Talakifeno est composée de huit lignages (*karaza*), chacun dirigé par un *olombe*, ou chef, qui dispose, à cet effet, des pouvoirs et des droits sur les membres de son lignage (pouvoir de réprimander un membre de son lignage, droit à la perception d'une partie des récoltes par simple reconnaissance de son statut). Les *olombe* sont appelés à se

réunir au *firaisana* avec leurs PCLS et CLS si la réunion concerne un projet du *fokontany*, tel que la mise en place d'un service d'utilité publique (école, barrage).

A l'issue de la réunion au *firaisana*, le PCLS, les CLS et les *olombe* se réunissent entre eux, dans leur village, et discutent de la faisabilité du travail en arrêtant le calendrier des travaux, la participation en nature et en argent de chaque membre du CLS (*komity*). Par la suite, ils convoquent une réunion du *fokonolona* afin que tous les membres de la communauté puissent prendre connaissance de l'action collective à entreprendre, d'une part, et pour décider de l'organisation des travaux d'autre part.

La participation en nature et argent est proportionnelle au nombre de CLS et d'habitants dans chaque quartier. A Talakifeno même, il y a quatre CLS. La participation du quartier de Talakifeno est donc la plus élevée, puisqu'il y a six CLS au total dans la communauté.

Il arrive que le *fokonolona* refuse la décision du PCLS, des CLS, et des *olombe* réunis, par exemple lorsqu'il estime que le coût du projet en question est trop élevé, ce qui a été le cas pour la réalisation des table-bancs pour l'école. Pour cette question l'instituteur a déjà provoqué plusieurs réunions des parents d'élèves et de tout le *fokonolona*, mais jusqu'à présent personne ne s'est manifesté pour construire les table-bancs, et ce malgré les conditions précaires dans lesquelles les élèves étudient. La raison avancée pour le refus de participation du *fokonolona* est que le coût en est trop élevé.

Marotoko

Décisions sur les travaux culturaux (mise en condition des rizières, repiquage, moisson)

Les décisions sur les travaux culturaux relèvent de la compétence du propriétaire des travaux (*topon'asa*). C'est lui qui fait, en général, la répartition des taches que ce soit pour les hommes ou pour les femmes ; c'est également lui qui assure la nourriture des travailleurs. Les travaux ne durent qu'une journée.

Demandes en mariage

Ce sont les *olombem-pianakaviana* (grand-pères, oncles, pères) qui décident de l'acceptation ou non du gendre. Si ce dernier est approuvé, il doit remplir certaines conditions telles que l'exécution du *havandalana*, qui consiste à réunir une somme d'argent que l'on donnera aux parents de la mariée (500 à 1.000 Fmg), une couverture destinée à la grand-mère de la jeune fille, et à apporter un bovidé pour la noce. Après l'abattage du boeuf apporté par la partie masculine, les *olombem-pianakaviana* vont donner leur bénédiction aux nouveaux mariés.

Circoncision *(savatsy)*

Pour la circoncision c'est toujours les *olombem-pianakaviana* qui dirigent la cérémonie. Ce sont eux qui annoncent le jour favorable à l'enfant. Ils transmettent ensuite la nouvelle aux autres membres de la famille, et ces derniers apportent, soit un zébu, soit de l'argent.

Décès

En cas de décès, ce sont les *olombem-pianakaviana* qui annoncent la mauvaise nouvelle à tout le village ainsi qu'aux autres membres de la famille se trouvant ailleurs. Ils décident du cérémonial en général et dirigent la préparation de la nourriture pour l'assistance (pilage de riz, abattage des zébus apportés par les *ati-hena* ou les gendres) ; de la fixation du jour de l'enterrement, et du lieu où doit être déposée la dépouille mortelle. Il n'y a encore jamais eu de travail collectif à effectuer : tout le monde doit prouver sa sympathie et assister à la veillée mortuaire. Durant le séjour de la dépouille au village, les voisins ainsi que les autres membres de la famille présentent leurs condoléances et apportent une certaine somme d'argent (*basimena*) pour aider la famille du défunt face aux dépenses imprévues et inévitables en de telles circonstances.

Décisions administratives

En ce qui concerne les décisions administratives, elles viennent parfois du *firaisana* et sont transmises au PCLS du *fokontany* pour être examinées et exécutées par le *fokonolona.* Quelques exemples peuvent être cités :

Routes et pistes

Pour les routes, il n'y a eu pratiquement aucun entretien, sauf à l'occasion de l'arrivée des secours fournis par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) en 1992, et ce sont les PCLS et les CLS de chaque *fokontany* qui ont décidé de réparer les routes pour permettre aux véhicules du PAM d'accéder de façon relativement facile aux villages.

L'école de Marotoko

Pour l'école de Marotoko, l'idée de sa construction est venue de quelques membres du CLS constatant que la seule école des environs était trop loin pour les écoliers. Ainsi, les *olombem-panjakana* (responsables administratifs) et les *olombe* du village se sont consultés pour déterminer ce qu'il fallait faire. Pour mener à bien la gestion de l'école, les parents d'élèves ont fondé une association et ont élu un président chargé de travailler avec l'instituteur (contrôle). Une coopération certaine existait entre les parents d'élèves et le *fokonolona* pour la mobilisation des fonds et de la main d'oeuvre. Il était prévu qu'en cas de non-participation aux activités touchant l'école, les concernés n'obtiendraient pas de passeport

pour leurs zébus, et ne bénéficieraient pas de l'assistance du *fokonolona* en cas de besoin. Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion entre membres du *fokonolona*, mais il n'a pas été nécessaire de sanctionner qui que ce soit vue la participation active de tous.

Betanimena

***Lisam-be* (décorticage du riz)**

Il se fait surtout lorsque quelqu'un envisage d'investir dans les moyens de production tels que les boeufs. Il fait alors appel aux autres membres de la famille (une dizaine au total) et leur assure la nourriture et la boisson et, pour que l'opération soit rentable, il lui faut, en général, obtenir de 2.000 à 4.000 *kapoaka* de riz.

Pour le *hôsy be* (mise en condition des rizières), on utilise jusqu'à une cinquantaine de boeufs si la surface est assez grande (5 à 6 ha) et une dizaine d'hommes. C'est le propriétaire des rizières qui demande des boeufs aux autres membres de sa famille si les siens ne suffisent pas ou s'il n'en possède pas.

Le curage des canaux d'irrigation est une action collective délicate qui conditionne plus ou moins directement la récolte. Par conséquent, les règles qui régissent les travaux de curage sont sévères, que ce soit lors de la remise en état d'une partie du canal, détériorée accidentellement ou non, ou alors des entretiens périodiques. Tous les propriétaires de rizières doivent participer au curage, à l'exception des malades, de ceux qui vont au marché ou de ceux qui ont une femme qui vient d'accoucher. Ceux-ci ne sont pas pénalisés, mais les autres qui n'ont pas participé aux travaux sans raison valable sont frappés d'une amende de 1.500 à 2.000 Fmg. Le montant des amendes servira à payer les salariés qui seront recruté pour faire le travail à la place des absents. Pour ceux qui se défilent délibérément, leurs voisins vont jusqu'à boucher le canal qui irrigue leur rizière. Il arrive, qu'en plaine saison culturale, des propriétaires ne puissent pas participer activement aux travaux d'entretien d'un canal. Ils recrutent alors des salariés dont la rémunération est prélevée sur une caisse alimentaire par des cotisations ; un secrétaire est chargé de la tenue des livres.

3. Actions collectives et mobilisation des ressources communautaires

Les niveaux de résolution

A Talakifeno, le règlement des conflits peut se faire de différentes façons, en fonction de leur importance.

Si un membre d'une famille commet une infraction ou un délit, les parents doivent lui conseiller de ne plus récidiver, et l'intéressé doit rembourser ce qu'il a volé en numéraire (*miefa*). Il arrive qu'un zébu soit abattu pour la réconciliation (*mitata*).

Si les arrangements n'aboutissent pas, les parents ont recours aux *olombe* et, si besoin est, au comité. Si, à son tour, cette instance n'arrive pas à réconcilier les parties apposées l'affaire est portée devant le président (PCLS).

Si cette dernière instance échoue à son tour, l'affaire est portée devant le *fokonolona* par la partie lésée. Les huit *olombe* dirigent l'audience. Ils font connaître publiquement ce que les *Ray aman-dReny* ont déjà tenté de faire pour réconcilier les parties. Ensuite, les parties présentent successivement leurs récriminations et leurs arguments ; durant l'audience, les membres du *fokonolona* au courant de l'affaire peuvent intervenir en posant des questions pour plus d'éclaircissement et pour entendre les témoignages. A partir de ce niveau jusqu'à un niveau supérieur, les deux parties en cause payent une certaine somme, appelée *tsanganaloky*, qui n'est pas une amende, mais une sorte de participation et qui va dans la caisse du *fokonolona*. Si cette instance arrive à faire avouer le fautif, ce dernier doit rembourser les frais, ou la participation, de l'autre partie. Sinon, c'est-à-dire en cas de résistance de l'une des deux parties, le "jury" dressent et signe un procès verbal de non conciliation et renvoie les parties devant une instance supérieure, jugée capable de trancher leur affaire. Il se peut qu'on arrive a démontrer que l'accusation n'est pas fondée ; la partie qui a porté l'accusation paie alors une amende.

Lorsque des doutes ou des suspicions pèsent sur un individu, ou quand un individu est pris en flagrant délit mais qu'il ou elle nie son forfait, le règlement du litige se fait par le *sang*. Le *sang* est une cérémonie traditionnelle dirigée par les *olombe* ou les *zanak'ampela* (fils ou fille d'une femme), et qui consiste, soit à tuer un zébu rouge à en prélever le foie et le griller avant d'en consommer un morceau, soit à boire le *ranom-bolamena* (eau dans laquelle de l'or est trempé), soit encore à avaler une pincée de terre provenant d'une tombe. La croyance locale veut qu'un coupable meure après avoir été soumis au *sang*.

Pour les homicides et pour les coups et blessures volontaires graves, le *fokonolona* donne toujours son avis avant de porter l'affaire devant les instances externes.

Les types de conflits

Les conflits, bien que multiples, ne sont pas graves et ils ne dépassent pas les compétences de la communauté. Les rizières et l'eau d'irrigation sont les principaux objets de conflits. Ces conflits impliquent essentiellement :

- *pour les rizières* : les individus au sein des familles, les lignages du village et, dans une certaine mesure, les communautés de la région; les conflits entre individus sont très fréquents, bien que peu graves. Les conflits entre villages proviennent du fait que certains individus de Talakifeno possèdent des terrains dans les autres villages (et inversement).

- *pour l'eau d'irrigation* : les communautés de la région, les lignage, et en dernier lieu les individus au sein des familles. Deux raisons expliquent ceci : d'abord, il y a plus de tolérance entre individus d'une même famille qu'entre étrangers ; ensuite, la distance entre les communautés rend le contrôle de la ressource plus difficile. Il faut noter que l'eau entraîne des problèmes en cas d'insuffisance ou de manque (quantité en baisse) mais aussi en cas de surplus (rizières inondées). Lorsque le niveau de l'eau atteint un stade inquiétant, certains achètent des terrains à proximité des sources d'eau d'irrigation et, de ce fait, se conduisent en propriétaires de cette ressource. Or, selon la règle opératoire (d'usage), l'eau est la propriété de ceux qui ont creusé la source. Dans des cas particuliers, l'eau est considérée comme un bien communautaire : c'est le cas de l'eau que coule du barrage d'*Andenobe*, au sud-ouest du village de Talakifeno et qui est partagée entre les communautés.

Les conflits concernant les terrains de pâturage sont rares et impliquent surtout les communautés de la région car, au sein d'une même communauté, il est facile de trouver des solutions lorsque les zébus traversent librement les zones de pâturage. Parfois, certains installent leurs terrains de cultures sur le pâturage des autres. Dans ce cas, soit le propriétaire cède le terrain à l'occupant pour une durée limitée (année culturale), soit l'occupant est chassé immédiatement. La quasi-absence de conflit sur les pâturages s'explique essentiellement par l'abondance, telle que perçue localement, de la ressource.

Les conflits sur les terrains familiaux impliquent le plus souvent les héritiers d'un terrain ; ils ont trait généralement à la délimitation des parcelles individuelles.

Les villageois sont en conflit avec l'Etat uniquement pour des questions l'utilisation des arbres, non autorisée. Entre individus, les conflits concernant les arbres résultent des actions de certains individus qui brûlent les arbres des autres par mégarde. Les cas sont rares.

Les terrains domaniaux sont considérés comme étant la ressource causant le moins de problème. Les conflits sur les terrains domaniaux résultent de l'absence d'un système de titrage et sont particulièrement fréquents lorsque que le niveau d'eau est tel que les parcelles normalement marginalisées deviennent intéressantes et convoitées. Souvent, quand il y a suffisamment d'eau, les gens accèdent librement aux terrains qui n'ont pas de propriétaire. Entre communautés, le moyen de contrôle le plus utilisé consiste à gêner l'accès à l'eau en agissant sur la source.

En ce qui concerne la cohésion sociale (*fiaraha-monina*), les discordes internes à la communauté sont essentiellement personnelles et impliquent les enfants et les jeunes. Les conflits entre *karaza*, ou lignages, sont facilement réglés (voir la section sur les institutions communautaires) ; enfin, les conflits entre villages sont rares et, souvent, ils sont provoqués par des accusations non fondées.

Betanimena

A Betanimena, si le délinquant est pris, on le porte devant les *Ray aman-dreny*, qui le réprimandent sévèrement. S'il refuse de reconnaître sa culpabilité, il est envoyé aux autorités administratives avec le procès-verbal du *fokonolona*. Parfois, l'affaire est réglée dans le village et le fautif paie de l'argent ou un boeuf aux vainqueurs. La direction du "procès" est assurée par les *olombe* et le *fokonolona*.

Pour les délits de cambriolage, celui qui voit un cambrioleur et ne réagit normalement ou se tait, est considéré comme complice et fait l'objet d'une enquête des *olombe*.

Pour la convention contre le vol des bovidés (*dinan'ny mpihary*), le *firaisana* avait adressé une lettre au *fokonolona* de Betanimena, qui a adhéré au *dinan'ny mpihary*. Ce *dina* est considéré par les gens de Betanimena comme étant très efficace du fait des sanctions qui sont très sévères. A titre d'exemple, tout individu qui ne participe pas au suivi des traces des boeufs perdus est considéré comme complice du voleur ; celui qui est pris à voler deux boeufs doit rembourser six boeufs supplémentaires avant d'être mené devant les autorités. Ainsi, on observe que, dans le cas du problème de vols de bovidés, l'initiative du *firaisana* renforce, sans dominer, le système local de sécurité publique.

Notons, en passant, qu'à Betanimena il n'y a jamais eu de différend porté devant les instances extérieures jusqu' à présent, et ce grâce à l'arbitrage du *fokonolona* et de l'unique *olombe* responsable des affaires communautaires.

4. Les actions collectives

Talakifeno

Une action collective est une mobilisation des ressources communautaires ou familiales ou encore de groupes (riziculteurs) en vue d'effectuer un travail nécessitant une main-d'oeuvre plus ou moins importante (une dizaine de personnes au moins), d'intérêt général ou même pour les particuliers.

A Talakifeno, il existe différentes manières de déclencher les actions collectives selon la nature du travail à entreprendre ; en effet, l'action collective peut être déjà plus ou moins une tradition pour la communauté (entretien de la route qui mène au village principal) ; elle peut concerner l'intérêt particulier d'un groupe de personnes déterminées (riziculteurs) ; elle peut naître, enfin, d'une personne mais intéresse toute la communauté (construction de l'école primaire publique).

Quoiqu'il en soit, le PCLS, par l'intermédiaire de ses CLS, convoque une assemblée générale du *fokonolona* pour décider de l'exécution du travail.

En ce qui concerne la route reliant Talakifeno à Ambatoabo, les travaux sont répartis en fonction du nombre de *komity* dans chaque "quartier," quatre dans le chef lieu de *fokontany* à qui il appartient de déterminer les portions à entretenir. La raison principale qui a motivé la prise en charge de cet entretien est le fait que le Centre de Santé et des Soins Primaires (CSSP) est installé dans ce *fokontany*. La période d'entretien se situe en général pendant la saison sèche, en août-septembre, mais il se fait le jeudi ou le dimanche. Le contrôle de la bonne marche des travaux est assuré par les plus âgés de l'équipe de chaque quartier. Pour la route qui relie Talakifeno à Imonty, ce sont les deux *komity* et les habitants qui doivent assurer l'entretien de la portion restante car Imonty est inclus dans le *fokontany* de Talakifeno.

Les contributions en nature et en numéraire sont réparties en fonction du nombre de *komity* ; la surveillance et la supervision en incombent aux plus.

En cas de non participation, les sanctions diffèrent en fonction de la nature de l'action collective. Pour la construction de l'école, par exemple, double a été la sanction. D'une part. L'idée de construire une école est venue d'une personne, a été bien accueillie par la majorité du *fokonolona* et a été soutenue par l'Etat. Pendant l'exécution des travaux de construction, les enfants de ceux qui n'y ont pas participé n'ont pas été admis à l'école. Le pointage des présents au travail a été fait par le *komity*. Par ailleurs, les parents d'élèves étant tenus de fabriquer eux-mêmes des table-bancs qui ne se soumettent pas à cette règle voient leurs enfants assis par terre en classe. Les sanctions sont proclamées soit a l'Assemblée du *fokonolona*, soit au moment de l'exécution du travail.

Pour l'entretien des routes, la sanction prévue en cas de manquement est l'exclusion du *fokonolona*. Mais jusqu'à maintenant, tous les membres de la communauté ont participé activement aux actions collectives.

Pour le canal d'irrigation, le curage débute en octobre ou en novembre pour qu'il soit en état et pour que l'eau coule facilement vers les rizières. Il n'y a pas de désignation pour la mobilisation des concernés mais on fait appel aux volontaires. La main d'oeuvre est en principe constituée par les gens qui sont propriétaires de rizières et ce sont eux qui effectuent le travail à tour de rôle chaque jour. Il n'existe pas de contrôle strict, le curage du canal étant un travail indispensable pour la riziculture, et tous les propriétaires en sont conscients et y participent régulièrement. De ce fait il n'y a pas de sanction pour la non-participation, tous sachant parfaitement que le mauvais entretien du canal entraîne des effets désastreux sur les récoltes à venir.

Ressources mobilisées pour la construction de l'école de Marotoko

- Cotisation en espèces (150.000 Fmg) à raison de 1.500 Fmg par adulte de plus de 18 ans pour l'achat de :
  - -- planches ;
  - -- clous ;
  - -- matériel pour fabrication du tableau noir.
- Cotisation en nature pour rémunération d'un menuisier embauché par la communauté (équivalent de 30.000 Fmg en gobelets de riz) ;
- Main d'oeuvre pour le transport de matériaux de construction: pierres, sables; bois, etc.
- Main d'oeuvre pour le débroussaillement du terrain de construction (*roanga*) ;
- Construction des table-bancs par les parents d'élèves (1 par enfant pour chaque famille)--réalisation partielle ;
- Fabrication par un individu (volontaire) du tableau noir ;
- Terrain de construction cédé par la communauté ;
- Tôles fournies par l'Etat.

Encadré 5

Le temple de Talakifeno a été construit par une main-d'oeuvre constituée de la population chrétienne de Talakifeno et d'Ambatoabo (on compte une vingtaine de chrétiens dans le *fokontany*. Il n'y a eu ni contrôle, ni sanction pour l'exécution du travail mais seulement une obligation morale.

Outre les travaux relatifs à l'infrastructure, il existe une autre forme d'action collective mais à faible intensité de main d'oeuvre (une dizaine seulement) en vue d'effectuer un travail important mais limité dans le temps : le *maneky*. Le *maneky* ne dure qu'une journée. Le propriétaire du travail fait appel à ses parents et à ses connaissances la veille, même si ceux ci habitent loin du lieu ou doit être fait le travail. En général, les travaux du *maneky* relèvent du labour, du sarclage ou de la récolte. Le propriétaire des travaux est chargé de bien nourrir les travailleurs.

Marotoko

Pour la construction de l'école, le *fokonolona* a pu réunir 150.000 Fmg pour les matériaux nécessaires. En plus, les parents d'élèves ont participé à la fabrication des tables-bancs. En cas de non-participation, la sanction prévue allait jusqu'à l'exclusion du *fokontany*.

Pendant les travaux culturaux (*hôsy be*, *ketsa be*, *tata-bary*), le propriétaire, en principe chef de famille, demande aux autres membres de la famille des boeufs pour le piétinage si lui-même n'en possède pas. Ce travail de piétinage est réservé aux hommes ; les femmes, quant à elles, se divisent en deux groupes : le premier groupe suit les hommes pour repiquer immédiatement après la mise en condition

des rizières ; l'autre aide les membres de la famille à cuire le riz. L'effectif est d'environ une vingtaine de personnes ; tous ceux qui veulent participer sont acceptés.

Pour l'acheminement des aides fournies par le PAM, Marotoko a construit une route de trois kilomètres avec la participation de quatre vingts hommes. Le travail était a duré deux jours et était obligatoire pour les hommes de plus de dix-huit ans. Il était prévu de sanctionner les non-participants par la non-obtention du riz distribué par le PAM ; cependant, il n'y eut pas de défection, et ce sont les PCLS et les CLS des *fokontany* concernés qui ont mobilisé la population. Les voitures du PAM sont arrivées jusqu'au village pour fournir du riz durant la grande sécheresse du sud.

En cas de recherche de boeufs volés (c'est un processus qui consiste à suivre les traces laissées par les animaux), le propriétaire est chargé de nourrir les "poursuivants" (d'une trentaine à une quarantaine d'hommes). Lorsque les boeufs sont retrouvés le propriétaire offre un zébu aux poursuivants (ceci n'est pas obligatoire).

Betanimena

La communauté de Betanimena n'a pas encore entrepris d'action collective telle que l'entretien des routes, la construction d'une école ou d'un poste sanitaire. En revanche, les actions collectives comme le *lisam-be*, le *hôsy be* sont pratiquées depuis longtemps. C'est le propriétaire des travaux qui fait appel aux autres membres de la famille. Il est chargé de déterminer la répartition des taches et de nourrir les travailleurs. Si la superficie est assez grande (5 ou 6 ha), le propriétaire abat un boeuf ; mais si les rizières sont de taille moyenne ou petite, il abat une chèvre, un mouton, ou de la volaille.

Pour le curage des canaux, la décision et la répartition du travail relèvent du chef du village (*olomben'ny tanàna*) et tous les membres de la communauté doivent participer ; en cas d'absence non motivée, les absents doivent payer une certaine somme qui sert à rémunérer des salariés. Parfois, les travaux culturaux et le curage des canaux doivent se faire en même temps et les propriétaire des rizières ne peuvent pas faire le curage ; ils engagent alors des salariés pour les remplacer.

Une convention, consigné par un secrétaire particulier, est établie mentionnant les travaux à effectuer et leur durée.

Les décisions administratives, telles que l'adhésion du village au *dinan'ny mpihary*, viennent du PCLS d'Ambatoabo et transmises au *fokonolona* par le biais du CLS . Les travaux qui ne touchent pas l'administration générale, telles que les activités socio-culturelles (*sorom-bala*, *efi-paly*, *sandratsy*, *savatsy*), relèvent de la compétence du *olombe* .

En outre, le *fokonolona* de Betanimena a une convention régissant les infractions portant atteinte aux biens, tels que le vol avec effraction : celui qui voit un cambrioleur sans prévenir les habitants de la case est considéré comme complice et puni au même titre que le cambrioleur.

5. *Mécanismes de résolution de conflits*

Les niveaux de résolution

A Talakifeno, le règlement des conflits peut se faire de différentes façons, en fonction de leur importance. Si un membre d'une famille commet une infraction ou un délit, les parents doivent lui conseiller de ne plus récidiver, et l'intéressé doit rembourser ce qu'il a volé en numéraire (*miefa*). Il arrive qu'un zébu soit abattu pour la réconciliation (*mitata*). Si les arrangements n'aboutissent pas, les parents ont recours aux *olombe* et, si besoin est, au comité. Si, à son tour, cette instance n'arrive pas à réconcilier les parties apposées l'affaire est portée devant le président (PCLS).

Si cette dernière instance échoue à son tour, l'affaire est portée devant le *fokonolona* par la partie lésée. Les huit *olombe* dirigent l'audience. Ils font connaître publiquement ce que les *Ray aman-dReny* ont déjà tenté de faire pour réconcilier les parties. Ensuite, les parties présentent successivement leurs récriminations et leurs arguments ; durant l'audience, les membres du *fokonolona* au courant de l'affaire peuvent intervenir en posant des questions pour plus d'éclaircissement et pour entendre les témoignages. A partir de ce niveau jusqu'à un niveau supérieur, les deux parties en cause payent une certaine somme, appelée *tsanganaloky*, qui n'est pas une amende, mais une sorte de participation et qui va dans la caisse du *fokonolona*. Si cette instance arrive à faire avouer le fautif, ce dernier doit rembourser les frais, ou la participation, de l'autre partie. Sinon, c'est-à-dire en cas de résistance de l'une des deux parties, le "jury" dressent et signe un procès verbal de non conciliation et renvoie les parties devant une instance supérieure, jugée capable de trancher leur affaire. Il se peut qu'on arrive a démontrer que l'accusation n'est pas fondée ; la partie qui a porté l'accusation paie alors une amende.

Lorsque des doutes ou des suspicions pèsent sur un individu, ou quand un individu est pris en flagrant délit mais qu'il ou elle nie son forfait, le règlement du litige se fait par le *sangy*. Le *sangy* est une cérémonie traditionnelle dirigée par les *olombe* ou les *zanak'ampela* (fils ou fille d'une femme), et qui consiste, soit à tuer un zébu rouge à en prélever le foie et le griller avant d'en consommer un morceau, soit à boire le *ranom-bolamena* (eau dans laquelle de l'or est trempé), soit encore à avaler une pincée de terre provenant d'une tombe. La croyance locale veut qu'un coupable meure après avoir été soumis au *sangy*.

Pour les homicides et pour les coups et blessures volontaires graves, le *fokonolona* donne toujours son avis avant de porter l'affaire devant les instances externes.

Les types de conflits

Les conflits, bien que multiples, ne sont pas graves et ils ne dépassent pas les compétences de la communauté. Les rizières et l'eau d'irrigation sont les principaux objets de conflits. Ces conflits impliquent essentiellement :

- *pour les rizières* : les individus au sein des familles, les lignages du village et, dans une certaine mesure, les communautés de la région; les conflits entre individus sont très fréquents, bien que peu graves. Les conflits entre villages proviennent du fait que certains individus de Talakifeno possèdent des terrains dans les autres villages (et inversement).

- *pour l'eau d'irrigation* : les communautés de la région, les lignage, et en dernier lieu les individus au sein des familles. Deux raisons expliquent ceci : d'abord, il y a plus de tolérance entre individus d'une même famille qu'entre étrangers ; ensuite, la distance entre les communautés rend le contrôle de la ressource plus difficile. Il faut noter que l'eau entraîne des problèmes en cas d'insuffisance ou de manque (quantité en baisse) mais aussi en cas de surplus (rizières inondées). Lorsque le niveau de l'eau atteint un stade inquiétant, certains achètent des terrains à proximité des sources d'eau d'irrigation et, de ce fait, se conduisent en propriétaires de cette ressource. Or, selon la règle opératoire (d'usage), l'eau est la propriété de ceux qui ont creusé la source. Dans des cas particuliers, l'eau est considérée comme un bien communautaire : c'est le cas de l'eau que coule du barrage d'*Andenobe*, au sud-ouest du village de Talakifeno et qui est partagée entre les communautés.

Les conflits concernant les terrains de pâturage sont rares et impliquent surtout les communautés de la région car, au sein d'une même communauté, il est facile de trouver des solutions lorsque les zébus traversent librement les zones de pâturage. Parfois, certains installent leurs terrains de cultures sur le pâturage des autres. Dans ce cas, soit le propriétaire cède le terrain à l'occupant pour une durée limitée (année culturale), soit l'occupant est chassé immédiatement. La quasi-absence de conflit sur les pâturages s'explique essentiellement par l'abondance, telle que perçue localement, de la ressource.

Les conflits sur les terrains familiaux impliquent le plus souvent les héritiers d'un terrain ; ils ont trait généralement à la délimitation des parcelles individuelles.

Les villageois sont en conflit avec l'Etat uniquement pour des questions l'utilisation des arbres, non autorisée. Entre individus, les conflits concernant les arbres résultent des actions de certains individus qui brûlent les arbres des autres par mégarde. Les cas sont rares.

Les terrains domaniaux sont considérés comme étant la ressource causant le moins de problème. Les conflits sur les terrains domaniaux résultent de l'absence d'un système de titrage et sont particulièrement fréquents lorsque que le niveau d'eau est tel que les parcelles normalement marginalisées deviennent intéressantes et convoitées. Souvent, quand il y a suffisamment d'eau, les gens accèdent librement aux terrains qui n'ont pas de propriétaire. Entre communautés, le moyen de contrôle le plus utilisé consiste à gêner l'accès à l'eau en agissant sur la source.

En ce qui concerne la cohésion sociale (*fiaraha-monina*), les discordes internes à la communauté sont essentiellement personnelles et impliquent les enfants et les jeunes. Les conflits entre *karaza*, ou lignages, sont facilement réglés (voir la section sur les institutions communautaires) ; enfin, les conflits entre villages sont rares et, souvent, ils sont provoqués par des accusations non fondées (pour l'importance accordée par la communauté de Talakifeno aux différents objets de conflits. voir *matrice des conflits de Talakifeno* en Annexe 38).

Betanimena

A Betanimena, si le délinquant est pris, on le porte devant les *Ray aman-dreny*, qui le réprimandent sévèrement. S'il refuse de reconnaître sa culpabilité, il est envoyé aux autorités administratives avec le procès-verbal du *fokonolona*. Parfois, l'affaire est réglée dans le village et le fautif paie de l'argent ou un boeuf aux vainqueurs. La direction du "procès" est assurée par les *olombe* et le *fokonolona*.

Pour les délits de cambriolage, celui qui voit un cambrioleur et ne réagit normalement ou se tait, est considéré comme complice et fait l'objet d'une enquête des *olombe*.

Pour la convention contre le vol des bovidés (*dinan'ny mpihary*), le *firaisana* avait adressé une lettre au *fokonolona* de Betanimena, qui a adhéré au *dinan'ny mpihary*. Ce *dina* est considéré par les gens de Betanimena comme étant très efficace du fait des sanctions qui sont très sévères. A titre d'exemple, tout individu qui ne participe pas au suivi des traces des boeufs perdus est considéré comme complice du voleur ; celui qui est pris à voler deux boeufs doit rembourser six boeufs supplémentaires avant d'être mené devant les autorités. Ainsi, on observe que, dans le cas du problème de vols de bovidés, l'initiative du *firaisana* renforce, sans dominer, le système local de sécurité publique.

Notons, en passant, qu'à Betanimena il n'y a jamais eu de différend porté devant les instances extérieures jusqu' à présent, et ce grâce à l'arbitrage du *fokonolona* et de l'unique *olombe* responsable des affaires communautaires.

6. Conclusions

Introduction

Les populations des trois *fokonolona* sur lesquelles ont porté les enquêtes de cette étude peuvent être caractérisées de différentes façons, tout comme peut l'être leur environnement et leurs institutions. Cependant, ce chapitre de conclusions met l'accent sur les constats et les observations ayant le plus de rapport avec l'objectif annoncé depuis le départ :

> **mettre en relief les capacités communautaires en matière de gestion des ressources naturelles renouvelables (RNR) et de fourniture de services d'utilité publique.**

Capacités d'auto-gestion

On peut noter d'abord l'existence d'une bonne capacité, mais certainement pas parfaite, d'auto-gestion dans ces *fokonolona*. Dans les trois *fokonolona* les populations ont hérité de leurs ancêtres des ensembles de règles : des institutions communautaires. Les habitants continuent de s'en servir, mais pas de façon aveugle. Ils sont prêts, le cas échéant, à les modifier ou à en créer de nouvelles pour faire face à des situations nouvelles. Les leaders de ces communautés, les *olombe*, maîtrisent bien ces processus.

Les populations sont aussi à même de s'organiser pour réaliser les investissements de taille, tels la création d'une école, la réhabilitation d'une route délaissée, quand elles jugent que les résultats vaudront la peine. Une autre caractéristique qu'il importe de ne pas sous-estimer, est la volonté de ces populations à collaborer avec les institutions d'origine externe. Quand elles sentent leur incapacité de venir seules au bout d'un problème, elles cherchent les appuis à l'extérieur.

Connaissances des principes institutionnels

Les habitants des trois *fokonolona* ont des connaissances indéniables quant à la structuration des institutions. Certains principes sous-tendent leurs efforts dans ce domaine. On peut parler de principes institutionnels parce qu'ils reviennent presque toujours, que ce soit dans le cas des règles et structures héritées des ancêtres, que ce soit lors de l'établissement de nouvelles institutions, ou de modification de celles qui existent déjà. Par exemple,

- **Consultation et concertation avant décision** : Quand il s'agit de prendre des décisions à l'intérieur d'une famille ou d'un lignage il se peut qu'il y ait des décisions plutôt autoritaires de la part de certains *olombe*, mais il semble que même les vieux chefs de lignages ont leurs conseillers, au sein du groupe, qui leur permettent d'arriver à des décisions fondées, en général, sur l'intérêt commun du

groupe. Le principe généralement respecté dans les actions impliquant deux lignages, ou plus, est la discussion ouverte et la recherche d'un consensus. Souvent la discussion implique non seulement les *olombe* mais aussi les *komity*, membres de CLS, et le président, tel qu'on le voit régulièrement à Talakifeno.

- **Collaboration entre institutions internes et externes** : Il est apparu évident que les trois communautés étudiées ne vivent pas de façon isolée. Elles sont branchées sur un réseau institutionnel qui les lient aux instances supérieures telles le *fokontany* et le *firaisana*. Ce qui est plus important, c'est le degré de collaboration entre ces différentes instances au sein des communautés même. Les *komity*, c'est-à-dire les membres du Comité Local de Sécurité, ne sont pas choisis par l'administration, mais plutôt par les *Ray aman-dReny* dans leur quartier. Bien qu'étant les "représentants de l'administration" au sein des communautés, ils tiennent leur légitimité du fait que les notables de la communauté les ont désignés. Il semble bien que les institutions fonctionnent à l'intérieur des communautés quand les populations les appuient. L'Etat malgache peut imposer les règles actuellement, mais si elles ne sont pas acceptées volontairement par les habitants des *fokonolona*, l'administration a peu de chances de les faire respecter. Il est vrai que les agents du Service des Eaux et Forêts, appuyés par les APN, imposent les sanctions contre les délinquants, mais le contrôle leur est laissé et non un devoir ressenti par chaque habitant. Le découragement des KASTI est le résultat de cette situation. Ceci réduit évidemment l'efficacité du système de contrôle.

- **Suivi, mise en vigueur des règles et résolution des conflits** : Il ressort des données fournies dans ce rapport trois principes concernant la création et l'application des règles. En premier lieu, en général les *fokonolona* n'établissent pas de réglementation sans pourvoir aux moyens de les mettre en vigueur, y compris les sanctions. Une fois qu'une règle est approuvée par les instances du *fokonolona*, par un propriétaire, ou par un lignage, il est normalement prévu une processus selon lequel on s'assure que la mise en application de la règle est suivie, et que les sanctions sont appliquées si quelqu'un est pris en infraction (cas de curage des canaux d'irrigation à Betanimena et la construction de l'école de Marotoko, où les sanctions prévues étaient la non-délivrance e des "passeports" pour les zébus des habitants coupables de biaiser pour fournir le moindre effort, ou ne pas participer aux travaux sans motif valable).

  Deuxièmement, les sanctions prévues par les institutions internes sont assez variables selon l'action mais, en règle générale, elles sont proportionnelles au préjudice causé par l'infraction. Si l'on prend encore le cas du curage des canaux à Betanimena, chaque propriétaire de rizière qui s'absente sans motif valable est tenu de payer une amende en espèces équivalente au salaire d'un homme qui pourrait le remplacer dans les travaux. Ceux qui savent à l'avance qu'ils ne

pourront pas se présenter pour les travaux engagent des travailleurs pour les remplacer. Dans cette même communauté quand pendant la sécheresse il était question de réparer la route pour que les camions apportant des vivres du Programme alimentaire mondial (PAM) puissent arriver facilement au village, la sanction prévue pour la non participation aux travaux était la non-obtention du riz distribué par le PAM. A Talakifeno, la non participation à la réhabilitation annuelle de la route qui permet aux habitants d'accéder au Centre de Santé à Ambatoabo, siège du *fokontany*, est sanctionnée par l'exclusion du *fokonolona*.

Parfois les sanctions sont renforcées en fonction de la gravité du délit. A Betanimena, toujours, lors du curage des canaux, un propriétaire de rizière refusant carrément de participer aux travaux a vu le canal menant dans sa parcelle bouché par les autres propriétaires. En revanche à Talakifeno, la population ne juge pas nécessaire de prévoir des sanctions pour de telles infractions tout simplement parce qu'elle considère - l'expérience aidant - que cela n'en vaut pas la peine : tous y participent, conscients que la quantité récoltée dépend de l'état des canaux.

Troisièmement, les communautés prévoient toutes les procédures de résolution des conflits avec les recours a plusieurs niveaux. Sans rentrer encore une fois dans les détails, ci-dessus exposés, il est évident que ces procédures sont bien adaptées aux circonstances dans la mesure où elles offrent des possibilités de résolution des disputes à très peu de frais aux échelons les plus bas (famille, lignage). Seuls les cas les plus difficiles remontent la hiérarchie des instances. Il y a beaucoup de conflits, mais la grande majorité est traitée de manière définitive au sein du *fokonolona*-même. De plus, la résolution des disputes se fait devant le public concerné (autres membres de la famille, du lignage, du *fokonolona*). Cette approche a deux conséquences ; elle a d'abord le mérite de motiver les juges pour les amener à trancher les cas de manière impartiale, ce qui encourage les parties en conflit à soumettre leurs différends sans crainte de se voir lésées par un jugement inéquitable ; ensuite, le raisonnement qui sous-tend la décision est publiquement connu et discuté, ce qui permet à la population de renforcer ses connaissances sur la réglementation qui la régit.

- **L'organisation et des structures communautaires varient d'un *fokonolona* à l'autre** : Les structures, et les capacités générales d'action communautaire, sont variables d'un *fokonolona* à l'autre. Les trois communautés sont dotées de structures institutionnelles bien que ces structures soient complexes et donc efficaces à des degrés variables. La complexité de ces structures semble être fonction de la taille des communautés : là où le nombre d'habitants est élevé (Marotoko) les lignages sont plus nombreux et les décisions communautaires sont l'aboutissement des interactions entre institutions. A Betanimena, où le nombre d'habitants est restreint, un seul leader est reconnu par la communauté comme

l'instance suprême de prise de décisions. En conséquence, on trouve différents niveaux d'action collective rencontré dans chacun des *fokonolona* et des différences dans la manière d'aborder les problèmes collectifs.

IV. POINTS D'ANALYSE

A. Impacts du système d'élevage sur la forêt

L'élevage extensif constitue le facteur principal de la pression sur la forêt. Les zones de pâturage se déplacent de plus en plus vers la forêt. En effet, l'élevage extensif, caractérisé par le libre déplacement du bétail, se fait vers les parties boisées du terroir, parfois dans la forêt, pour éviter les déprédations des terrains de culture.

Les troupeaux ont besoin de vastes étendues, souvent tout un flanc de colline, pour éviter mélange des bêtes.

Par ailleurs, les éleveurs procèdent à la rotation des pâturages du fait de la diminution des quantités des fourrages,d'où la nécessité d'exploiter des terrains supplémentaires.

En plus des facteurs cités ci-dessus, l'augmentation du nombre d'éleveurs, conséquence de la poussée démographique ou de l'immigration, accélère le processus de déséquilibre entre les aires de pâturage traditionnelles et les forêts.

La dégradation de la forêt se manifeste par la disparition d'essences, due :

- à la mise à feu annuelle des pâturages, éliminant les espèces ligneuses;
- la destruction de jeunes pousses foulées et consommées par les troupeaux, empêchant la régénération de la végétation ;

Les effets secondaires du système extensif d'élevage sur la dégradation de la biodiversité sont, eux aussi, non négligeables :

- la surveillance des troupeaux sur les pâturages éloignés du village oblige certains éleveurs à s'installer pendant des durées parfois longues près ou dans la forêt, ce qui rend nécessaire le défrichement d'un ou plusieurs lots de terrain pour cultiver ce dont ils ont besoin pour subsister ;
- les feux de végétation successifs pour "améliorer" le pâturage dégradent le sol qui perd sa couche superficielles et devient inculte ;
- la construction d'abris pour les gardiens de troupeau qui s'éloignent des villages conduit à des abattages d'arbres ;
- les feux de brousses sont de plus en plus nombreux à cause des feux de végétation incontrôlés.

B. En quoi l'implication des utilisateurs dans la gestion des ressources contribue à l'efficacité, à la durabilité, et à l'adaptabilité des institutions?

1. L'implication des utilisateurs des ressources dans l'élaboration des règles contribue à l'efficacité des règles.

Deux types d'actions collectives le démontrent :

Les travaux collectifs concernant les SUP

Après avoir reçu l'aval du *fokonolona*, l'exécution d'une action collective se fait par équipes, dirigées par un ou plusieurs comités (appelé *komity*) du "quartier". Les habitants de plus de 18 ans se mettent d'accord pour exécuter un travail pour une période déterminée lors d'une Assemblée Générale du *fokonolona*, elle-même convoquée par le Président du Comité Local de Sécurité (PCLS) et par le Comité Local de Sécurité (CLS).

Au moment d'exécuter le travail, des règles sont énoncées, soit concernant la bonne exécution des travaux, soit pour définir les sanctions qui doivent être prises à l'encontre des non-participants aux actions collectives. Ces règles sont l'oeuvre de tous les membres de la communauté. Elles sont différentes d'une action collective à une autre. Les *Ray aman-dReny* présents sont les contrôleurs des travaux et ils veillent à leur exécution. Le "comité", pour sa part, tient un registre des présences et des absences.

Les travaux collectifs culturaux

Une certaine autonomie locale de gestion se manifeste également dans l'exécution des travaux culturaux tels que la préparation des rizières (*hôsy be*) et le repiquage du riz (*ketsa be*). A ces occasions, le propriétaire qui fait appel à l'entraide pour des travaux a recours à ses proches parents et à ses voisins. Il assure la nourriture et la boisson des travailleurs qui s'efforcent d'exécuter les travaux en une seule journée.

2. L'implication des utilisateurs de ressources dans l'élaboration et la mise en place de règles permet la durabilité des règles

*Désignation des **komity** par les **Ray aman-dReny***

Le "quartier", qui, d'après les communautés, existe depuis longtemps, a survécu jusqu'à maintenant par le fait que les représentants de ces quartiers, qui sont les représentants de l'Etat au niveau du quartier (*fanjakana*), ont toujours été désignés par les *Ray aman-dReny*.

En principe, ces représentants sont des individus instruits. Actuellement, ce sont eux qui tiennent les registres sur lesquels sont inscrits les boeufs ("passeports"). Mais il est

important de noter que ces représentants de l'Etat peuvent être acceptés tout comme ils peuvent être rejetés par la communauté.

3. *L'implication des communautés à la modification des règles contribue à l'adaptabilité de ces règles*

*Adaptation du **sangy** comme mécanisme de règlement de conflits*

Pour le règlement de conflits, l'autonomie locale de gestion se manifeste par le respect et l'adaptation de systèmes traditionnels appropriés au règlement des litiges. C'est le cas du *sangy*, pratique traditionnelle qui consiste à exercer pression sur les suspects jusqu'à ce qu'ils admettent leurs délits. S'ils n'avouent pas, sous la direction de leur *olombe*, et en présence de tous les membre de leur clan, ils doivent boire une préparation spéciale capable de les tuer s'ils ont menti (du moins selon la croyance).

Etant donnée la sévérité de la sanction, actuellement jugée trop sévère, voire cruelle, une communauté a adapté le *sangy* pour le remplacer par le *milio*, et ce pour alléger la punition. Le second système, mieux adapté aux besoins de la communauté, est employé quand il y a vol et qu'on n'a pu démasquer le délinquant. Il s'applique à tous les membres de la communauté. Ce système de résolution de conflits est considéré par la communauté comme étant efficace dans la mesure où il a nettement diminué les infractions.

C. Perception locale des ressources forestières

La perception locale se définit comme un simple diagnostic et une analyse par les utilisateurs des ressources qui se trouvent à leur portée. Cette idée provient du fait que les réserves naturelles sont bien conservées, ce qui engendre la notion d'une relation d'équilibre entre les utilisateurs des ressources et l'aire protégée ; cela peut également indiquer une volonté de la population de conserver les ressources naturelles.

Autrefois, la forêt était gérée par la communauté elle-même, et la population décidait des différents types d'activités ayant un rapport avec la forêt. Un sentiment de propriété s'est développé et l'utilisation des ressources prit plusieurs aspects :

- aspect socio-culturel (offrandes, cultes, tabous, tombeaux.)
- aspect socio-économique (défrichement, zones d'élevage extensif, prélèvements de produits forestiers).

Dans le temps, avant d'entamer des activités susceptibles de détruire les ressources forestières (feux, défrichement), les utilisateurs demandaient l'autorisation des supposés propriétaires (ancêtres, êtres surnaturels).

Depuis la mise en application d'une législation forestière à l'arrivée des colonisateurs, et renforcée par l'Etat après l'Indépendance de Madagascar, les communautés ont compris que l'administration contrôlait l'utilisation des ressources (aspect socio-économique).

La limitation des droits d'accès et d'utilisation, la mise en application de la législation de façon sévère, joints à d'autres facteurs (niveau d'instruction, évangélisation, ouverture vers l'extérieur) ont amoindri les relations socio-culturelles entre la forêt et les utilisateurs; et quoiqu'il y ait une soumission apparente à la législation forestière, il semble qu'il y a de moins en moins de respect de la forêt, peut être par esprit de contradiction car le sentiment d'appropriation de la ressource forestière a été perturbé et même affaibli par l'intrusion de l'administration (institutions externes).

Actuellement, les utilisateurs commencent à manifester leur désir d'avoir une partie de la ressource forestière à leur disposition, en délimitant, entre eux, leur terroir respectif.

La communauté est donc un élément influent à prendre en considération pour une éventuelle nouvelle formulation de la législation forestière qui devrait logiquement tendre vers une gestion collégiale de la forêt entre les institutions externes et, les institutions internes.

Il est aussi prouvé, si besoin est, la volonté et la capacité locales de conservation des ressources. D'autres exemples dans les communautés visitées ont mis en exergue leur volonté de se reprendre et de co-gérer les ressources forestières qu'elles ont identifiées sur des terroirs délimités par elles-mêmes.

Il faut cependant noter que, dans certains cas, la gestion des ressources forestières est facilitée du fait que le système de production est basé sur la riziculture irriguée et qu'il y a sédentarisation des utilisateurs des ressources.

ANNEXES

Sites ARD - Andohahela

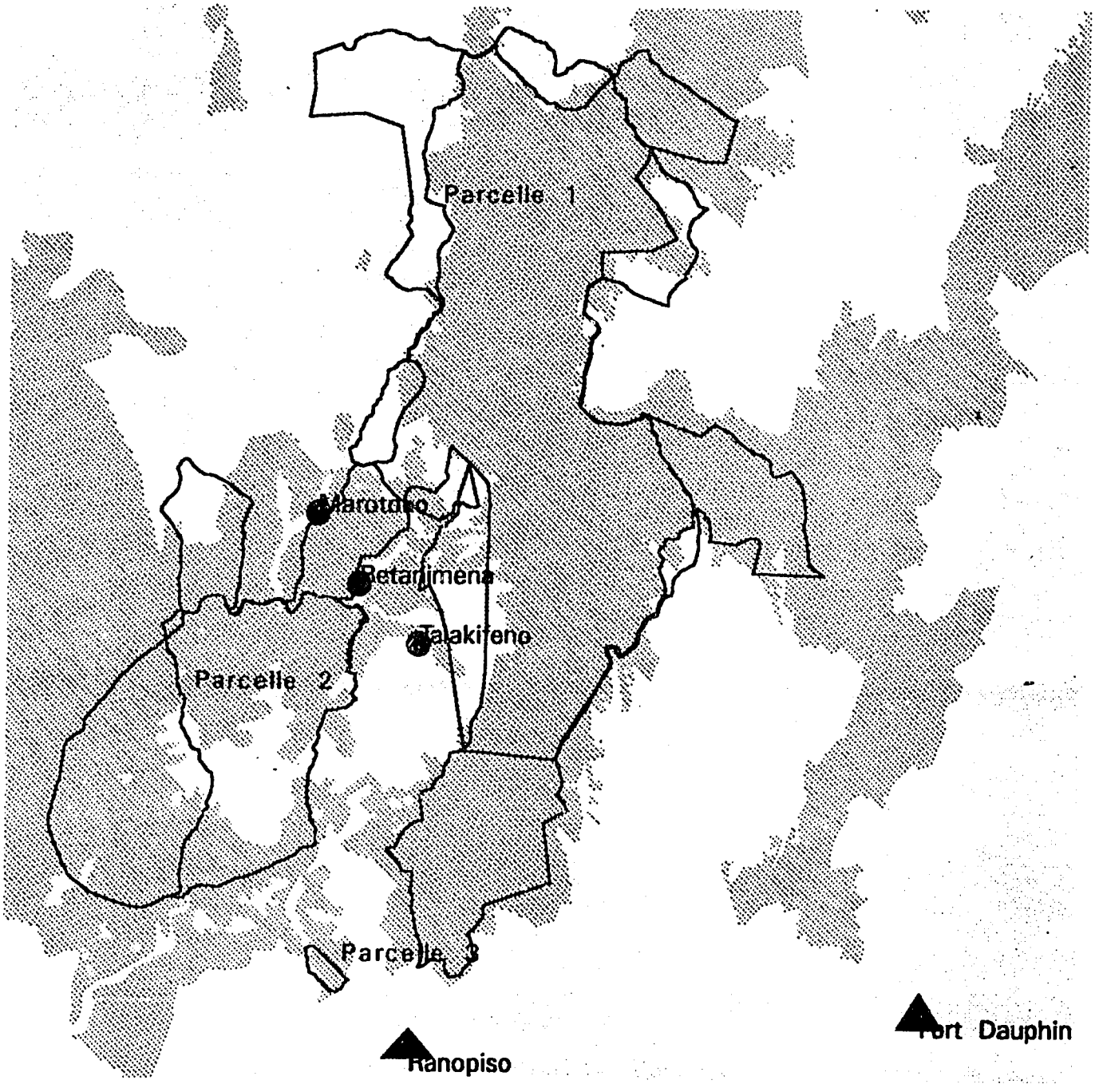

Fokontany
Fokonolona
Fivondronana
Firaisana
Limite Proposée
Limite de la Reserve
Vegetation
Forêt Decouvert

BEST AVAILABLE COPY

N

Metres
0 8000 16000

75

Annexe 2

Distances par rapport aux limites actuelles de la Réserve et données démographiques

FOKONTANY	Dist. Parcelle n°1 (km)	Dist. Parcelle n°2	Population (1990)
RANOPISO (Fir)	19	13	2.990
ANKILIVALO (?)	44	25	2.410
ANKILIMATRAHA	28	23	3.220
BERONGO	22	10	878
ANALAPATSY	31	26	1.150
ANDRANOBORY	33	17	1.082
BELAY	35	24	1.112
TSIMELAHY*	10	0,5	1.307
AMBATOABO* Betanimena	4 3,5	2 1,5	1.500
TALAKIFENO	2	4	602 843 (1992)
EVASIA*	0	7	506
AMPAHITSY	0	8,5	570
MAROTOKO Maromena	4 1,5	5 6,5	595
MITRIAIKA	27	21	568
MAROVATOBE	27	21	1.020
ANBEMBY	36	22	864
MAROMENA	1,5	6,5	751
AMBAROBE	32	26	1.210

* Villages déjà étudiés (WWF)

Population Totale pour Ranopiso : 1990 = 22.877
1992 = 23.860

Distance *firaisana - fivondronana* : 37 km

Source : *Fivondronana* de Tolagnaro

Annexe 3

Questionnaire utilisé pour les sondages

INTRODUCTION

Nom
Age
Etat Civil
Nombre d'enfants (grossesses ; vivants ; ♀ ; ♂)
Nombre d'enfants scolarisés
Niveau d'instruction
Origine (village ou région)
Lignage (propre ; par mariage)
Nombre de frères et soeurs

LA TENURE DES RESSOURCES NATURELLES

1. Etes-vous RAD? (définition)

2. Etes-vous [chef du ménage, autre homme, autre femme]?

TERRE

3. Cultivez-vous des terrains agricoles? (cultures?)

4(6) a) Combien de ces champs ou jardins cultivez-vous?

b) Quelqu'un d'autre cultive-t-il/elle avec vous? qui/combien?

5(11) Depuis quand avez-vous cultivé cette terre?

6(12) Jusqu'à quand comptez-vous cultiver cette terre?

7(10) Comment avez-vous eu accès à la terre que vous cultivez?

8(4) Etes-vous propriétaire de terres agricoles ou de jardins **vous-même**?

Si oui :

9(5) vous êtes propriétaire de combien de champs ou de jardins?

10(7) cultivez-vous un champ ou un jardin appartenant à quelqu'un d'autre?

Si oui :

11(8) quelle est la parenté entre vous et celui-là?

12(9) quelles sont les conditions de votre utilisation?

13(13) Devez-vous donner une partie de votre récolte de cette terre à quelqu'un?

14(14) Avez-vous jamais laissé cette terre inculte? Pourquoi?
[jachère, insuffisance d'eau, conflit ...]

15(15) Depuis votre première utilisation de cette terre, quelqu'un d'autre l'a-t-il cultivée?

CE QUI SUIT SE REFERE AUX TERRES TENUES EN PROPRIETE

16. a) Quelqu'un d'autre peut-il utiliser cette terre si vous ne l'utilisez pas? Sous quelles conditions?

b) Pouvez-vous vendre, prêter, ou louer ces terrains? Est-il nécessaire d'avoir la permission d'un tiers pour ce faire?

c) Y a-t-il des restrictions concernant les personnes auxquelles vous pouvez vendre les terrains (frères ; soeurs ; autres parents)?

17. Comment les gens savent-ils que les terrains vous appartiennent?

18. Qu'avez-vous fait pour établir vos droits de propriété sur cette terre?

19. a) Avez-vous récemment pensé à sécuriser (davantage) vos droits [titrer/borner] sur cette terre? [est-ce la première fois?]

b) Avez-vous déjà eu des difficultés d'accès à la terre?

20. Savez-vous qui va hériter de votre terre?

PATURAGE

21. Utilisez-vous des zébus? Pour quelles tâches?

22. a) Elevez-vous des zébus? Qui est propriétaire de ces zébus?

b) Possédez-vous des zébus? (mode d'acquisition)

c) Sont-ils inscrits dans les registres du FKT?

d) Avez-vous été victime d'une attaque par les *malaso*?

23. Où/comment se nourrissent les zébus que vous élevez?

24. Où pâturent vos zébus? [nom ; localisation]

25. Comment avez-vous eu accès à ce pâturage?

26. Y a-t-il suffisamment de pâturage pour vos zébus?

27. Le pâturage est-il de meilleure qualité aujourd'hui qu'il y a 5 ans? pourquoi?

FORETS, ARBRES ET PRODUITS DES ARBRES

28. Où obtenez-vous :

a) le bois de chauffe
b) le bois de construction?
c) les plantes médicinales?
d) (29) les fruits?
e) (30) les matériaux pour l'artisanat?

29(32) Devez-vous demander l'autorisation de quelqu'un pour utiliser ces produits?

30(31) Parmi ces produits y en a-t-il qui sont plus difficiles à trouver qu'il y a 5 ans?

31(33) Qui d'autre que vous a les mêmes droits à ces produits que vous?

32(34) Possédez-vous des arbres? [fruitiers, raphia ...]

Si oui :

33(35) Comment les avez-vous obtenus? [plantés, achetés, hérités, cultivés, etc.]

34(36) Quels droits possédez-vous en tant que propriétaire et que les autres gens n'ont pas? [cueillette, couper, vendre, tailler ...]

35(37) Avez-vous déjà vendu

a) un arbre?
b) les produits d'arbres

36(38) Avez-vous déjà acheté les produits d'arbres?

EAU

Où obtenez-vous votre eau pour :

37(39) l'agriculture (rizières)?

38(40) l'élevage (abreuvement)?

39(41) les tâches domestiques (linge, vaisselle, bain, boisson/cuisson)?

40(42) Y a-t-il des restrictions quant à votre accès à l'eau?

a) pour l'irrigation
b) pour les tâches domestiques

43. Que faites-vous pour maîtriser votre source d'eau?

a) pour l'irrigation
b) pour les tâches domestiques

GOUVERNANCE--RESSOURCES NATURELLES RENOUVELABLES

44(54) Avez-vous jamais proposé des règles concernant une/des ressource(s)?

_ règles d'utilisation
_ règles de non-utilisation
_ réglementation de l'accès
_ réglementation du contrôle

45(59) Avez-vous déjà modifié des règles concernant une ressource naturelle renouvelable? [sinon, qui l'a fait?]

_ pour l'utilisation
_ pour la non-utilisation
_ pour l'accès
_ pour le contrôle

46(61) Avez-vous déjà participé à un système de suivi et de contrôle?

_ volontairement
_ désignation
_ entant que décideur
_ entant qu'utilisateur
_ entant que propriétaire
_ entant que membre du *fokonolona*

47(62) Est-ce que vous avez déjà été sanctionné pour violation de règlements concernant une ressource naturelle renouvelable?

_ conseil
_ avertissement
_ réprimende
_ amende
_ corvées
_ isolement
_ expulsion
_ incarcération

48(68) Avez-vous été impliqué(e) dans un/des conflit(s) concernant une des ressources suivantes? [date, fréquence]

a) la terre (héritage ; occupation illicite, etc?)
b) l'eau d'irrigation
c) les zébus
d) terrains de pâturage
e) arbres et autres produits forestiers

49 La résolution était-elle

a) satisfaisante? (pourquoi? pourquoi pas?)
b) respectée?

50(69) Avez-vous contribué à la résolution de conflits? (sujet?)

- en conseillant les parties impliquées
- en arbitrant le(s) conflit(s)
- en tranchant le(s) litige(s)

51
(63) Etes-vous satisfait(e) de la réglementation concernant la/les ressource(s)?

_ oui
_ non

52
(64) A votre avis, que se passerait-il s'il n'y avait pas de règlementation?

_ état de la ressource
_ relations dans la communauté
_ relations entre la communauté et le monde extérieur

53
(65) Quel type de réglementation proposeriez-vous pour une bonne gestion des ressources naturelles?

PARTICIPATION PERSONNELLE AUX AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

54 Assistez-vous aux réunions de

a) famille (définir)
b) lignage
c) hameau
d) *fokonolona*
e) *fokontany* (si différent du *fokonolona*)
f) *fanjakana* (*firaisana* ; *fivondronana* ; autres niveaux)

55 Avez-vous déjà exprimé votre opinion dans une/plusieurs de ces réunions?

56 Que faîtes-vous quand vous n'êtes pas satisfait(e) d'une décision prise au niveau de

a) ménage
b) famille
c) lignage
d) hameau
e) *fokonolona*
f) fokontany (si différent du *fokonolona*)
g) *fanjakana* (*firaisana* ; *fivondronana* ; autres niveaux)

57 Une fois une décision prise, participez-vous au suivi et au contrôle?

- toujours
- jamais
- parfois

58 Lorsqu'une décision est prise (pour les niveaux ci-dessus)

a) les femmes se consultent-elles

- avant que la décision ne soit prise
- après que la décision ait été prise

b) les hommes se consultent-ils

- avant que la décision ne soit prise
- après que la décision ait été prise

59 Au niveau du ménage, qui prend les décisions concernant

a) le budget familial
b) les dépenses (achats ; investissements, etc.)
c) le nombre d'enfants à avoir
d) l'éducation des enfants (scolarisation ; religion)
e) l'héritage
f) les cultures / utilisation des terrains agricoles
g) la résolution de conflits conjugaux
h) la séparation de biens

60 De toutes vos activités,

a) quel est l'ordre d'importance pour la subsistance?
b) quel est l'ordre d'importance pour le revenu familial?
c) [femme] avez-vous vos propres sources de revenus?

Annexe 4

PROFIL HISTORIQUE : TALAKIFENO

Epoque pré-coloniale

- le premier village fut installé à Tanandava
- monarchie de *Raondria*
- il existe déjà des rizières

Epoque coloniale

- déplacement de la population à Talakifeno par l'administration coloniale, le village fut clôturé pour mieux maîtriser la perception des impôts.
- travaux d'interêt général obligatoires et réquisition.
- avant 1947 - paiement d'un impot de 65 Frs par homme de plus de 18 ans ;
  - reboisement imposé par les colons
- 1947 : Affaire MDRM (Ambatoabo)
- après 1947 : - paiement d'un impôt de 300 Frs
  - Chef de groupement : dirigeant du village
  - Cyclône dévastateur

1960 : Indépendance

- travaux d'interêts général obligatoires et requisition annulés ;
- une partie de la population revient à Tanandava ;
- paiement d'un impôt de 3500 Frs par homme de plus de 18 ans ;
- Conseiller : dirigeant du village (quartier)

1967-1972 : construction de la route Ankarera-Talakifeno

1970 : Epidémie de grippe
1972 : Construction et inauguration du centre sanitaire à Ambatoabo

1982 : Construction de l'école de Talakifeno

1983 : Grande famine

1988 : Grande famine

1990 : Obtention du statut de *fokontany* avec quatre autres villages

1992-93 : bonnes campagnes agricoles

Annexe 5

Matrice historique de la communauté de Talakifeno (16-02-94)

	Pendant la Colonisation	Ière République	IIème République	Présent
population	•••	••••	•••••	••••• •••••
pluviométrie	••••• •••••	•••• ••••	••••	••• •••
superficie des rizières	•••••	••• •••	••••• •••••	••••• •••••
superficie des terrains de paturage	••••• •••••	••••• •••••	••••	••••
production agricole	••••	•••••	••••• •••••	••••• •••••
nombre de zébus	••••• •••••	••• •••	•••	••
cout de la vie	••	•••	•••• ••••	••••• •••••
etat de la route	••• •••	••• •••	••••	••
nombre d'écoliers	•••	••••	•••• ••••	••• ••••
conflits	••	•••	•••• •••••	•••• •••••

Annexe 6

PROFIL HISTORIQUE : MAROTOKO

Période coloniale

- Formation des deux village : Marotoko et Maromena
- Servitude et corvées imposées par les colons.

Première République

- Cyclone dévastateur.
- 1969 : conflit social/familial entraînant le déplacement d'une partie de la population de Marotoko à Soamieba (de l'autre côté de la rivière.
- 1971 : affaire *Monima ka Miviombio* ; l'emprisonnement existe.

Deuxième République

- Recrudescence des vols de boeufs (*malaso*).
- 1977 : construction de l'école primaire à Marotoko.
- Sécheresse fréquente durant la deuxième moitié de la période.
- 1990 : obtention de statut de *fokontany*

Annexe 7

Matrice historique de la communauté de Marotoko-- *fokontany* Marotoko (17-03-93)

	Epoque des français 1980	Epoque de famine 1993	Présent	Caractéristiques
Population	••••	•••• ••••	•••• •••••	Baisse de la longévité (100 à 70 ans) ; croissance démographique dûe aux mariages ; baisse de l'age reproductif ; quelques migrations de l'Anosy et l'Androy
Pluviométrie (suffisance)	••••• •••••	••	•••	Raison de l'installation définitive ; baisse dûe à la déforestation?
Canaux d'irrigation (suffisance)	•• •••••	•••• ••••	•••• •••••	L'eau est une ressource d'accès libre, tandis que les canaux d'irrigation sont privés ; leur nombre va en croissant tandis que la pluie diminue, d'où insuffisance
Surfaces rizicoles (étendue)	•••••	•• •••••	•••• ••••	Mouvement du nord (Ampahitsy) vers le sud ; l'eau et non les terrains empêche toute expansion
Terrains de cultures (nombre)	••• •••	••••	••••	Priorité en eau accordée aux rizières ; autre contrainte : les sangliers ; les terrains non utilisés sont transformés en zones de paturage
Variétés de cultures	•••• ••••	••••	••• •••	Nombreuses, mais principalement riz, patates douces, haricots
Production agricole	••••• •••••	••	••• •••	Changement dans les proportions vendue et consommée (2/3--1/3 à 50% respectivement) ; mauvaises routes empêchent l'écoulement
Famine (fréquence, durée)	•	•••• ••••	••• •••	Suit la progression de la pluie (relation inverse)
Terrains de pâturage (suffisance)	•••• ••••	•••• ••••	••••• •••••	Une augmentation de la végétation (dûe à la pluie) permet une hausse des terrains de paturage ; aussi, baisse des terrains de cultures. Besahona, Antsevabe, Ankaramy
Attaques de *malaso*	•	••••• •••••	•••••	Au départ, petits vols intercommunautaires ; par la suite crimes organisés (mouvements vers le nord du terroir)
Cheptel bovin	••••• •••••	•	•••••	Diminution dûe aux maladies et à la recrudesence des attaques *malaso*
Taille du village	••••	••• •••	••••• •••••	Aggransissement mais aussi concentration poussée par l'insécurité publique (*malaso*)
Distance village-forêt	••••• •••••	•• •••••	•••••	Expansion du village vers la forêt (ouest et est) : Analalava, Benanivo, Vohidafa

Etat de la route	••••• •••••			Plus d'entretien à la mort du fondateur du village. Axes : Behara et Ankarera
Santé	•••• ••••	•	••• •••	Diminution de la quantité d'eau a entraîné une mauvaise hygiène, d'où les maladies et les décès ; aussi plus de famin
Nombre d'écoliers		•••••		Le nombre d'enfants augmente, mais l'enseignant ne travaill pas. Ni supervision, ni contrôle ; échec du *dina* en 1993
Cohésion sociale	••••• •••••	••• •••	•• •••••	Augmentation des conflits dûe à l'insuffisance d'eau ; augmentation de la population, et aux zébus destructeurs
Coût de la vie	••	•••• ••••	••••• •••••	Augmentation des prix à l'achat ; baisse des prix à la vente

Matrice historique de la communauté de Maromena--*fokontany* Marotoko (16-03-93)

	Epoque de Tsiranana	Période difficile	Présent	Caractéristiques
Population	•••	•••• ••••	••••• •••••	Baisse de la longévité (120 à 80 ans) ; pas d'immigration sauf épouses ; hausse prochaine
Pluviométrie (suffisance)	••••• •••••	•••	•••• ••••	La saison pluvieuse ne correspond plus au calendrier saisonnier ; affecte la production
Canaux d'irrigation (suffisance)	•••• •••••	•••	••••• •••••	Raison principale de la migration de Maroaky à Maromena ; augmentation des rizières individuelles ; liée a la pluie
Surfaces rizicoles (superficie)	•••••	••• •••	••••• •••••	Mouvement du nord vers le sud ; de plus en plus individualisées ; expansion encore possible
Terrains de cultures (surface)	•••• ••••	••• •••	•• •••••	Quand il n'y a pas de pluie, la priorité est accordée aux rizières ; essentiellement manioc, maïs ; patates douces
Variétés de cultures	••••• •••••	•	••••• •••••	Aucune variété introduite depuis le début ; diversification encouragée par la pluie ; diminution en cas de sécheresse
Production agricole	••••• •••••	•••	•••• ••••	Changements considérables dans les proportions vendues et consommée en cas de diminution ; plus de grenier
Famine (fréquence, durée)		•• •••••		Liée à la production agricole ; cause de migrations vers la ville (2ème période) : effectif 559 à 300 habitants
Terrains de paturage (suffisance)	••••• •••••	••••	•• •••••	Pas de changement dans la localisation
Attaques de *malaso*		••••• •••••	••••	Maromena est une zone de passage, mais jamais attaquée. La peur persiste, malgré l'assistance de l'Etat
Cheptel bovin	••••• •••••	••••	••••	Changement dû essentiellement à la nécessité de vendre en période de famine
Taille du village	•••• ••••	•••• ••••	••••• •••••	Expansion vers le sud ; déconcentration dûe à l'expansion des terrains rizicoles
Distance village-forêt	••••• •••••	••••	••••• •••••	La sécheresse provoque une baisse de la couverture végétale ; aussi progression humaine vers la forêt
Etat de la route	•••• ••••			La route recouverte par la forêt après 1966 ; pas de réparation dû au travail des champs (faim)
Santé	••••• •••••	••••	••••	Augentation du nombre de maladies et des périodes de famine ; accès difficile aux services médicaux (payants)
Nombre d'écoliers		•••• ••••		Baisse de la qualité des services et difficulté d'accès (distance et coût financier)
Cohésion sociale	••••• •••••	••••• •••••	••••• •••••	Pas de conflit interne car la communauté est formée d'une seule famille
Coût de la vie	•	•••• ••••	•••• ••••	Pour les produits tels que les vêtements ; la nourriture ; la santé ; les zébus et les ustensiles de cuisine

Annexe 8

Matrice historique de la communauté de Betanimena (15-04-94)

PERIODES VARIABLES	Création du Village	Période des *malaso*	Présent
Pluviométrie	••••• •••••	••••	••• •••
Sécheresse	•••	••••• •••••	•••••
Canaux d'Irrigation (nombre)	•	•• •••••	•••• ••••
Surfaces Rizicoles (suffisance)	••• •••	••••	••••
Terrains de Cultures (superficie)	••••• •••••	••• •••	••• •••
Production Agricole	••••• •••••		••• •••
Famine(s)		••••• •••••	••• •••
Terrains de Pâturage	••••• •••••	•••	••• •••
Cheptel Bovin (Taille)	••••• •••••		••• •••
Attaques *Malaso*		••••• •••••	•••
Population	••	•••••	•• •••••
Immigrants	•	•••• ••••	•••••
Distance Village-Forêt	•	••••	••••
Accessibilité du Village	•	•••	•••
Santé	••••• •••••	•••	•••
Coût de la Vie	••••• •••••	•	••• •••
Cohésion Sociale	••••• •••••	•••• ••••	•••• •••••

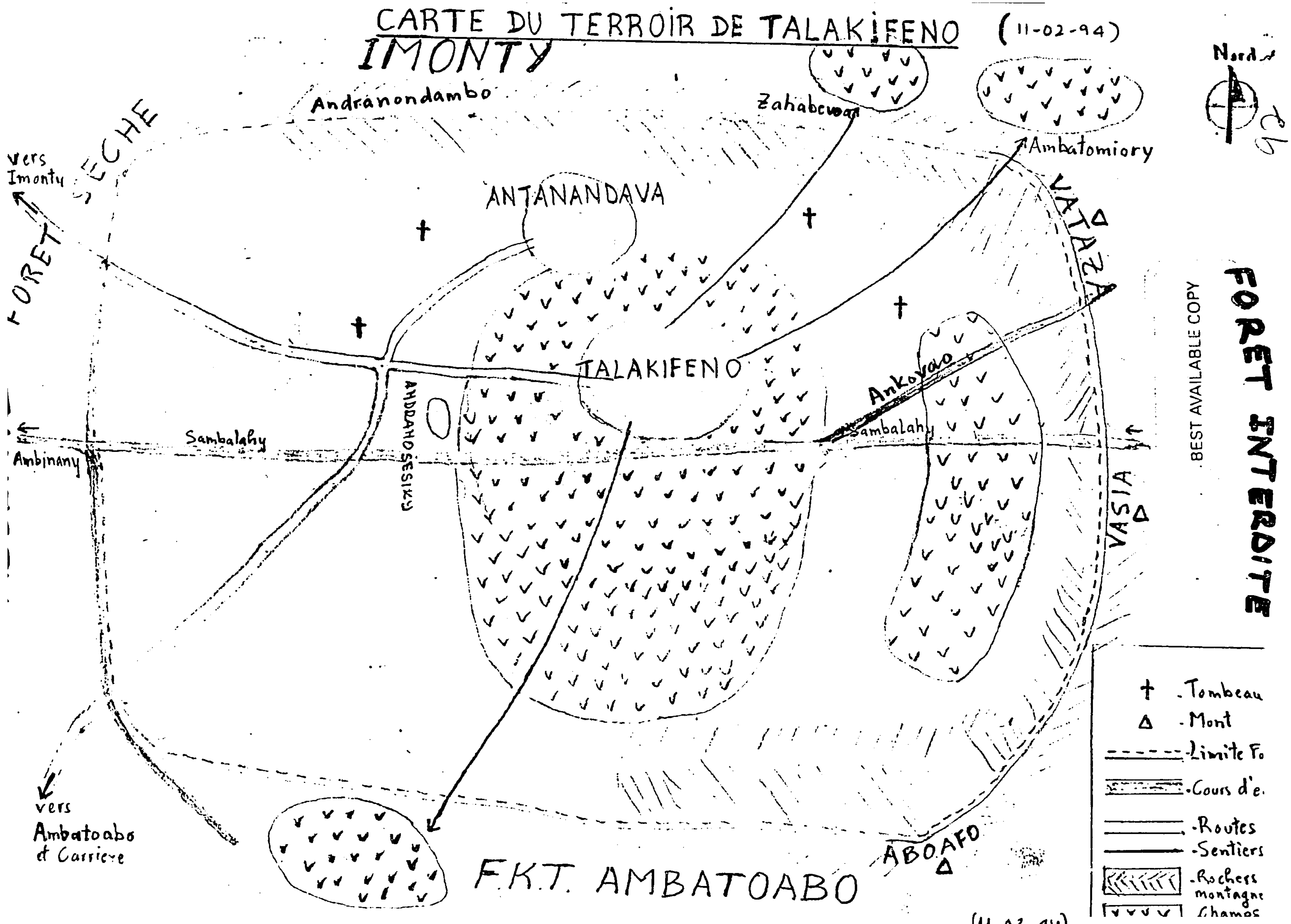

CARTE DU TERROIR DE TALAKIFENO (11-02-94)
IMONTY
Nord
Andranondambo
Zahabewa
Ambatomiory
vers Imonty
FORET SECHE
ANTANANDAVA
VATAZA
TALAKIFENO
Ankovao
Sambalahy
Sambalahy
Ambinany
ANDRANOSESIKY
VASIA
FORET INTERDITE
BEST AVAILABLE COPY
vers Ambatoabo et Carriere
F.K.T. AMBATOABO
ABOAFO
. Tombeau
. Mont
. Limite Fo
. Cours d'e.
. Routes
. Sentiers
. Rochers montagne
. Champs

CROQUIS DU QUARTIER DE TALAKIFENO

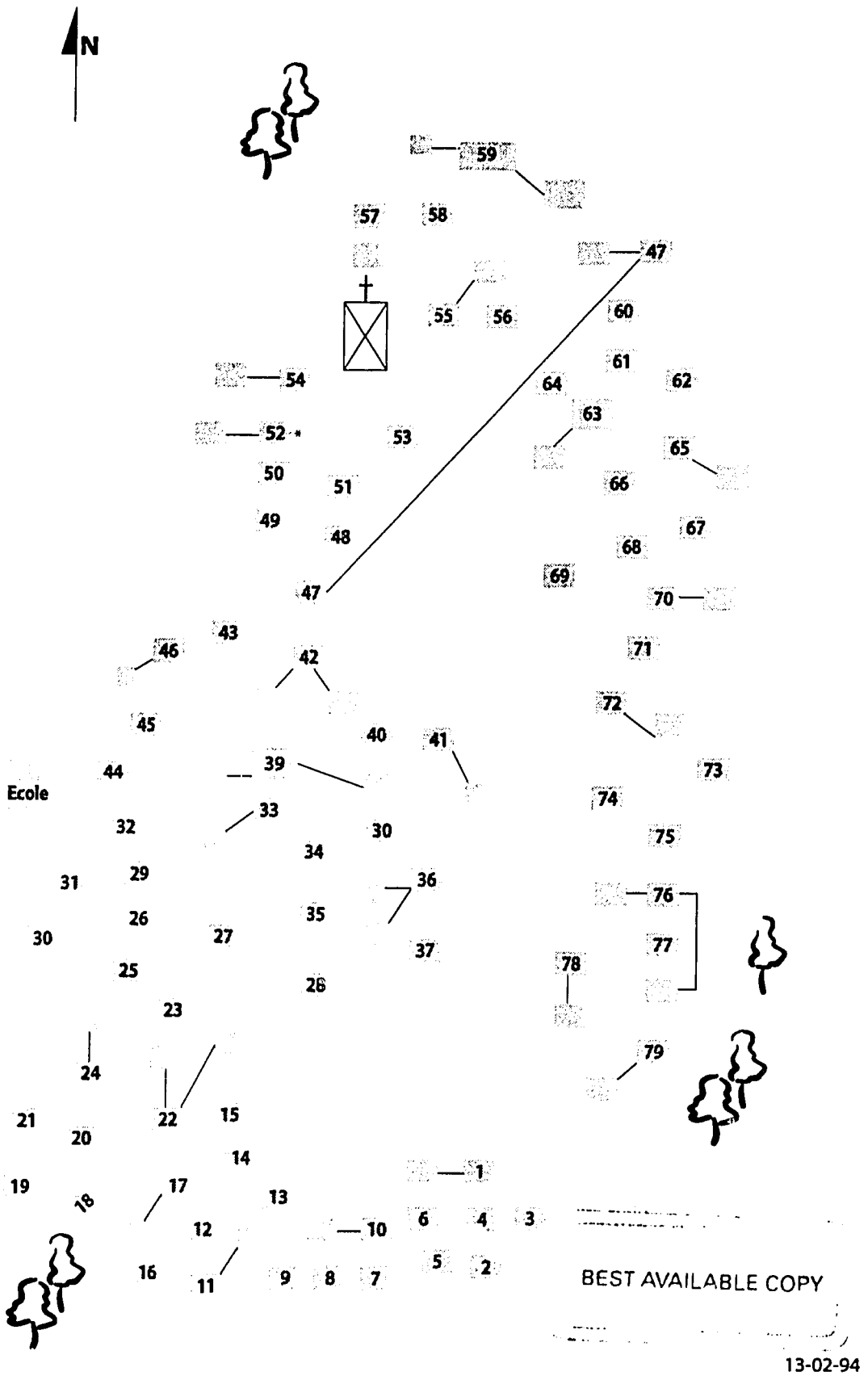

BEST AVAILABLE COPY

13-02-94

CROQUIS DU QUARTIER D'ANTANANDAVA

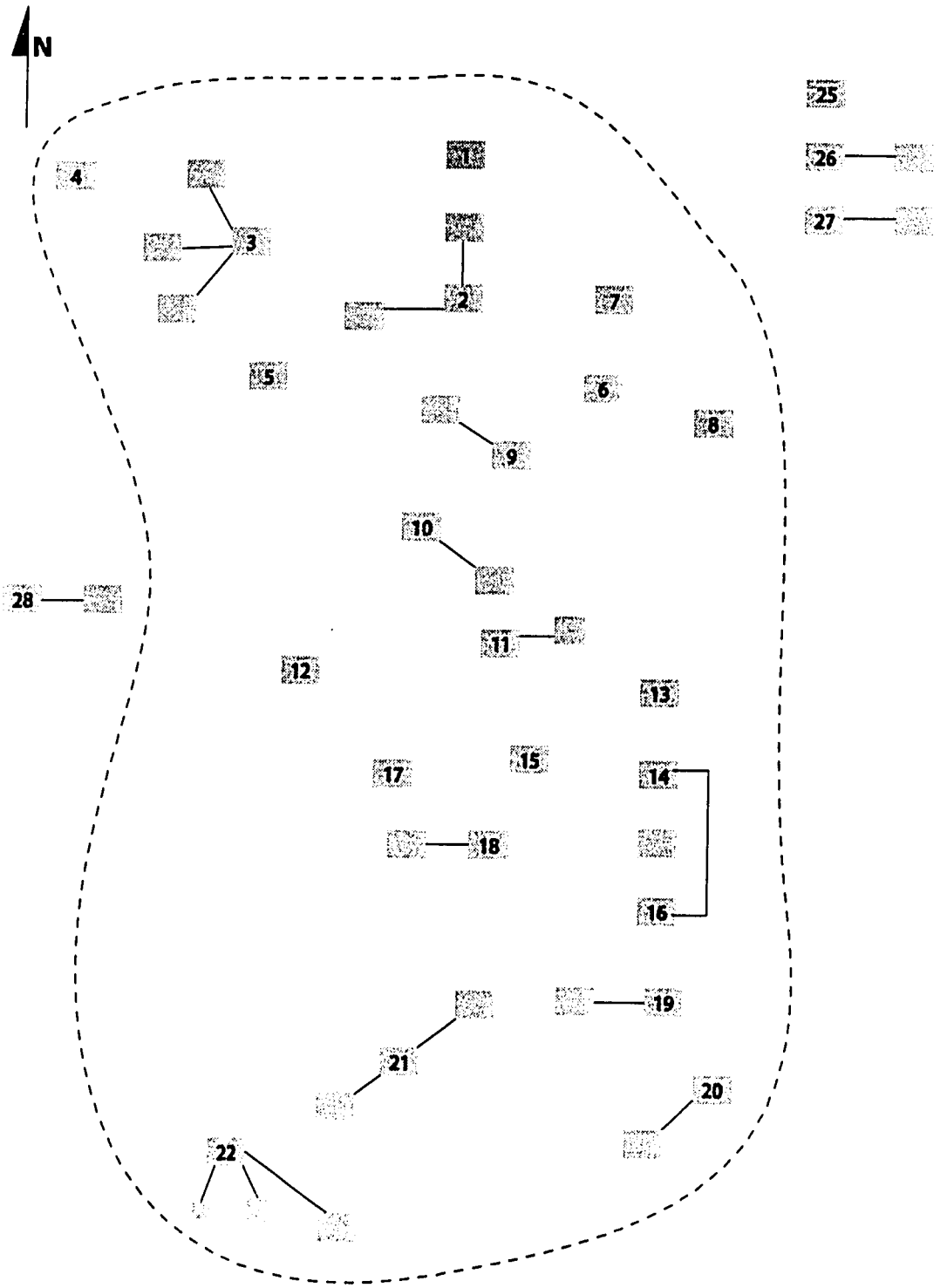

Limite physique du village/quartier

Bâtiment

Propriété du ménage

BEST AVAILABLE COPY

12-02-94

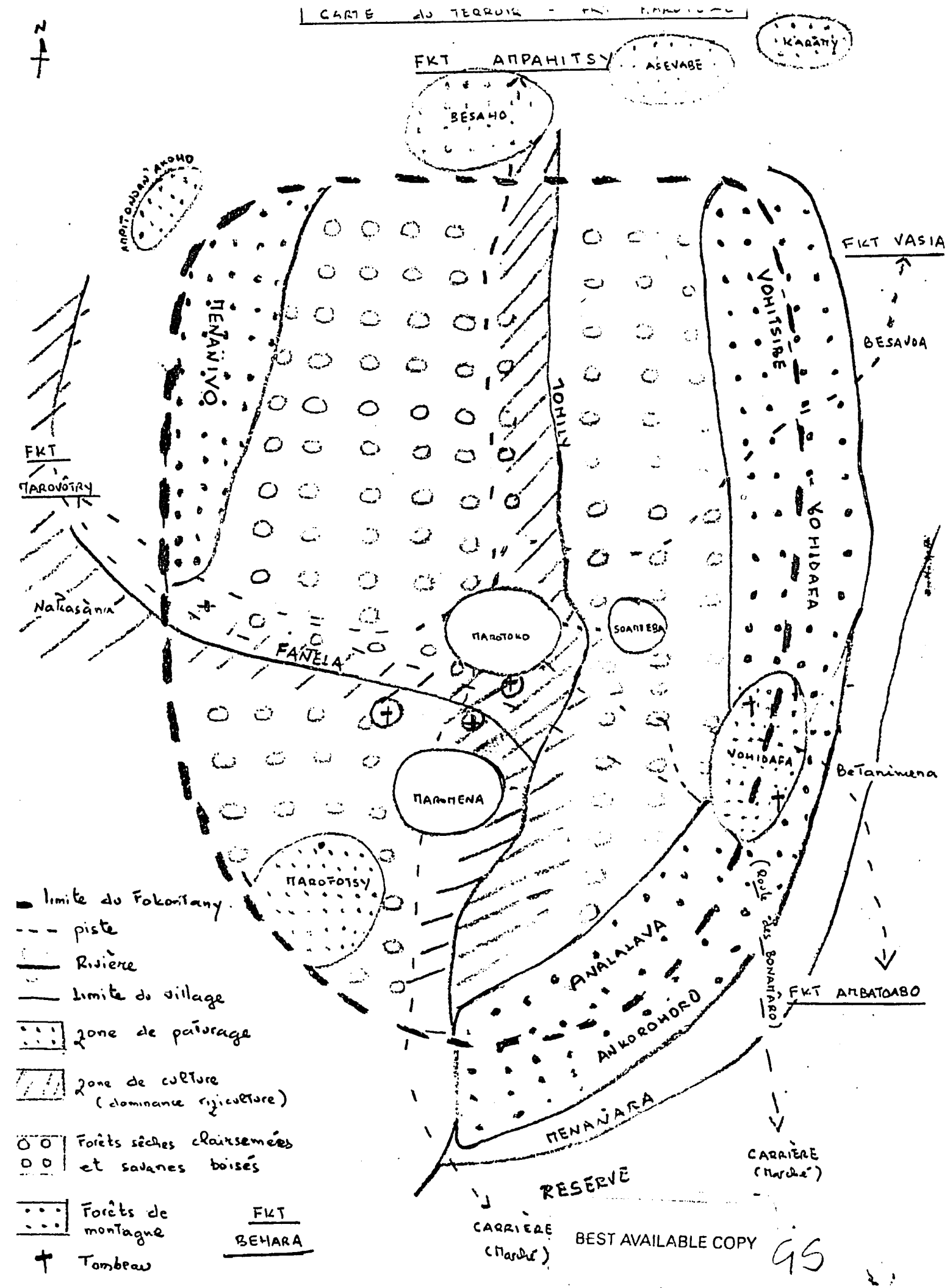

BEST AVAILABLE COPY

CROQUIS DU VILLAGE DE MAROTOKO

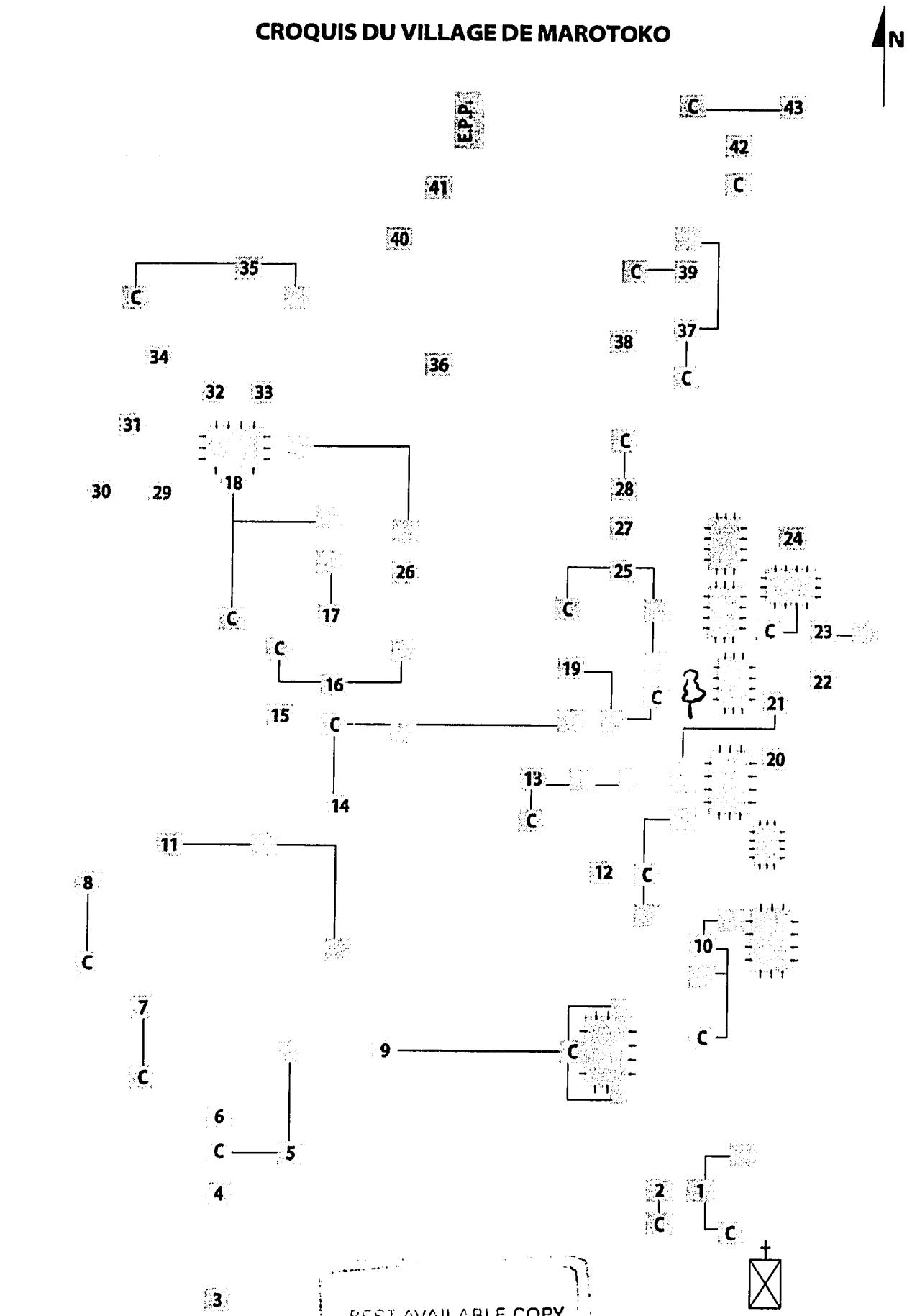

BEST AVAILABLE COPY

96

10-05-94

CROQUIS DU VILLAGE DE SOAMIEBA

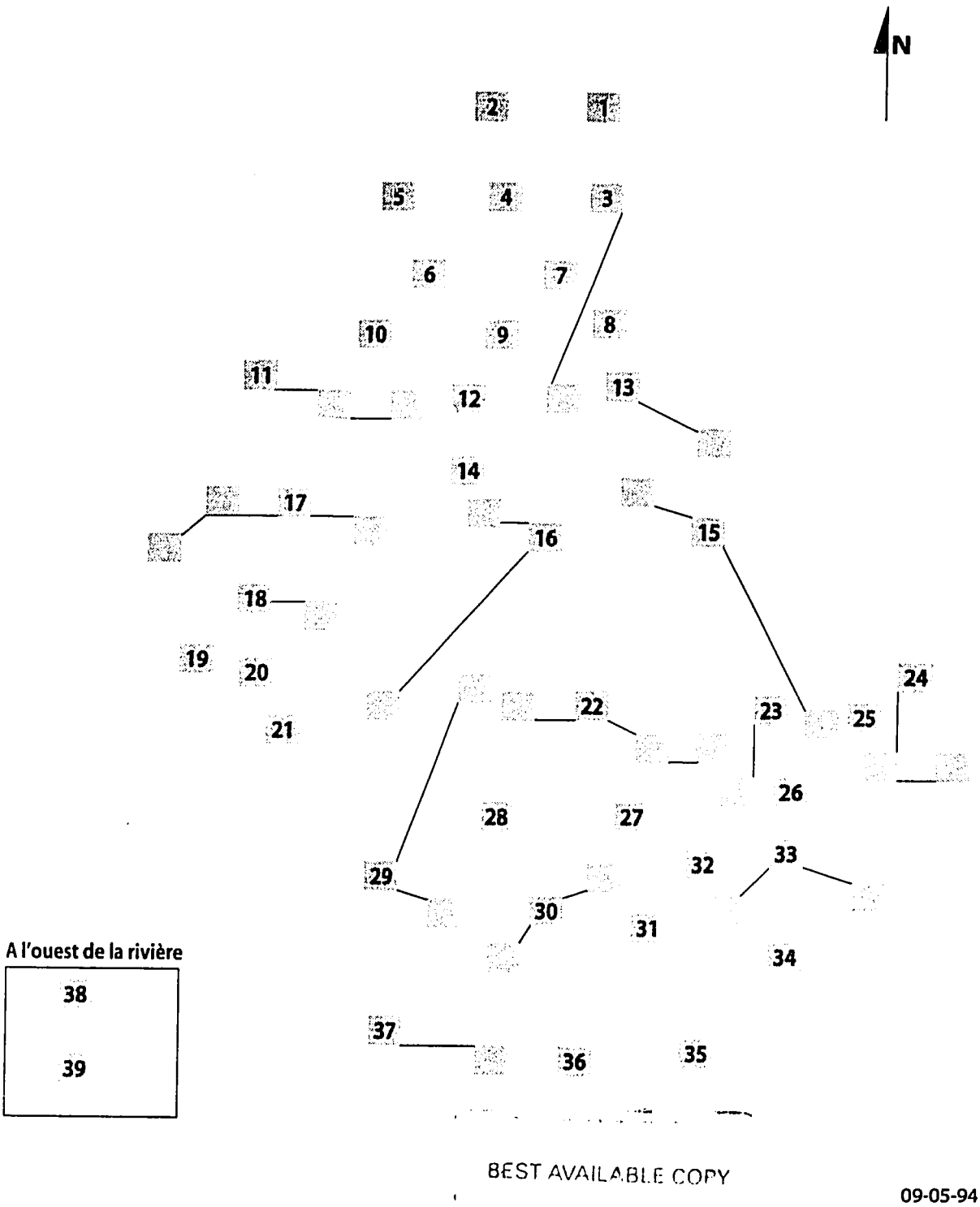

BEST AVAILABLE COPY

09-05-94

CROQUIS DES HAMEAUX DU VILLAGE MAROMENA

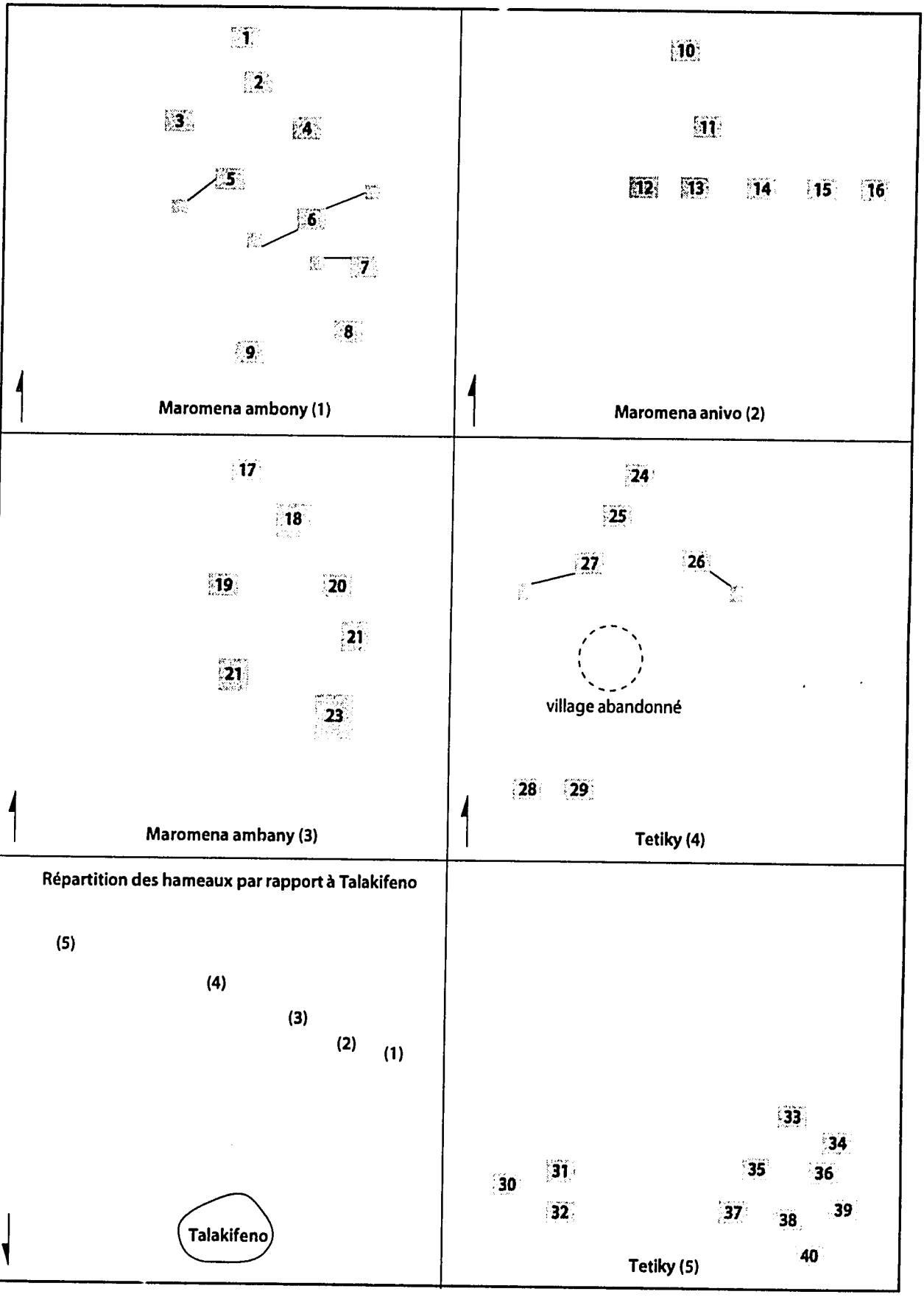

09-03-94

BEST AVAILABLE COPY

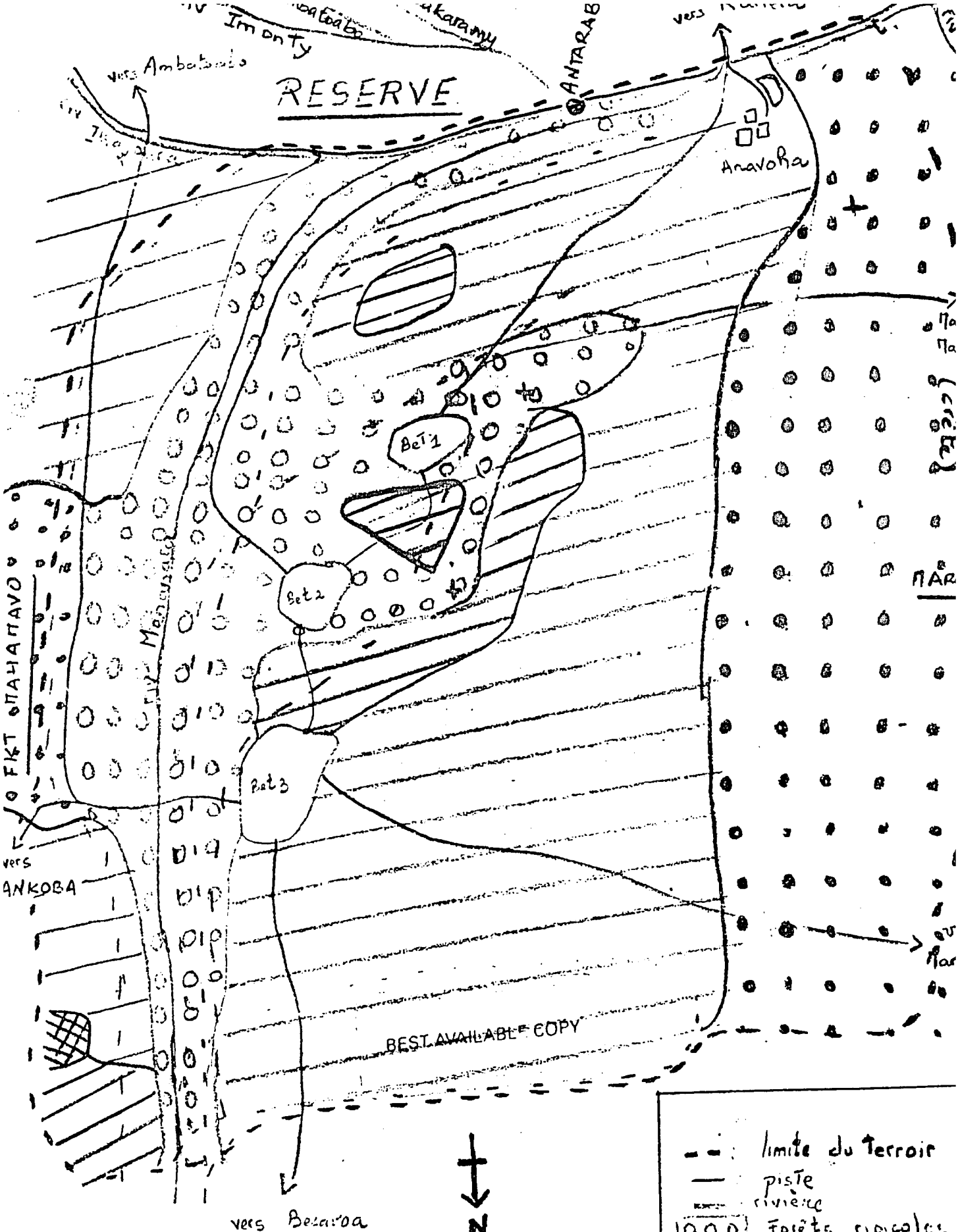

FKT EVASIA

TERROIR DE BETANIMENA

BEST AVAILABLE COPY

BETANIMENA

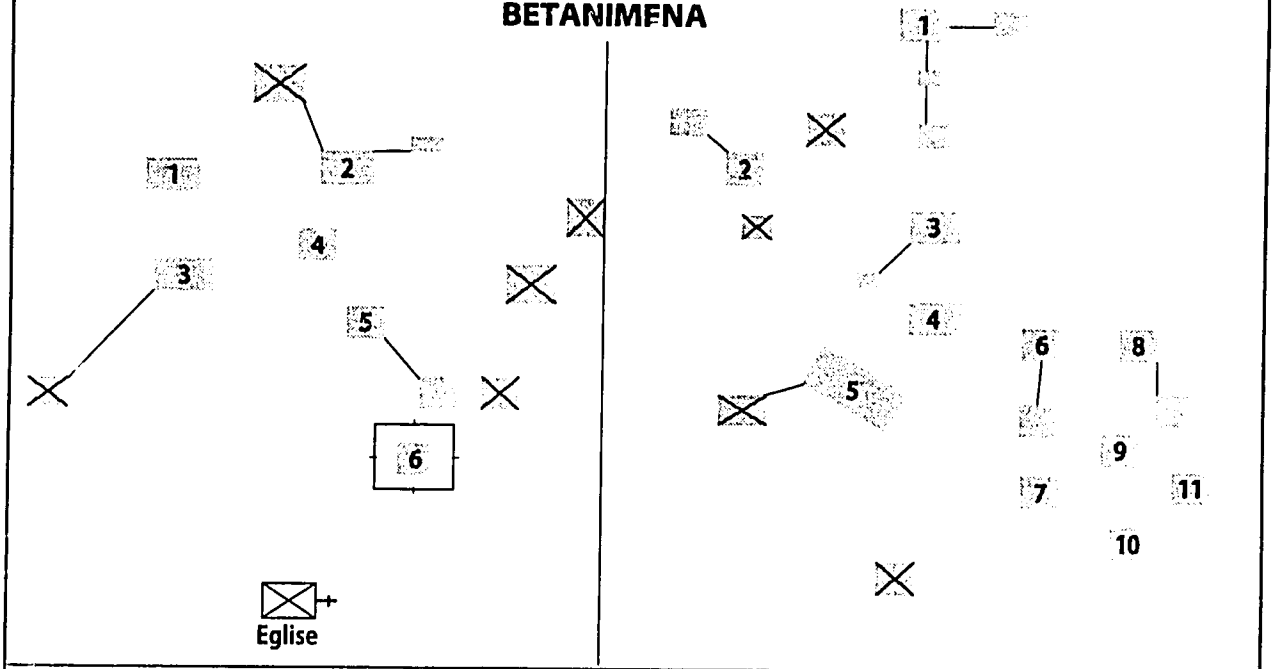

BETANIMENA AMBONY (3)

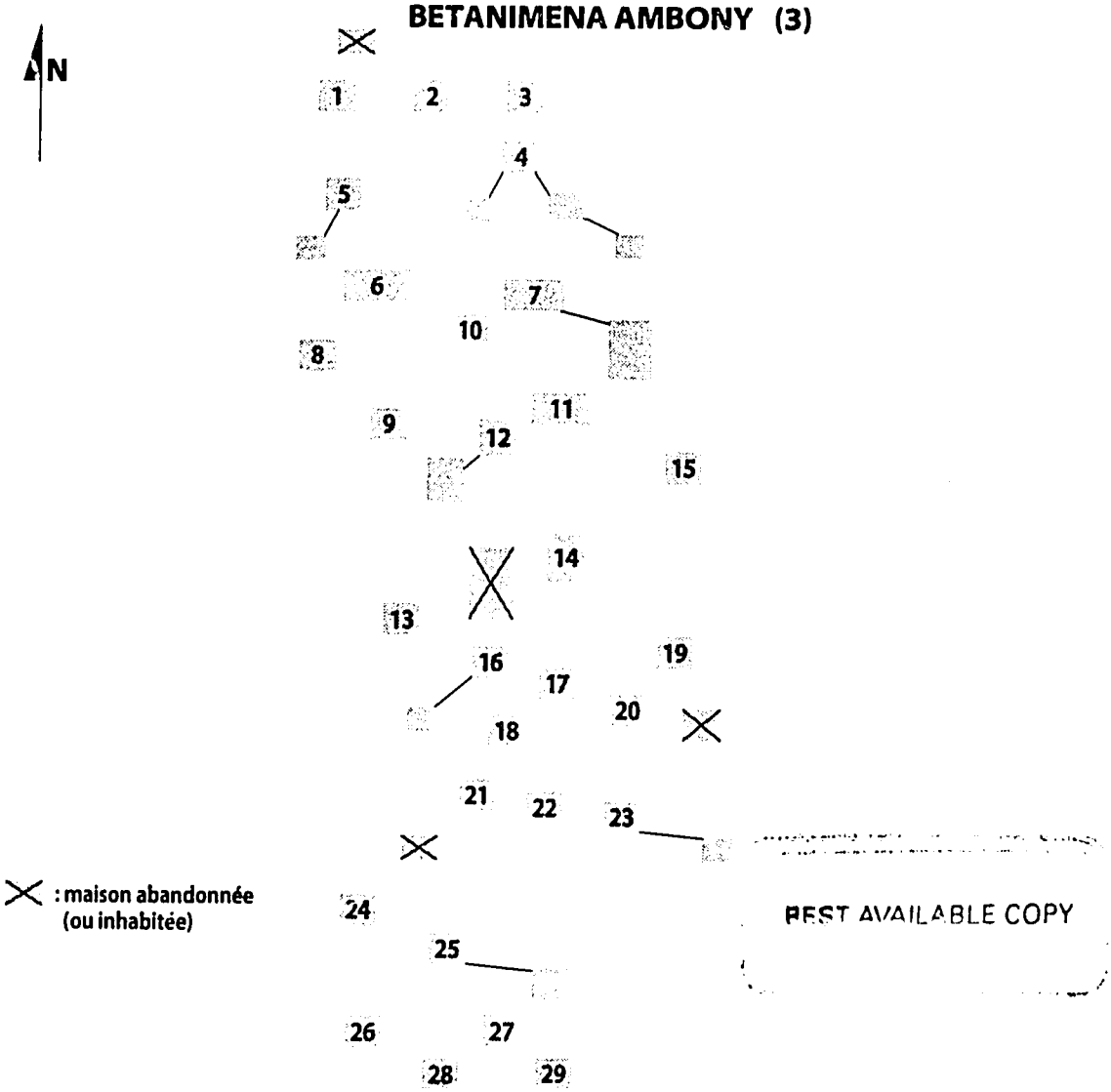

BEST AVAILABLE COPY

LIGNAGES
TALAKIFENO

BEST AVAILABLE COPY

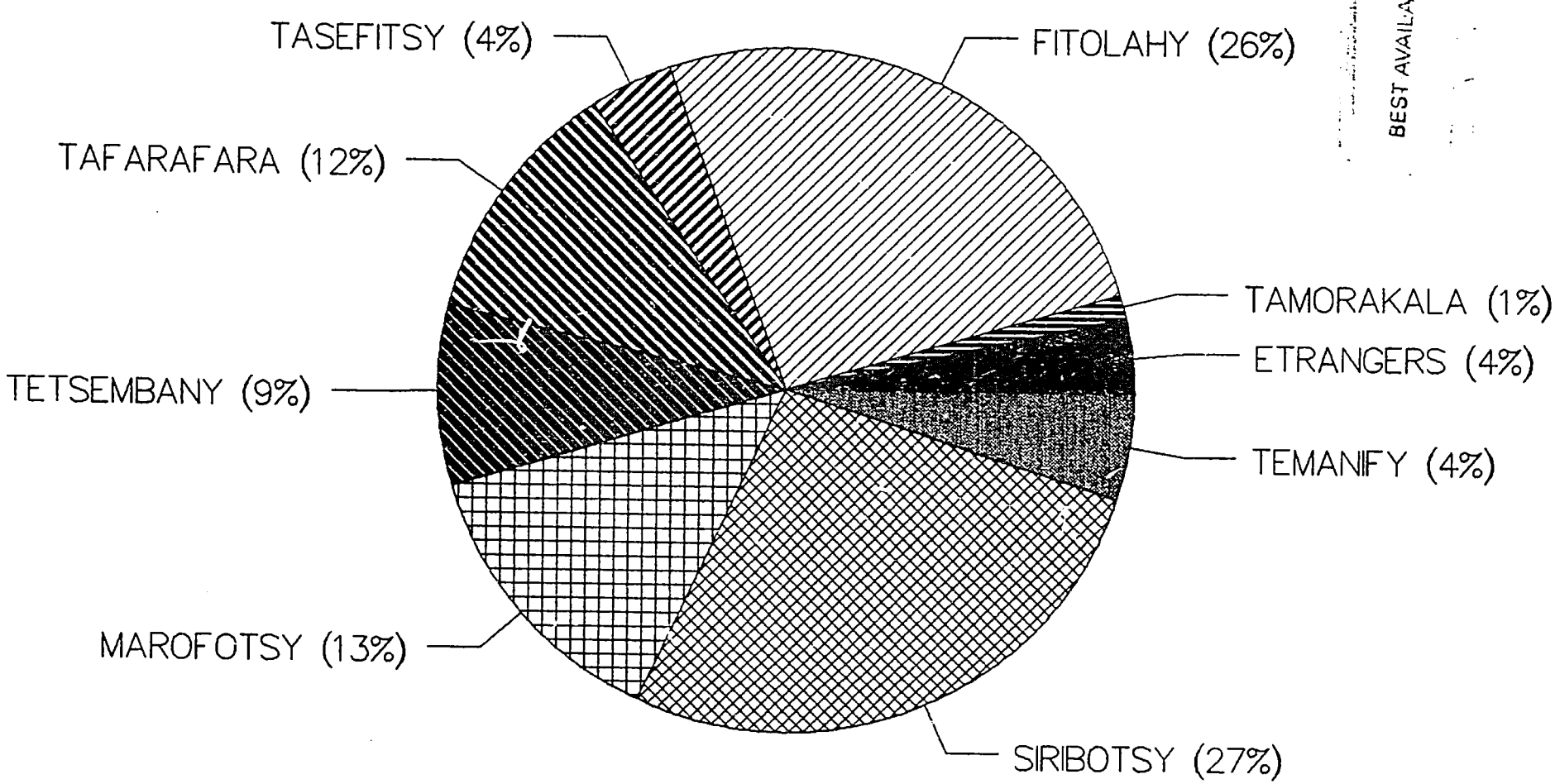

Communités en Relation avec Talakifeno

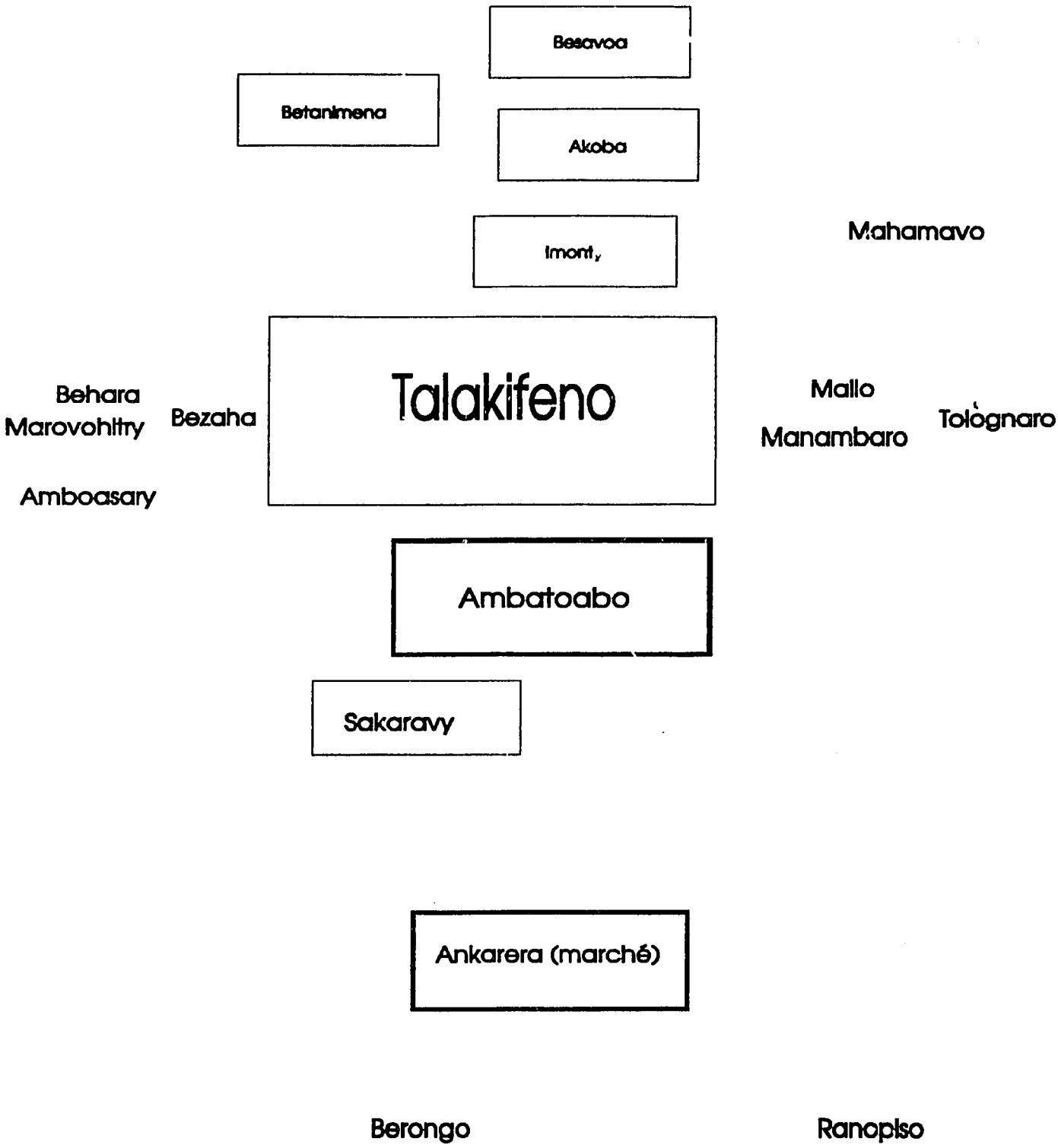

la localisation des communautés, définie par les villageois, est approximative

25-02-94

BEST AVAILABLE COPY

MAROTOKO

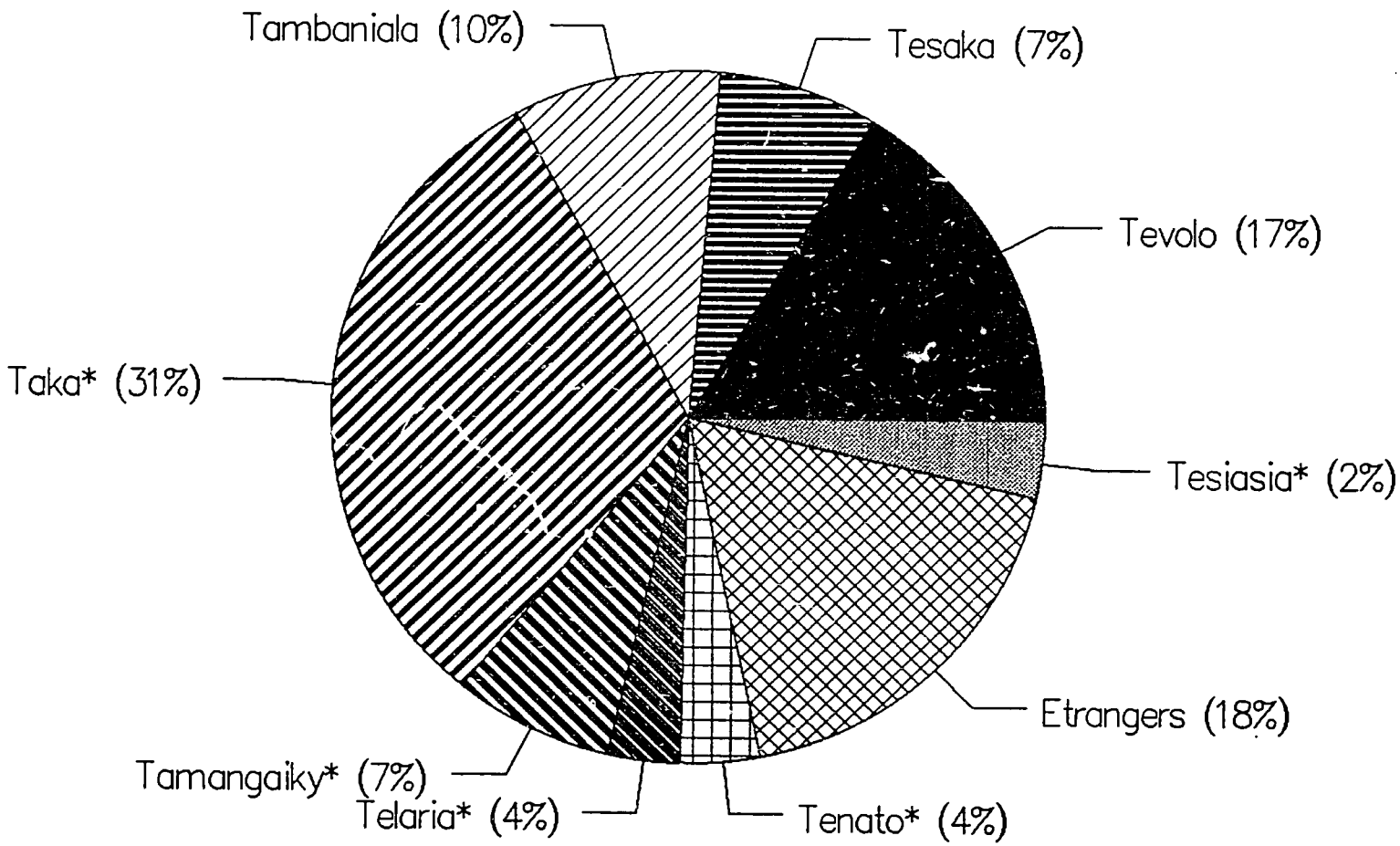

BEST AVAILABLE COPY

Betanimena

BEST AVAILABLE COPY

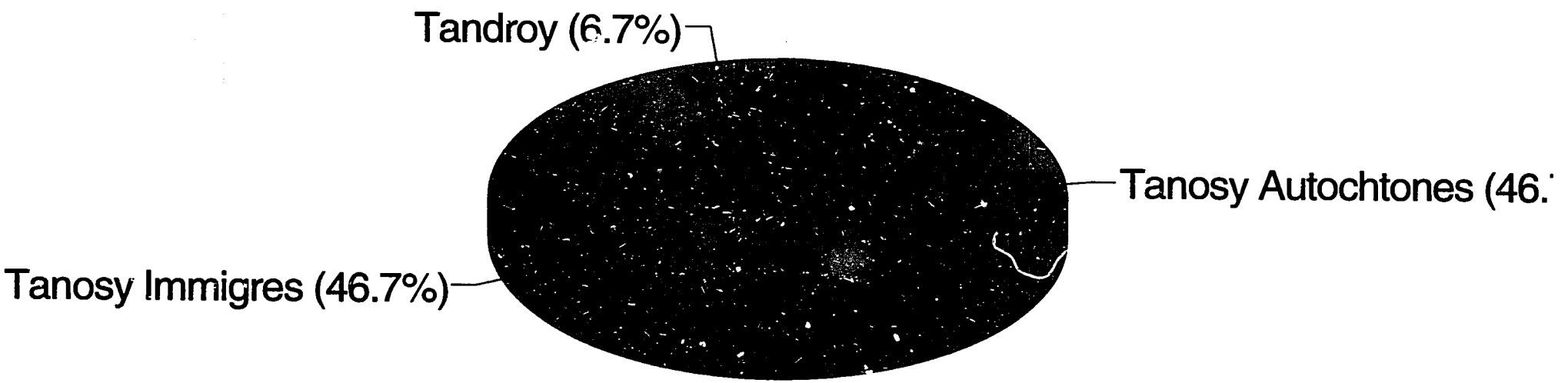

Stratification Sociale des Communautes

BEST AVAILABLE COPY

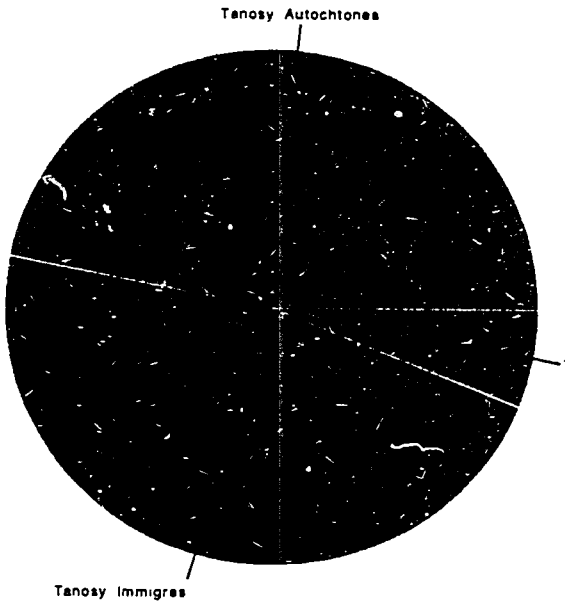

BETANIMENA

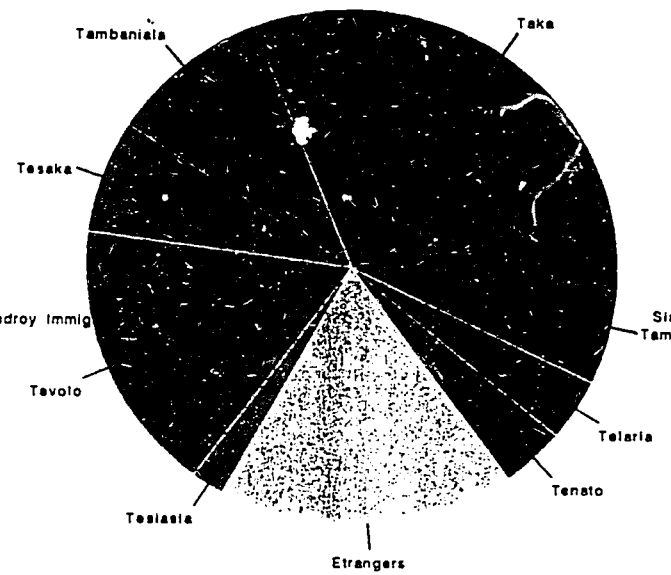

MAROTOKO

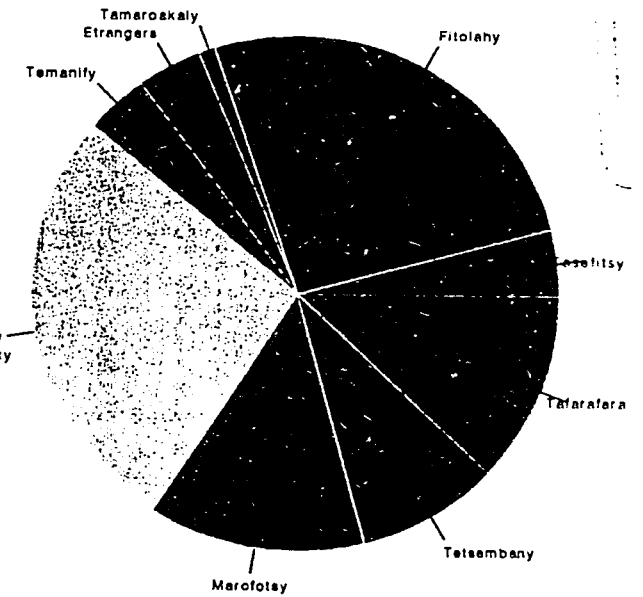

TALAKIFENO

Annexe 23

Calendrier saisonnier : Talakifeno

La région est caractérisée par un climat tropical sub-aride avec deux saisons bien distinctes : un été chaud et pluvieux, un hivers froid et sec. La température annuelle relativement élevée ne constitue pas une contrainte dans l'acivité agricole. Néanmoins, on y rencontre trois mois de temps froid (mai, juin, juillet) pendant lequel certaines maladies telles que la grippe, le paludisme, le beratro (maladie vénérienne de l'homme) sont plus agressives.

La pluviométrie demeure le facteur déterminant du calendrier et du rendement agricoles. Les paysans comptent surtout sur les premières pluies du mois de novembre ou décembre, et sur la grande précipitation du mois de février conditionnant la campagne rizicole et la superficie cultivée.

On y rencontre trois saisons de riz : le *vary aloha* (première saison), le *vary anivo* (saison intermédiaire) et le *vary afara* (dernière saison).

- la saison pluvieuse s'achevant au mois de mai, et le *vary aloha* débute au mois d'avril se contente de l'eau restante dans les rizières sur les bas-fonds ou sur les terrasses près d'une source (généralement issue de la montagne rocheuse).

- les paysans entament le *vary anivo* en octobre en profitant de l'arrivée des premières pluies de novembre ou de décembre, soit sur la même parcelle du vary aloha (on reprépare le sol juste après la recolte) si l'eau est insuffisante ailleurs, soit sur une autre parcelle si l'eau y est abondante.

- le *vary afara* débutant au mois de janvier bénéficie de la grande précipitation du mois de février. La culture se fait sur le reste des rizières du vary aloha et vary afara.

Les deux premières saisons de riz qui risquent de rencontrer une éventuelle sécheresse (c'est souvent le cas) sont pratiquées nécessairement pour traverser la période de soudure. Ainsi, les paysans comptent beaucoup sur la troisième saison, dont la période de grande récolte se situe en mois de juin et juillet.

La période de pointe de travaux agricoles se situe aux mois de février, mars et avril pendant lesquels s'executent :

- les grands travaux du riz dernière saison (préparation du sol, repiquage, sarclage),

- la récolte du riz de saison intermédiaire,

- la plantation de patates douces,

- les cultures maraîchères.

La répartition par sexe des travaux agricoles est bien définie : (a) tout travail du sol (labour, hersage, planage) et le grand élévage (bovin, ovin, caprin) sont réservés aux hommes ; (b) le repiquage, le sarclage, les cultures maraichères, le petit élévage (volailles) et le tressage sont confiés aux femmes ; (c) tandis que les travaux de récolte et postculturaux sont mixtes.

La période de soudure se situe entre les mois de septembre et décembre. Pendant cette période, les produits de base locaux sont : le manioc qui est recolté régulièrement en mois d'àout et septembre, la patate douce recoltée en mois d'octobre, le riz première saison en mois de novembre (si la campagne est bonne). Cette période de soudure s'élargit souvent sous l'effet de la sécheresse fréquente dans la région. Dans ce cas, les villageois recourrent à la vente de boeufs, de rizières; certains cherchent des produits et fruits de la forêt (*ovy ala*).

Les principales maladies qui attaquent les cultures, en l'occurrence le riz, le manioc et la patate douce, et surtout durant leur floraison sont les *olitsy*, *pondifotsy*, et *voamainty*. La seule lutte contre les agents de maladie consiste à les enlever par la main.

Parmi les maladies des animaux, le bilharziose, le besoroka et le drodro qui ravagent les zébus de la région se manifestent continuellement.

Il en est de même pour les maladies humaines, dont certaines sont mortelles telles que la diarhée, bilharziose, les maladies vénériennes (beratro pour les hommes, raritroky pour les femmes). Il y a autant d'enfants que d'adultes qui en meurent.

CALENDRIER SAISONNIER

Talakifeno

Mois	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fev.	Mar
Pluviométrie								Pluies orageuses			Pluies intenses	
Température			Froide					Chaude				
Cultures												
Riz 1ère Saison :	Semis	Labour / Repiquage		Sarclage				Récolte				
Riz 2ème Saison :	Récolte						Semis	Labour Repiquage	Sarclage			
Riz 3ème Saison :	Sarclage		Récolte							Semis	Labour / Repiquage	
Manioc					Labour Récolte / Plantation							
Patate Douce	Labour / Plantation						Récolte					
Légumes	Saison de Cultures											
Bananes	Récolte après 1 an de plantation											
Maladies												
Cultures					Olitsy (Riz)			Pondifatsy, Voamainty, Olitsy (Manioc, Patate douce) →			→	
Animales	Linta (Bilharziose), Besoroka, Drodro (Boeufs)											
Humaines		Beratro, Palu, Grippe			Bilharziose, Raharetsoka, Aretimila, Fanitona, Hevo,...							
Période de Soudure					SOUDURE							
Etat de la Route									Mauvais			
Travaux Collectifs		T. rizicole			Entretien Route		T. rizicole				T. rizicole	

12-02-94

BEST AVAILABLE COPY

Annexe 24

Calendrier saisonnier : Marotoko

Les villageois considèrent le cycle agricole comme commençant aumois de juillet et comme terminant au mois de juin ; la campagne rizicole dans cette région débutant ce mois de juillet. La saison de pluies débute le mois de novembre avec des pluies peu fréquentes et moins intenses ; après 1 mois de suspension durant le mois de décembre, la grande précipitation dure 2 mois, suivie de 2 mois de petites précipitations surtout au sommet des collines.

Les villageois ont remarqué un grand changement de pluviométrie qui devient de plus en plus aléatoire (décalée et moins intense) depuis l'année 1980. Le temps chaud commence le mois d'août jusqu'au décembre, également période d'étiage ; tandis que le temps le plus froid dure 3 mois : avril au juin.

La riziculture dépend étroitement de la pluviométrie :

- si les pluies sont abondantes, les paysans peuvent pratiquer 3 saisons de culture rizicole dans l'année ;

- si la pluviométrie annuelle est mauvaise, ils ne peuvent faire que 2, voire 1 seule saison.

La première campagne (riz de première saison ou *vary aloha*) commence le mois de juillet par le curage des canaux et préparation des pépinières, et s'achève le mois de décembre-janvier, au moment de la récolte ; la deuxième campagne (*vary anivo*) s'exécute entre le mois de novembre/décembre et le mois de mars/avril ; tandis que la troisième campagne entre le mois de décembre/janvier et le mois de mai/juin.

Les deux premières campagnes rencontrent souvent de la sécheresse. Ainsi, les gens n'en investissent pas beaucoup, ils se contentent de la main d'oeuvre familiale sans recourir à l'entraide ni au salariat. Ils comptent beaucoup sur la troisième campagne qui bénéficie de la saison de pluies.

La répartition sexuelle des travaux agricoles se fait comme suit : (a) tout travail de préparation du sol (labour, hersage, planage, etc.), tous les travaux des cultures sèches, et l'entretien du cheptel (zébus, moutons, chèvres) sont réservés aux hommes ; (b) le repiquage, le sarclage du riz, les cultures maraîchères et le petit élevage sont confiés aux femmes ; (c) les travaux de récolte et post-culturaux sont mixtes.

La période de soudure dure trois mois : octobre, novembre et décembre. Pendant cette période, les gens renforcent leur nourriture de base avec les produits des cultures secondaires telles que le manioc, la patate douce, le maïs, les bananes et canne à sucre ; en cas de forte crise, on vend les zébus pour acheter les nourritures. Certains cherchent des produits et fruits de la forêt.

BEST AVAILABLE COPY

Les principaux ennemis qui ravagent les cultures sont les sangliers et les rats ; viennent ensuite les insectes (*olitsy*, criquets, etc.) dont les uns attaquent les tubercules, les autres sur les feuilles.

Les maladies animales courantes se manifestant annuellement dans la région sont : (a) la bilharziose, les furoncles (*bay*) et le *besoroka* pour les zébus ; (b) le *koropoka* et les puces pour les volailles ; (c) le *menaraboky* pour les moutons et chèvres, une maladie méconnue qui est immédiatement mortelle ; et (d) la rage pour les chiens.

Pour les humains, les maladies les plus fréquentes sont les maladies des yeux pendant la saison chaude ; la toux pendant la saison froide ; tandis que la bilharziose pendant toute l'année mais qui s'accentue pendant la saison des mangues.

Les différents travaux collectifs sont :

- l'entretien des pistes (tranche Ambatoabo-Mananara-Marotoko) en mois d'août après autorisation de débroussaillement et de coupe des arbres.

- l'entraide familiale et communautaire concernant le piétinage et le repiquage pouvant réunir jusqu'à une centaine de personnes, et le pilonnage de paddy (en août-septembre-octobre) pour décortiquer des centaines de kilo de paddy à vendre en vue d'obtention de zébus.

CALENDRIER SAISONNIER

Marotoko

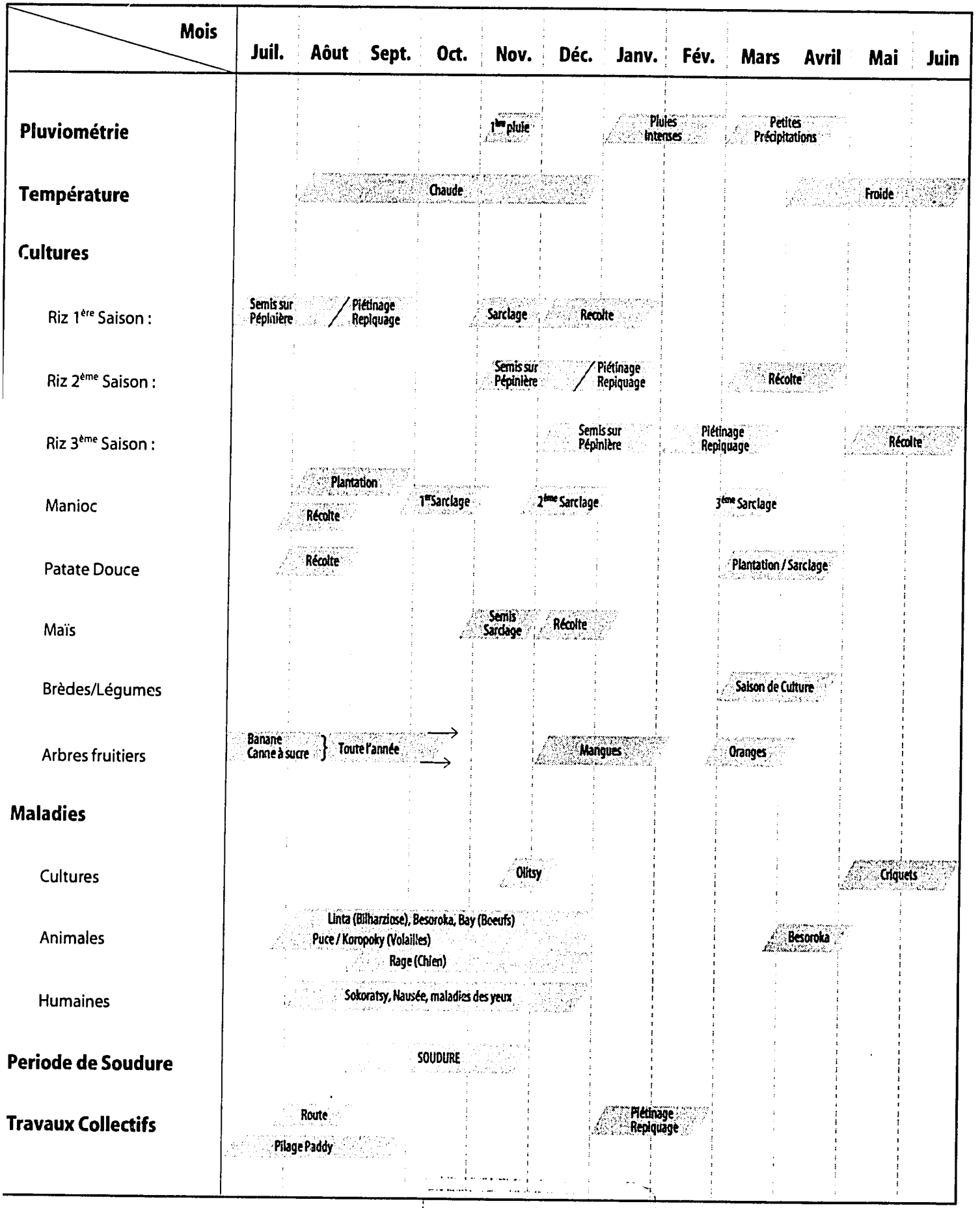

BEST AVAILABLE COPY

13-03-94

LES MOYENS DE SUBSISTANCE

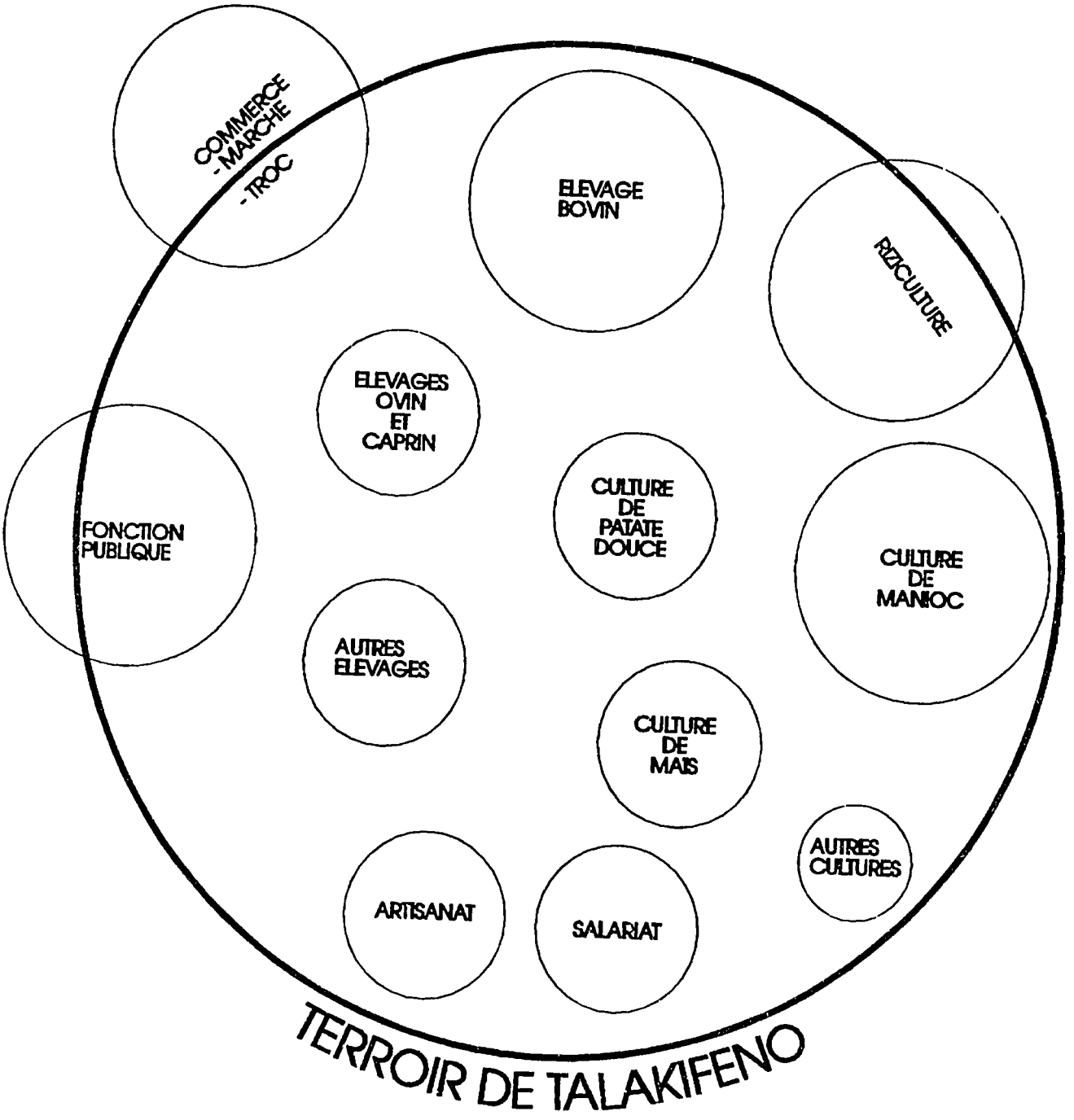

11-02-94

BEST AVAILABLE COPY

LES MOYENS DE SUBSISTANCE

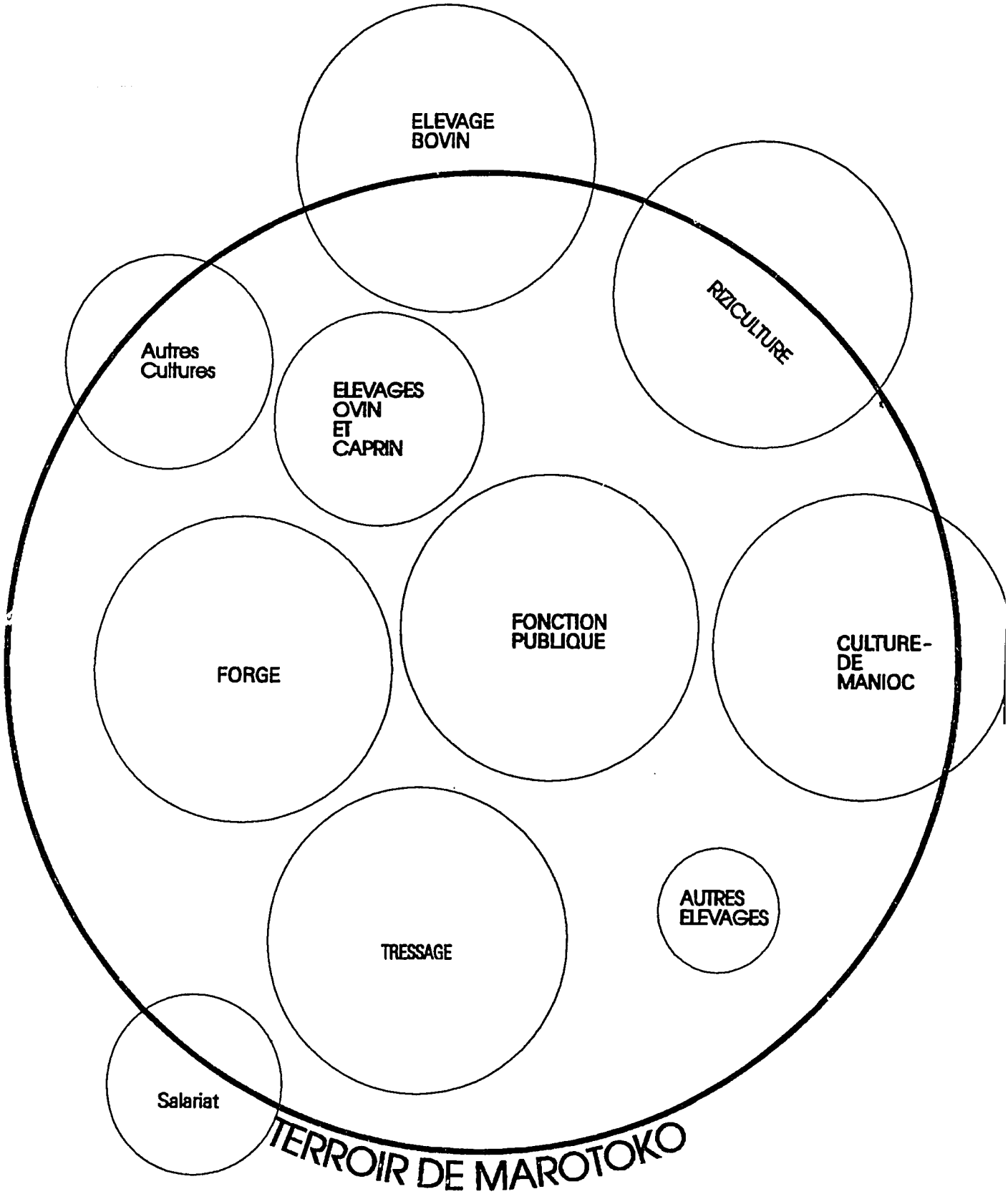

10-03-94

BEST AVAILABLE COPY

Annexe 27

Talakifeno : Transect est-ouest

Le transect montre une succession des types de ressources variées d'où les différentes utilisations du terroir. Sur l'axe allant du pied de la montagne de Besavoa (est) à la limite ouest (crête de la forêt d'Analalava), le relief est peu accidenté, et parsemé de blocs de pierres granitique même sur les terrains rizicoles.

On peut diviser le transect en cinq profils différents :

profil 1 : montagnes rocheuses

profils 2 et 4 : terrains de culture

profil 3 : zóne d'habitation

profil 5 : zône de jachère

profil 6 : zône forestière

Profil 1 : A l'est la montagne rocheuse de Besavoa est parsemée d'une végétation arbustive xérophytiques dont les variétés sont adaptées à la sécheresse et croissent entres les blocs granitiques. Les parties de faible altitude de la zône sont utilisées pour le pâturage,l'apiculture et parfois la collecte du bois pour la cuisson. la présence des tombeaux au bas des pentes, explique le fait que cette partie est épargnée parles feux.

Des sentiers traversent la montagne et permettant une communication avec le terroir d'Imonty.

Profils 2 et 4 :

Les terrains de culture entourent le village, principalement dans les parties sud et est. La riziculture y irriguée domine et couvre plus des 4/5 de la zone de culture. Le manioc, les patates douces, les cultures maraîchères se cultivent sur les parties surélevées qui ne permettent pas une irrigation permanente.
L'eau est principalement reste la rivière Sambalahy d'où partent des canaux d'irrigation (principaux et secondaires). Les rizières en forme de terrasse permettent à passer d'une parcelle à une autre. L'eau non utilisée par les canaux est récupérée, réutilisée pour une autre surface rizicole au rejoint de nouveau la Sambalahy.

Profil 3 : La zône d'habitation se trouve au centre des terrains de cultures,sur une surface plane d'orientation nord-sud. L'habitat y est celui typique au sud malgache (taille minime et de courte durée d'utilisation). Le village est parsemé de KILY

BEST AVAILABLE COPY

(Tamarindus indica),symbole d'une lignée et servant d'ombrage pendant la saison chaude. Les seules infrastructures communautaires sont l'école, en mauvais état, et un édifice religieux Protestant ne comportant aucun mobilier.

La population est concentrée dans les villages (Talakifeno et Tanandava). Des cases isolées autour des terrains de cultures appartiennent aux paysans habitants dans les hameaux périphériques mais possédant des terrains rizicoles à l'intérieur du terroir (utilisation temporaire).

Profil 5 : C'est une ancienne zône de culture de manioc sous la colonisation et quand les *Antandroy* y étaient encore majoritaires. Abandonnée la végétation y a tenté de reprendre ses droits mais s'est heurtée au problème de pâturage (élevage extensif).

La flore se limite à des arbustes épineux et à des touffes d'herbacées. Des tombeaux se trouvent aussi dans cette zône.

Profil 6 : C'est la zône forestière de large étendue couvrant presque la moitié ouest du terroir. Le relief commence à être accidenté mais de pente encore faible. Malgré les prélèvements des matériaux de construction pour les besoins de la communauté,la forêt est encore dense et sa voûte est de 10mètres environ. Des ruisseaux temporaires traversent la forêt et se déversent ensuite dans le talwegs. Du fait de la densité élevée des arbres et de la difficulté d'y circuler, la zône est réputée être le repaire des bandits dans la région (*malaso*).

Ce transect montre que l'utilisation de l'espace dans le terroir est relativement simple : les bas-fonds autour du village pour la riziculture et la végétation arbustive (avec les savanes boisées), les montagnes rocheuses pour les pâturages. On observe encore une sédentarisation malgré l'accroissement du nombre de la population. La partie ouest est encore exploitable en vue de l'extension de l'agriculture. Pour le moment, la population préfère acheter ou mettre en valeur des terrains à l'extérieur de leur terroir (Imonty, Ambatoabo, etc.).

TALAKIPENO : TRANSECT AXE EST– OUEST

12-02-94	Est 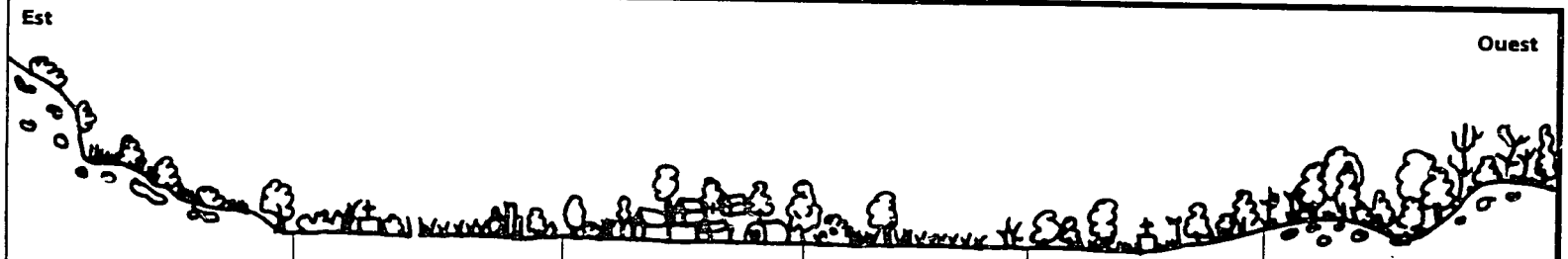 Ouest					
	①	②	③	④	⑤	⑥
UTILISATIONS DE L'ESPACE	• Élevage	• Agriculture • Cimetières et Stèles	• Habitation • Élevage	• Agriculture	• Élevage • Cimetières	• Extraction de Produits de la Forêt : – Fruits – Bois • Pâturage intensif
RESSOURCES NATURELLES	• Arbustes et plantes épineuses • Pierres et Rochers	• Terres : – terrains de cultures – terrains de pâturage saisonnier • Eau • Arbustes et Plantes épineuses • Pierres et Rochers	• Arbres	• Terres : – terrains de cultures – terrains de pâturage saisonnier • Eau • Arbustes et Plantes épineuses	• Terrains de pâturage saisonnier • Arbres et Arbustes • Fourrage	• Forêt melangée à tendance sclerophylle avec des especes caracteristiques • Daro/vitasitry/kily/vouy/ sirosiro/sony… • arbustes épineuses (Mahaleotsy) • ruisseau
INFRASTRUCTURE		• Canal d'irrigation	• Ecole • Eglise • Route	• Routes		• Routes (vers Imonty)
TENURE DES RESSOURCES	• Terrains de pâturage : • Arbustes et plantes épineuses: biens communautaires	• Terrains de cultures : individuels • Terrains de pâturage : biens à usage commun. • Arbustes et plantes épineuses : biens communautaires	• Terrains d'habitation : biens communautaires	• Terrains de cultures : individuels • Terrains de pâturage : biens à usage commun. • Arbustes et plantes épineuses : biens communautaires	• Terrains familiaux et communautaires	• Forêt domaniale sous la gestion du service des Eaux et Forêts
ATTRIBUTS DES BIENS & SERVICES	• Terrains de Pâturage : terrain domanial	• Terrains Agricoles : biens privés accès contrôlé • Terrains de pâturage : biens communautaires • Canal d'irrigation : usage commun.		• Terrains Agricoles : biens privés : accès contrôlé • Routes : biens publics accès libre	• Terrain : bien à usage commun : accès contrôlés • Tombeau : bien familial	• Eau : Accès libre • Terres : bien public – accès contrôlé • Forêts : bien public – accès contrôlé
PROBLEMES ET CONFLITS		• Problème hydrographique				

BEST AVAILABLE COPY

Annexe 29

Betanimena : Transect ouest-est

Betanimena est un village qui se trouve dans une vallée où coule la rivière Mananara et entre les montagnes couvertes de forêt d'Analalava et de Belavenoky. Le transect a duré environ une heure, conduit par le représentant de la service forestière locale (KASTI) et relie les 2 extrémités du terroir. On distingue 3 profils différents :

- profils 1 et 5 : les ressources forestières ;
- profil 2 et 4 : les zônes de cultures ;
- profil 3 : la zône d'habitation.

Profils 1 et 5 : Les ressources forestières appartiennnent à la communauté. La population a l'habitude d'utiliser la forêt d'Analalava (à l'ouest) plus proche du village et jouxtant les rizières. Celle de Belavenoky est plus éloignée et pour y parvenir, il faut traverser la rivière Mananara ce qui expose à des risques pendant la période de crue. Les principales qui y sont pratiquées concernent :

- les prélèvements de bois de cuisson, des bois de construction, et des plantes médicinales ce qui a entraîné une dégradation de la forêt, présentant un aspect stratifié actuellement. Une strate arbustive ou buissonneuse, en phase de régénération après une surexploitation du côté proche des rizières, puis vient une strate intermédiaire où se fait les prélèvements actuels. Les arbres de grande diamètre se font rares et la voûte est discontinue. Proche de la crête est la forêt dense et sèche et sa voûte est à environ 10 mètres. Les essences préférées par les paysans sont les *katrafay*, les *havoha*, les *hazomboatango*, les *mantsaky*, le *seta*, le *raotsy*, etc.

- les pâturages, utilisés par l'ensemble de la communauté. Après le travail aux champs, les zébus pairsent à la lisière de la forêt (pour être facilement gardé) profitant de la strate herbeuse. L'élevage extensif a été abandonné suite à la recrudescence des attaques des *malaso*. Les zébus sont transférés du côté ouest (Imonty, Ambatoabo, etc.).

La présence d'un tombeau d'immigrés dans la partie sud n'incite guère à y chercher des plantes comestibles.

La forêt de Belavenoky n'est pas exploitée et ne figure pas sur la carte du terroir. On y trouve essences telles que les Soaravy, Raotsy, Sohihy, etc.Il paraît que cette forêt interesserait surtout la communauté de Mahamavo.

Profils 2 et 4 : Les 3/4 de la zône sont couverts par la riziculture. Les rizières sont aménagées en étages, alimentées en amont par les les canaux principaux qui se ramifient en canaux secondaires et tertiaires. L'eau provenant de ces canaux et des ruisseaux temporaires passent d'une rizière à une autre. Il n'y a pas de récupération d'eau sauf en cas de surabondance. Dans les parties surélevées, on cultive du manioc, des maïs et autres cultures qui ne necessitent pas une irrigation permanente.

Profil 3 : La zône d'habitation est placée entre les zônes de cultures. Les constructions se font avec du bois, de la terre, du chaume, des bambous et rarement en planche ou recouverte en tôles. Les maisons sont de taille moyenne (2x3x2 mètres en moyenne) espacées et on plante dans les cours un Fatrange (pieds de *Tamarindus Indica*) procurant de l'ombre symbole d'une lignage. Le parcage des zébus est concentré à l'est du village, entre la forêt ripicole et les habitations.

A droite du profil coule la rivière Mananara, bordée de forêt ripicole où alterne par des plantations de canne à sucre et des arbres fruitiers (manguiers, orangers, etc.).

A première vue, on remarque la sédentarisation des paysans riziculteurs dans la zône proches de la forêt. L'extension se fait dans la partie sud encore à disputer avec les immigrés qui ont réussi à s'y implanter et dont quelques uns ne sont pas assujettis à la réglementation formelle (bornage). Le côté nord est déjà occupé par les gens de Besavoa. Face à la croissance de la population il devrait y avoir une augmentation de la productivité agricole pour limiter le défrichement des forêt.

BEST AVAILABLE COPY

MAROTOKO : TRANSECT AXE NORD – SUD

09-03-94	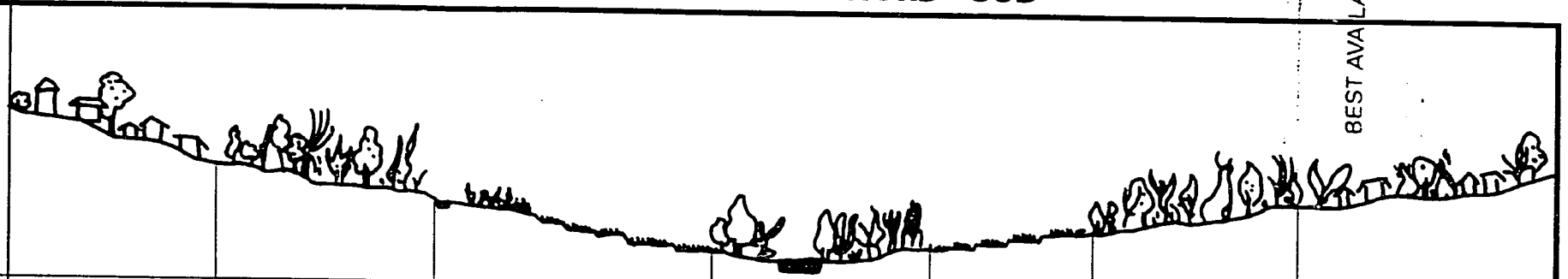						
RESSOURCES NATURELLES	• Terrains • Arbres • Pierres	• Sols • Forêt sèche à espèce : – *Talily* – *Tabariky* – *Nato* – *Mozotsy* • Faune sauvage	• Terrains cultivables • Végétation secondaire : – *Tsindindikoy* – *Bramena* • Ruisseaux	• Bas fonds à innondation temporaire • Végétation ripicole : – *Soaravy, Rotra* – *Bramena…* • Rivière Tomily • Faune	• Terrains cultivables	• Forêt sèche et savane boisée à espèce : – *Relefo* – *Zà* – *Sirosiro* – *Daro…* • Faune sauvage	• Forêt sèche • Terrains
UTILISATIONS DE L'ESPACE	• Habitation (Marotoko) • Parc à bœufs et à chèvres	• Tombeau Antandroy • Lieu d'offrande (*fady*)	• Jachère (amont) • Riziculture en terasse • Autres cultures : – maïs, manioc, …	• Plantations pérennes : – manguiers – canne à sucre – orangers	• Riziculture en terasse • Autres cultures	• Pâturage naturel • Prélèvement de bois et plantes médicinales	• Habitations é parpillées • Prélèvement bois • Pâturage
SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE	• Ecole • Eglise		• Canaux d'irrigation		• Canaux d'irrigation		
TENURE DES RESSOURCES	• Ressources privées, accès contrôlé	• Accès contrôlés • Sanctions pour violation de *fady*	• Ressources privées, accès contrôlé	• Ressources communes, accès contrôlé (coupe)	• Ressources privées, accès contrôlé	• Ressources communes, accès libre (sauf coupe et brûlis)	• Terrains d'habitation privés • Ressources forestières : communes, accès libre
CONFLITS			• Eau?				

BEST AVAILABLE COPY

BETANIMENA : TRANSECT OUEST – EST

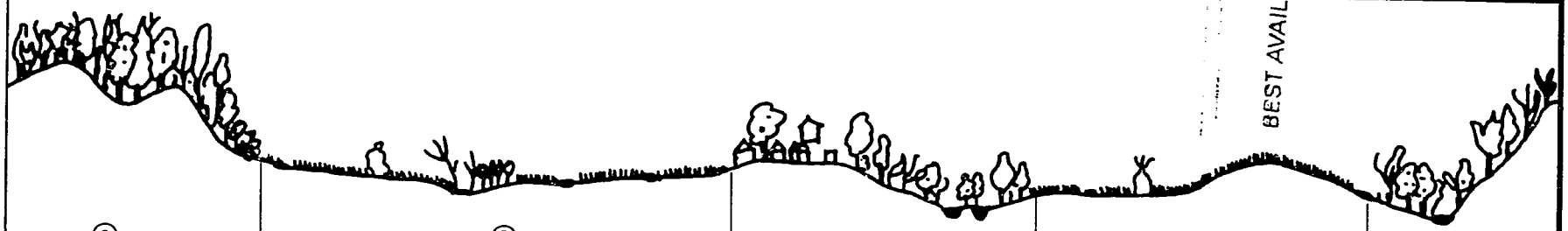

10-4-94	①	②	③	④	⑤
UTILISATIONS DE L'ESPACE	• zone de prélèvement de bois/ produits de la forêt • zone de pâturage	• zone de culture (riz, manioc, et autres cultures sur les parties surélevées) • Déversement des canaux d'irrigation • Pâturage après la récolte	• Habitations • Parcage des zébus et volailles • Source des canaux d'irrigation	• Zone de culture • Passage et déversement des canaux d'irrigation • Pâturage après la récolte	• Prélèvement de bois parfois (trop loin)
RESSOURCES NATURELLES	• Forêt dense sèche et végétation secondaire à la limite est • Faune sauvage • Herbacées • Sol (potentiel non utilisé) • Pierres	• Bas fonds irrigables • Terrains fertiles • Quelques végétations (*Andasonia sp*, herbacées, ...)	• Terrains pour habitation • Pieds de *Tamarindus sp* • Forêts ripicoles et végétation claireseméе • Rivière Menandra • Faune terrestre et aquatique	• Bas fonds irrigables • Terrains de culture • Végétation naturelle	• Forêt dense sèche • Rivière Ihazoara • Faune
INFRASTRUCTURE ET SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE	• Piste vers Marotoko	• Pistes pour l'utilisation de l'espace et vers Marotoko • Canaux d'irrigation (principaux et secondaires)	• Lieu de pilage (usage commun) • Point de passage (usage commun)	• Pistes • Canaux d'irrigation	
TENURE ET ATTRIBUTS DES RESSOURCES	• Prélèvement de bois de construction par permis (accès contrôlé) • Pâturage communautaire (brûlis par autorisation) • Ressources à usage commun, accès contrôlé (par l'Etat) • Pistes à accès libre	• Terrains de culture familiaux • Canaux d'irrigation lignagers • Eau à usage commun (d'une rizière à une autre)	• Constructions et parcages familiaux • Terrains familiaux	• Terrains de culture familiaux • Canaux lignagers et familiaux	• Ressource à usage commun inter-communautaire (Mahavanona...)

BEST AVAILABLE

TRANSECT BETANIMENA NORD – BETANIMENA SUD

12-04-94 ZONES	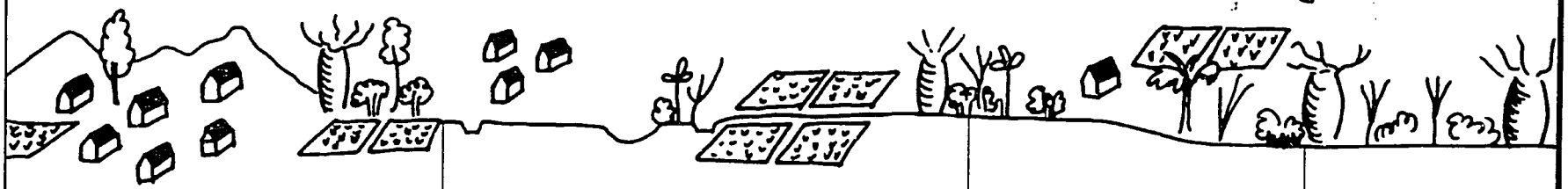 Ⓐ	Ⓑ	Ⓒ	Ⓓ
OCCUPATIONS DE L'ESPACE	• Habitation : Betanimena Nord (29 ménages) • Riziculture et autres cultures (légumes et patates douces) • Élevage : Parcage de zébus Pâturage	• Habitation : Betanimena Centre (11 ménages) • Riziculture	• Habitation : Betanimena Sud (7 ménages) • Pâturage	
RESSOURCES NATURELLES	• Forêts primaire et secondaire • Rivière Mananara • Collines boisées • Pierres • Terrains (cultures) : Tanataloha	• Terrains (cultures) • Forêt primaire • Pierres	• Forêt primaire • Terrains (cultures)	• Forêt primaire
INFRASTRUCTURE	• Piste (Evasia – Ambatoabo)	• Piste • Canaux d'irrigation (2 sources d'eau)	• Piste carrossable par *sarety*	• Piste carrossable par *sarety*
TENURE/ATTRIBUTS DES RESSOURCES	• Terrains rizicoles privés; propriétés individuelles dans une même famille; exploitation individuelle • Rivière d'accès libre pour usages domestiques et irrigation • Terrains de pâturage communautaires • Piste : entretien communautaire	• Terrains rizicoles familiaux; exploitation familiale (6 individus) Emprunt (sans condition) à des immigrants Antandroy • Canaux d'irrigation : propriété individuelle • Prémier défrichement sur octroi d'un permis • Terrains de cultures propriété individuelle – exploitation familiale	• Forêt primaire : lieux de pâturage et passage (piste) communautaires • Entretien de la piste par habitants de Betanimena Sud *fokonolona*	
ORIGINE DES HABITANTS	AMBATOABO	AMBATOABO + ANDROY	RANOPISO	

Matrice des ressources--femmes de Talakifeno (20-02-94)

ressources naturelles	fréquence d'utilisation	quantité (abondance)	importance
rizieres	●●●●● ●●●●●	●●●● ●●●●	●●●●● ●●●●●
terrains de culture	●●●● ●●●●	●●● ●●●●	●●●● ●●●●
bois de chauffe	●●●● ●●●●	●●●●● ●●●●●	●●●● ●●●●
eau	●●●●● ●●●●●	●●●●● ●●●●●	●●●●● ●●●●●
forêt	●●●●● ●●●●●	●●●●● ●●●●●	●●●●● ●●●●●
terrains de paturage	●●● ●●●●	●●●●● ●●●●●	●●●●● ●●●●●
matériaux pour l'artisanat	●●●● ●●●●	●●●●● ●●●●●	●●● ●●●●
plantes médicinales	●●● ●●●●	●●●● ●●●●●	●●●●● ●●●●●
pierres	●●● ●●●●	●●●● ●●●●	●●●● ●●●●

BEST AVAILABLE COPY

Matrice des ressources--hommes de Talakifeno (22-02-94)

Ressources Naturelles	Fréquence d'utilisation	Quantité (abondance)	Importance
Rizières	•••• ••••	•••• ••••	••••• •••••
Terrains de Cultures	••••• •••••	••••• •••••	••••• •••••
Matériaux de Construction	••••	•••••	•••• •••••
Eau	••••• •••••	••• •••	••••• •••••
Forêt pluviale (*ala velo*)		•••	••••• •••••
Terrains de Pâturage (*roanga*)	••• ••••	•••	••• ••••
Terrains de Pâturage (*vohitsy*)	•••• ••••	••••• •••••	••••• •••••
Faune	••	••••• •••••	••••
Zébus	••••• •••••	••• •••	••••• •••••
Pierres	••••• •••••	••••• •••••	•••• •••••

BEST AVAILABLE COPY

Matrice des ressources--hommes de Marotoko (05-04-94)

Ressources	Fréquence d'utilisation	Abondance	Importance
Rizières	••••• •••••	••••• •••••	••••• •••••
Autres terrains de cultures	••• •••	••••• (Marotoko)	•••••
		(Maromena) ••• •••	•• •••••
Eau d'irrigation	••••• •••••	••••• •••••	••••• •••••
Eau de la rivière	••••• •••••	••••• •••••	••••• •••••
Buissons (*akata*)	••••• •••••	••••• •••••	••••• •••••
Pâturage non boisé (*roanga*)	••••	••••	•••
Forêt claire (*ala poakà*)	•••	•	••
Forêt dense sèche (*ala fia*)	••••• •••••	•••• ••••	••••• •••••
Forêt pluviale (*ala velo*)		••••• •••••	••••• •••••
Bois de construction	••••• •••••	••••• •••••	••••• •••••
Faune	••	•••• ••••	•••
Plantes médicinales	••••• •••••	••••• •••••	••••• •••••
Pierres ou roches	••••	•••• •••••	••

BEST AVAILABLE COPY

Matrice des ressources--femmes de Betanimena (17-04-94)

Ressources Naturelles	Fréquence d'utilisation	Quantité	Importance
Rizieres	••••• •••••	•••••	••••• •••••
Terrains de culture	••• •••	•••••	•• •••••
Bois de chauffe	•••• ••••	••• •••	•••• •••••
Eau	••••• •••••	•••••	••••• •••••
Forêt (*ala fia*)	••••• •••••	••• •••	••••• •••••
Matériaux pour l'artisanat	•••••	•• •••••	••••• •••••
Plantes médicinales	•••• ••••	•••••	••••• •••••
Pierres	•• •••••	•••••	•••• ••••

BEST AVAILABLE COPY

Matrice des ressources--hommes de Betanimena (17-04-94)

Ressources Naturelles	Fréquence d'utilisation	Quantité	Importance
Rizieres	••••• •••••	•• •••••	••••• •••••
Terrains de cultures	•• •••••	••• •••	•••••
Bois de chauffe	••••• •••••	•••• ••••	••••• •••••
Materiaux de construction	•••• ••••	•••••	••• •••
Forêt pluviale (*ala velo*)	•••••	••• •••	•• •••••
Foret (*ala pôkà*)	•••• ••••	••••	••
Foret (*ala fia*)	••••• •••••	•••• ••••	••••• •••••
Eau d'irrigation	••••• •••••	•••• ••••	••••• •••••
Plantes médicinales	•••• ••••	•• •••••	•••• ••••
akata	•••• •••••	••••• •••••	•••• •••••
Terrains de paturage *roanga*	•••• ••••	••••	•••••
Faune	••••	••••• •••••	•••••
Pierres	••• •••	•••• •••••	•••• ••••

BEST AVAILABLE COPY

BEST AVAILABLE COPY

BEST AVAILABLE COPY

Annexe 32

Tableau . Les institutions de la communauté de Talakifeno (17-02-94)

INSTITUTION	STRUCTURE	RÈGLES & RESPONSABILITÉS	RÉALISATIONS	PROJETS
Fanjakana (Administration)	Président Vice-Pdt 6 Membres du Comité (4 de Talakifeno; 2 d'Imonty)	· Il faut passer par le Pdt pour la signature du Passeport en cas de déplacement ; · Il faut déclarer les produits destinés à la vente au Pdt ; · Les visiteurs doivent se présenter au Pdt	A contribué à la construction du bâtiment scolaire (tôles)	
Fokonolona	Résidents majeurs (18 ans), hommes et femmes	**Liés à l'Administration** : · Les conflits non résolus par la communauté doivent passer par le Pdt pour monter aux instances supérieures ; **Au Sein de la Communauté** : *Conflits* · Les parties en conflit doivent informer et consulter leur *hazomanga* respectif ; · Les *hazomanga* se consultent pour la résolution des conflits ; · Les *hazomanga* réprimandent la partie en tort ; *Vols* · *sangy* · *kabaro*	Construction du bâtiment scolaire (1982) Construction des canaux d'irrigation Entretien de la route principale	Demande d'un radié auprès de l'Etat Demande de réparation des barrages à l'Etat Demande d'une décoritiqueuse Demande de ciment pour l'entretien de l'infrastructure
Les *olombe*	L'aîné de chaque lignée est responsable (8 au total)	Pour les vols et conflits, décident des sacrifices animaux appropriés Dirigent les travaux communautaires	Voir *fokonolona*	

BEST AVAILABLE COPY

Associations Féminines par Lignages (*Fikambanan'ny Ampela*)	10 à 30 membres (femmes)	L'aînée (*rakemba*) du groupe mobilise les femmes pour les travaux culturaux L'assistée doit nourrir les assistantes	Travaux de *ketsa* (repiquage) et sarclage ; récolte du riz	
Associations Masculines par Lignages (*Fikambanan'ny Lehilahy*)	10 à 30 membres (hommes)	Les travaux sont dirigés par le *olombe* concerné L'assisté doit nourrir les assistants	Travaux de *ôsy* (labour) et récolte	
Maneky (Appel)	Membres internes et externes à la communauté	L'assisté doit nourrir les travailleurs ; Il doit passer par les *savaregna* pour mobiliser la main d'oeuvre	Travaux culturaux	
Groupe de Jeunes	Président *Talen-dringa Mpamaraky* (membres, jeunes) 3 villages impliqués ; se rencontrent à l'occasion de jeux	-	-	-
Savaregna	Chef de famille, épouse, fils et familles	Chaque *savaregna* a ses propres règles	Mobilisation de la main d'oeuvre pour les travaux communautaires et culturaux	
Eaux et Forêts	Chef Secteur affecté dans la région	Délivrance des permis de coupe Autorisation des feux de pâturage	Assistance à la communauté dans la construction et la réparation de barrages (8 au total)	

BEST AVAILABLE COPY

LES INSTITUTIONS DE LA COMMUNAUTE DE TALAKIFENO

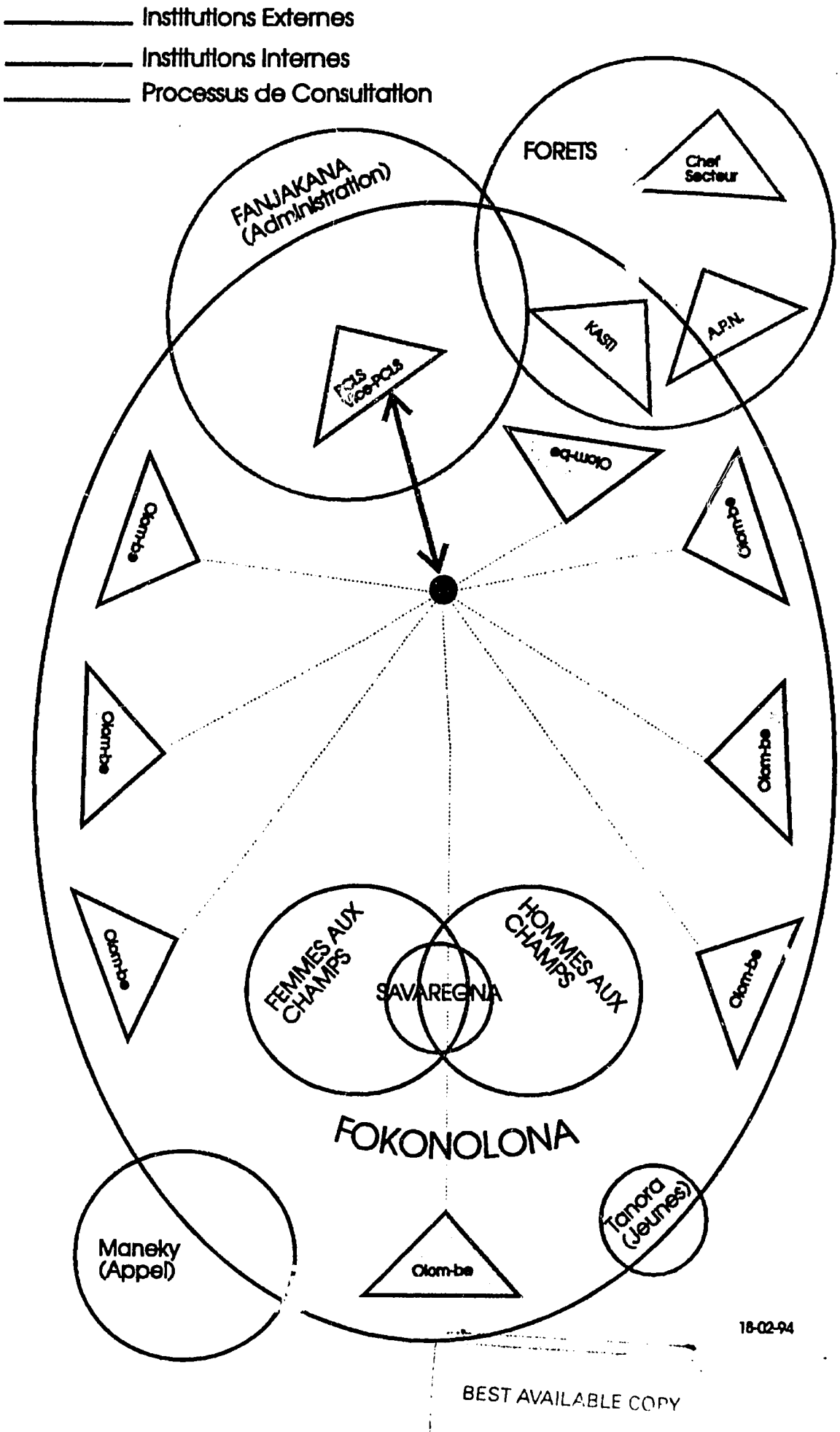

BEST AVAILABLE COPY

Annexe 34

Tableau . Les institutions de la communauté de Marotoko (17-03-94)

INSTITUTIONS	DATE DE CREATION	REGLES & RESPONSABILITES	REALISATIONS	PROJETS
FIANAKAVIANA (famille) POUR LES TRAVAUX CULTURAUX	depuis toujours	· l'assisté fait appel ou · l'assisté désigne la personne responsable de mobiliser les ressources (main d'oeuvre et zébus) · l'assisté nourrit la main d'oeuvre (riz et viande)	*hôsy be* (mise en condition des rizières) *ketsa be* (repiquage) *lisam-be* (piler le riz) *savatsy* (circoncision)	
FOKONTANY	1989	Président du CLS Vice-Pdt CLS 5 membres du *Komity* la population · s'occupe des "passeports" pour zébus ; · messagers de la communauté auprès du monde extérieur		
FOKONOLONA	Depuis toujours	les *olombe* sont les chefs des 10 lignages (*karaza*) les lignages ; chacun a ses propres règles *savaregna* (familles étendues) *mpiara-monina* (les co-habitants)	· entretien de la route, section Vohipaly-Ambatoabo · garde contre les *malaso* (sécurité publique) · recherche de zébus disparus (empreintes) · construction de l'école et du mobilier · élaboration d'un *dina* concernant la non-participation à l'éducation (1993)	· construction d'un hôpital · améliorer la performance de l'enseignant local · chercher un vétérinaire

BEST AVAILABLE COPY

PARENTS D'ELEVES	depuis qu'il y a des enfants scolarisés	Le président de l'école travaille en collaboration avec l'enseignant Les parents d'élèves	· création de l'école · fabrication de bancs · entretien de l'infrastruc-ture · ont participé à l'élaboration du *dina* sur l'enseignement (1993)	Demande d'un nouvel instituteur
EAUX & FORETS	depuis longtemps	Les E&F dictent les règles que la communauté doit suivre KASTI surveille et protège l'environne-ment ; s'occupe des papiers (permis)	délivrance de permis de feu de végétation et de coupe construction de plusieurs barrages	protéger l'eau et la forêt
W.W.F.	1989	l'A.P.N. d'Ambatoabo est le représentant local	protège la faune	
FIRAISANA de RANOPISO	1975	Bureau composé d'un Délégué et de *komity*	collecte des impôts fonciers délivrance de cartes nationales d'identité signature des passeports pour zébus	

Tableau . Les institutions de la communauté de Maromena, *fokontany* de Marotoko

INSTITUTIONS	CREATION	STRUCTURE ET RESPONSABLILITES	REALISATIONS	PROJETS
KETSA BE (repiquage) et *HÔSY BE* (mise en condition des rizières)	depuis toujours	· l'assité prépare le repas; la musique; les zébus · les hommes transportent les plans à repiquer et piétinent les rizières · les femmes repiquent	*ketsa* et *ôsy*	
SANDRATSY	depuis toujours	· les personnes appelées contribuent financièrement (par ménage) · la famille du malade s'occupe des repas	soins	
ASSOCIATION DU *FOKONTANY*	1989	1 Président (PCLS) 1 Vice-Pdt 7 mbrs du *Komity* 7 mbrs du Quartier Mobile 1 Conseiller Les membres : 18 ans +	1979 : construction de l'école 1992 : réparation de la route demande d'un radier	*dina* hôpital maternité (sage-femme)
ASSOCIATION DU FOKONOLONA	depuis toujours	les *Komity* est désigné par l'Etat les *olombe* sont chefs traditionnels	demande de bénédiction	création d'une école à Maromena même
TATA-BARY (moisson)	depuis longtemps	ceux qui ont été appelés apportent leurs outils l'assisté(e) prépare le repas	récolte de riz	
LISAM-BE (riz pilé)	depuis longtemps	l'assisté(e) prépare le repas	riz pilé en grande quantité	

Institutions--Maromena

FOKONTANY DE MAROTOKO

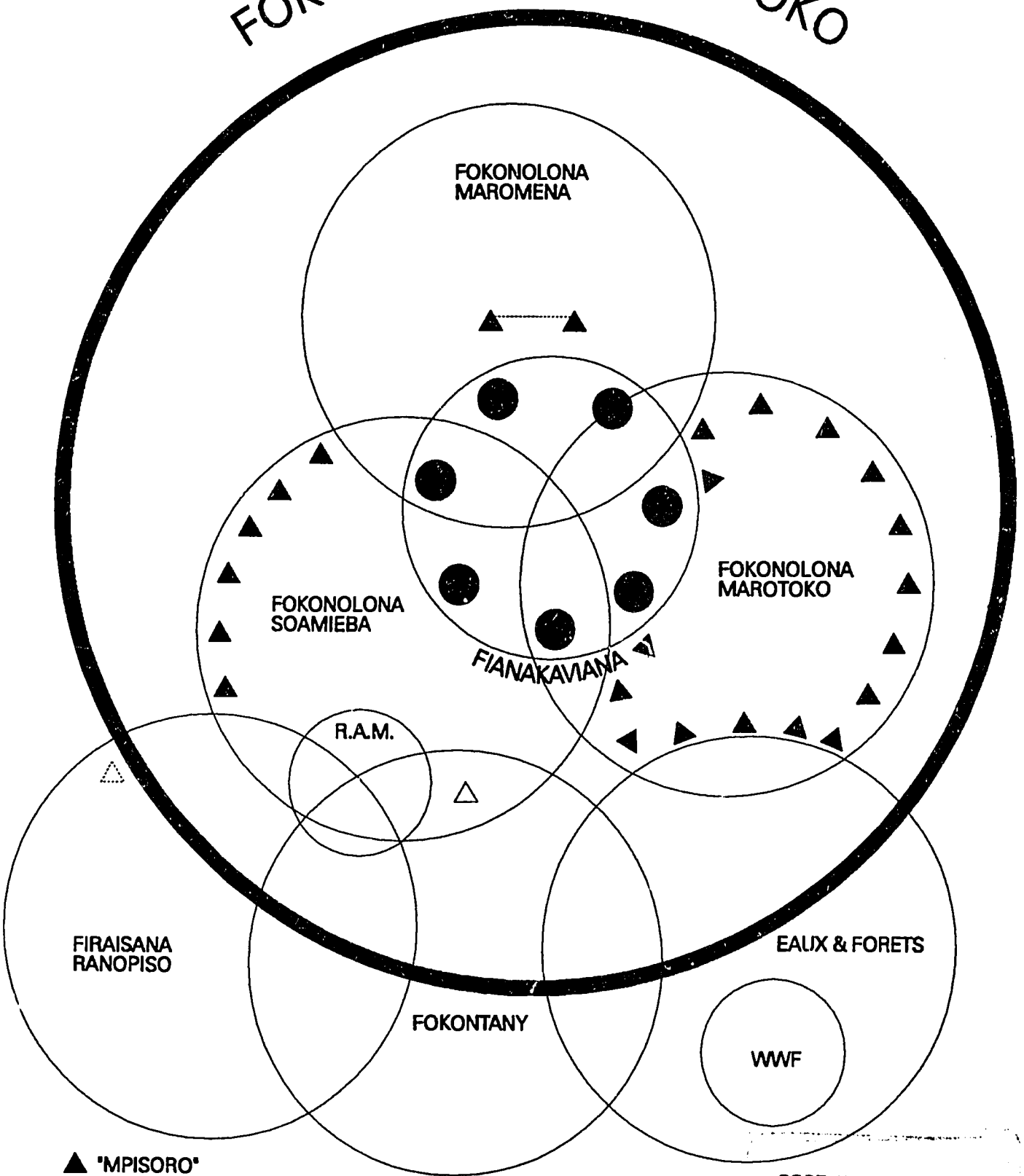

▲ "MPISORO"

△ REPRESENTANT

● FORME D'ENTRAIDE

Diagramme reconstitué à partir d'entretiens individuels et en groupe

04-04-94

BEST AVAILABLE COPY

Annexe 36

Tableau . Les institutions de la communauté de Betanimena (13-04-94)

INSTITUTIONS	DATE DE CREATION	REGLES ET RESPONSABILITES	REALISATIONS	PROJETS
***FANJAKANA* (Etat)**				
· Gendarmes	depuis longtemps	· font respecter le *dinan'ny mpihary*	· sont venus faire un constat pour une affaire de vol de zébus	
· *Fokontany*	IIe Rép	· le PCLS signe les passeport de zébus et valide les transactions (vente) entre villageois · le PCLS transmet les ordres du *Fokontany* et du *Firaisana* à la communauté · le PCLS vérifie l'identité des visiteurs de passage	· a organisé la réparation de la route à l'arrivée du PAM (1992) Enseignement Route Barrage	construction d'une école à Betanimena
· *Firaisana*	IIe Rép	· le représentant local (KASTI) est désigné par la communauté ; il s'occupe de collecter les demandes de permis de coupe, et il surveille l'utilisation de la faune et de la flore		
· Eaux & Forêts	depuis longtemps			

BEST AVAILABLE COPY

FOKONOLONA "cohabitants" (*mpifankatia*)	depuis toujours	Tous les habitants du village; ils comprennent différentes ethnies (*Tanosy* ; *Tandroy* ; Bara) · le *komity* dirige les travaux d'entretien de la route ; de curage de canaux ; la poursuite des voleurs ; fait appliquer le *dinam-pokonolona* · chaque lignage a son chef ; mais un seul est présent dans la communauté. Il donne sa bénédiction pour les événements familiaux (circoncision ; divorce ; maladie) · les Ray aman-dReny de chaque communauté participante établissent les règles de jeux.	Travaux culturaux (mise en condition des rizières ; repicage ; labour); Travaux relatifs aux canaux ; réparation de la route ; Demande d'une école et d'un barrage auprès du *firaisana*;	
· lignages	depuis toujours			
· joueurs de *ringa*	depuis toujours		*ringa*	*ringa*

BEST AVAILABLE COPY

LES INSTITUTIONS DE BETANIMENA

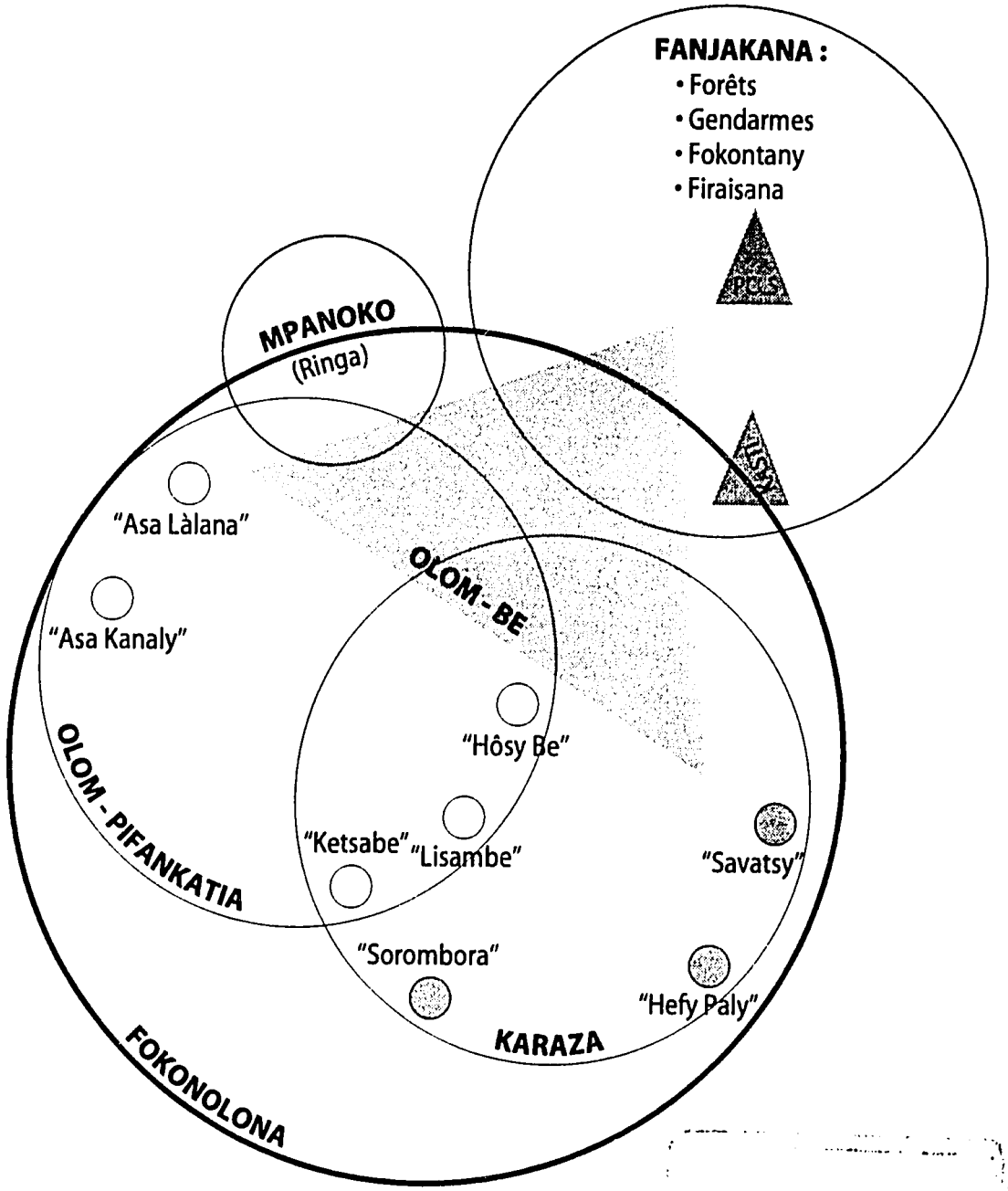

BEST AVAILABLE COPY

Institutions Internes

Institutions d'origine externe

Travaux Communautaires (fokonolona)

Travaux Lignagers

14-04-94

Annexe 38

Matrice des conflits : Talakifeno (25-02-94)

Parties / Objets	Individus et Familles	Lignages	Communautés (villages)	Etat
Rizières	10*	7	3	-
Eau d'irrigation	4	7	9	-
Terrains de pâturage	6	-	14	-
Extraction d'arbres	6	3	2	9
Terrains domaniaux	10	5	5	-
Terrains familiaux	8	10	10	-
Cohésion sociale	12	4	4	-

* *répartition de vingt haricots entre objets de conflits (fréquences) pour chaque partie impliquée*

Annexe 39

Les Problèmes de la communauté de Talakifeno (19-02-94)

PROBLEMES	EXPLICATIONS	SOLUTIONS DEJA APPORTEES	SOLUTIONS PROPOSEES
Etat de la route	· Abimée par la pluie ; · Pas d'évacuation d'eau	- 5 *fokontany* se sont réunis pour réparer leur propre section	- Technique améliorée (pêle mécanique) de la route ; - Assistance et matérielle de l'Etat pour : · élever la route ; · construire un canal ; · construire un radier.
Cultures	· insuffisance des matériaux de production (prix élevé des charrues) ; · conditions climatiques (périodes sèches)	- emprunt de zébus pour remplacer la charrue ; - utilisation de l'*angady* ; - *sorona* : invocation des ancêtres	· augmenter le prix des produits agricoles pour l'achat de charrues ; · augmenter le nombre de zébus ;
Elevage	· parasites animaux (zébus) ; · manque de médicaments pour remédier aux maladies de animaux ;	- achat de médicaments et seringues auprès de véterinaires ;	
Santé et Soins Médicaux	· médicaments payants--certains périmés lorsque gratuits ; · médicaments onéreux par rapport au pouvoir d'achat ;	· utilisation de plantes médicinales (guérisseur traditionnel)	· augmenter le nombre d'aide-soignants à Ambatoabo pour qu'il y ait un contrôle mutuel
Sécutité Publique	les *malaso* (bandits) attaquent la région : vol de boeufs ; d'argent et de biens matériels ; homicides.	· 5 *fokontany* se sont mobilisés pour organiser une garde dans la région ; · recours aux gendarmes	· achat d'armes à feu et utilisation de sagaies (*lefona*)
Débouchés Commerciaux	· les marchés sont loins (perte de temps) · le transport des produits est difficile (impossibilité d'accès pour les véhicules)		· réparer la route ; · monter un marché dans les environs

Classement par paire des problèmes de Talakifeno (19-02-94) 15♂

Problèmes	Route	Matériel de Production	Coutumes Ancestrales	Santé et Soins	*Malaso*	Médicaments pour Animaux	Débouchés Commerciaux	Sécheresse
Route (R)		MP	R	R	R	R	R	R
Matériel de Production (MP)			MP	MP	MP	MP	MP	S
Coutumes Ancestrales (CA)				SS	M	MA	CA	CA
Santé et Soins (SS)					M	SS	SS	SS
Bandits ou *Malaso* (M)						MA	DC	S
Médicaments pour animaux (MA)							DC	S
Débouchés Commerciaux (DC)								S
Sécheresse (S)								

Totaux :

Matériel de production	6
Route	6
Sécheresse	4
Santé et Soins	3
Malaso	2
Médicaments Animaux	2
Débouchés Commerciaux	2

BEST AVAILABLE COPY

Talakifeno : Classement effectué par les hommes (par ordre décroissant)

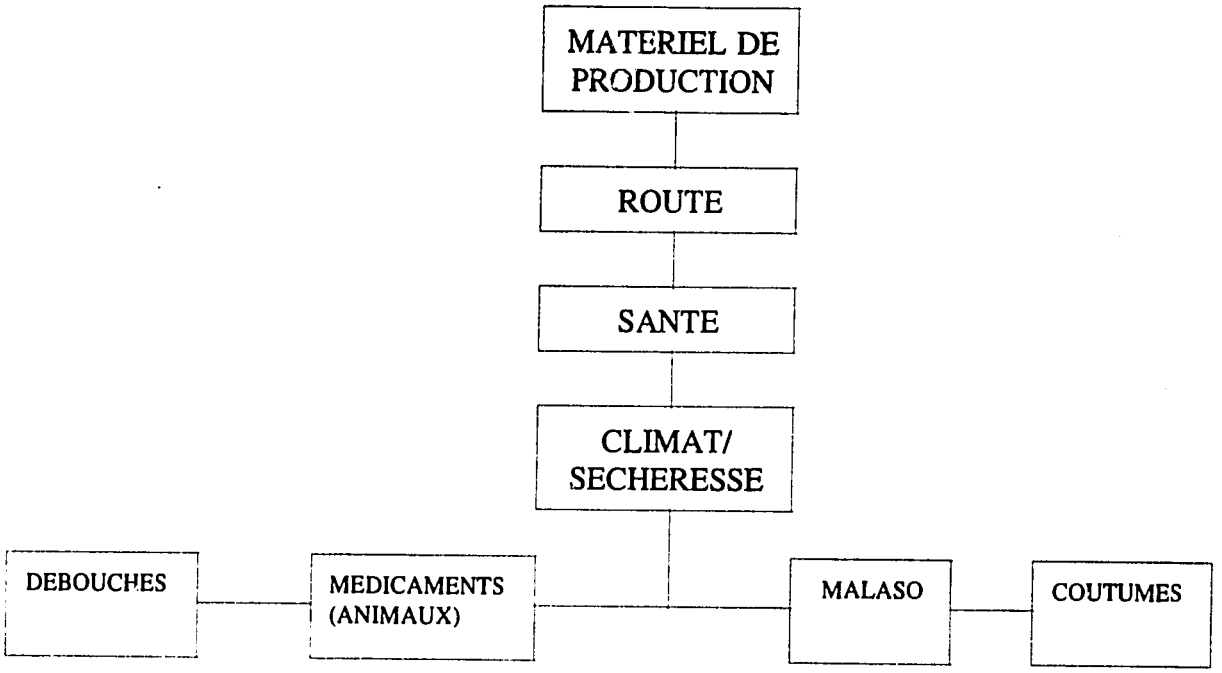

Talakifeno : Classement effectué par les femmes

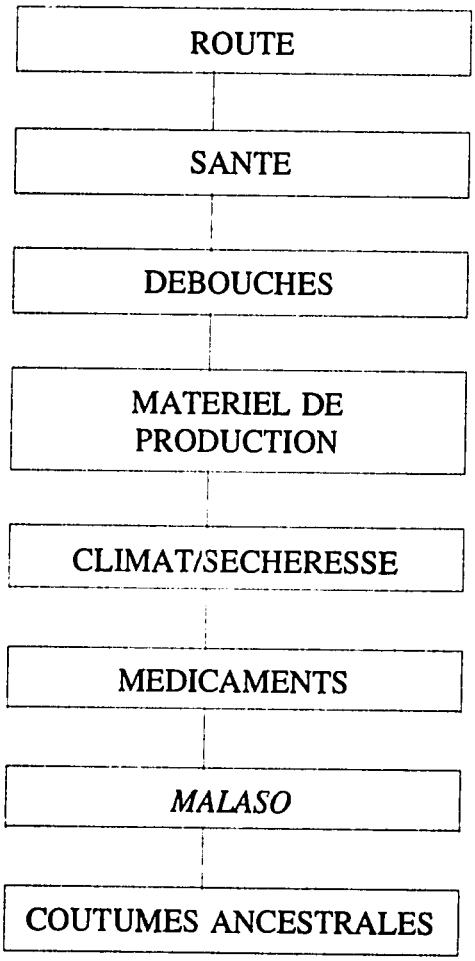

Annexe

Problemes et solutions de la communaute de Marotoko (06-04-94)

PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS TENTEES	SOLUTIONS ENVISAGEES
SANTE : L'accès aux soins médicaux est difficile Dégradation de l'état de santé des gens	· Le centre médical est loin (Ambatoabo) · Il n'y a pas de médicament à acheter · Il n'y a pas de route · Changements climatiques · Carrence alimentaire · La communauté ne bénéficie plus de l'assistance de l'Etat		
EDUCATION : La qualité de l'enseignement a baissé	· Insuffisance du personnel enseignant · L'instituteur est souvent absent · Les parents ne sont plus motivés pour envoyer leurs enfants à l'école · les requêtes de la communauté sont restées sans réponse	· le *fokonolona* a fait une demande auprès de l'Animateur (ZAP) de Ranopiso en 1992-93 ; demande appuyée par l'instituteur actuel [· réunion de la communauté pour l'élaboration d'un "dina" pour la non-participation à l'enseignement]	-
ROUTE : Il n'existe pas de voie pour accéder aux marchés et aux centres médicaux (section Rivière Mananara-Marotoko)	· Les E&F interdisent la coupe des arbres au moment où la communauté est disponible pour réparer la route · route détériorée du fait des conditions climatiques · la rivière Mananara est un obstacle majeur, ce qui décourage la communauté	· réparations mineures de la route par les *fokonolona* d'Ampahitsy et Marotoko--*dina* appliqué durant le passage de PAM en 1992 · demandes (2) d'entretien de la route auprès du *firaisana* de Ranopiso	· demander un changement dans la réglementation des E&F afin de pouvoir couper les arbres au mois de septembre · demander à l'Etat d'assister (matériels) les communautés pour la construction d'un radier sur la Rivière Mananara · renouveler et confirmer les demandes déjà effectuées

ELEVAGE : Détérioration de l'état de santé des animaux ; Recrudescence des maladies animales	· les médicaments ne sont plus appropriés · l'Etat a interrompu les campagnes de vaccination et les soins vétérinaires, sont devenus payants (corruption des agents de l'Etat) · dégradation de la qualité du paturage dûe aux mauvaises conditions climatiques	· vente par des individus (qui achètent en ville) de médicaments au reste de la communauté	· demander des produits vétérinaires au *firaisana* [il y a peu de chances pour que la communauté s'organise pour trouver une solutions collective]
CULTURES : les rendements agricoles sont mauvais	· existence d'éiéments prédateurs (faune et mauvaises herbes) qui détruisent certaines cultures · conditions climatiques défavorables · il n'y a pas suffisamment de zébus pour travailler la terre	· extraction à la main des mauvaises herbes · garde contre les animaux prédateurs (migrations saisonnières/ temporaires) · construction de clôtures [le "soron-drano" n'est plus pratiqué du fait de l'individualisme croissant des membres de la communauté]	· continuer à clôturer les champs de cultures · demander des pesticides auprès des agents agricoles du *firaisana*

Classement des problèmes par la communauté de Marotoko

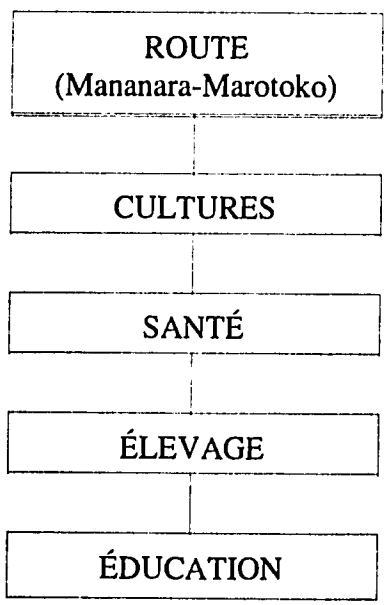

Annexe

Problèmes et solutions de la communauté de Betanimena (15-04-94)

PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS TENTEES	SOLUTIONS ENVISAGEES
EDUCATION : les enfants ne sont pas instruits	· il n'y a pas de route ; les instituteurs ne peuvent pas rejoindre le village · la communauté n'est pas active	Demande d'une école auprès du *firaisana* à travers le *fokontany*	la communauté doit agir pour faire une demande auprès de l'Etat
ROUTE : aucune route ne mène les véhicules jusqu'à Betanimena	· il n'y a pas de matériel ("Caterpillar") · la pluie abîme la route · une demande effectuée par le *fokonolona* auprès de l'Etat est restée sans réponse	Demande écrite du *fokontany* d'Ambatoabo auprès de l'Etat	-
SANTÉ ET SOINS, particulièrement pour l'accouchement	· les centres de soins sont éloignés · c'est un problème car de plus en plus de femmes ont des difficultés (beaucoup meurent)	· des femmes ont été transportées vers les hôpitaux de Manambaro et Fort Dauphin · la communauté a eu reoucours aux services d'un *ombiasy* (guérisseur traditionnel)	-
MATÉRIELS DE PRODUCTION	· pas assez de liquidités sur place (pas suffisamment de production pour les bénéfices) · le prix des charrues et des herses, ainsi que les points de vente, sont difficilement accessibles	· une seule personne a acheté une charrue · les autres se contentent des matériels habituels (*angady* et pioches)	· que chacun achète son propre matériel! (matériels communautaires inconcevables à cause des problèmes d'héritage)

Classement des problèmes par la communauté de Betanimena

1. ROUTE
2. ENSEIGNEMENT
3. SOINS ET SANTÉ
4. MATÉRIEL DE PRODUCTION

INDICATEURS DE TALAKIFENO

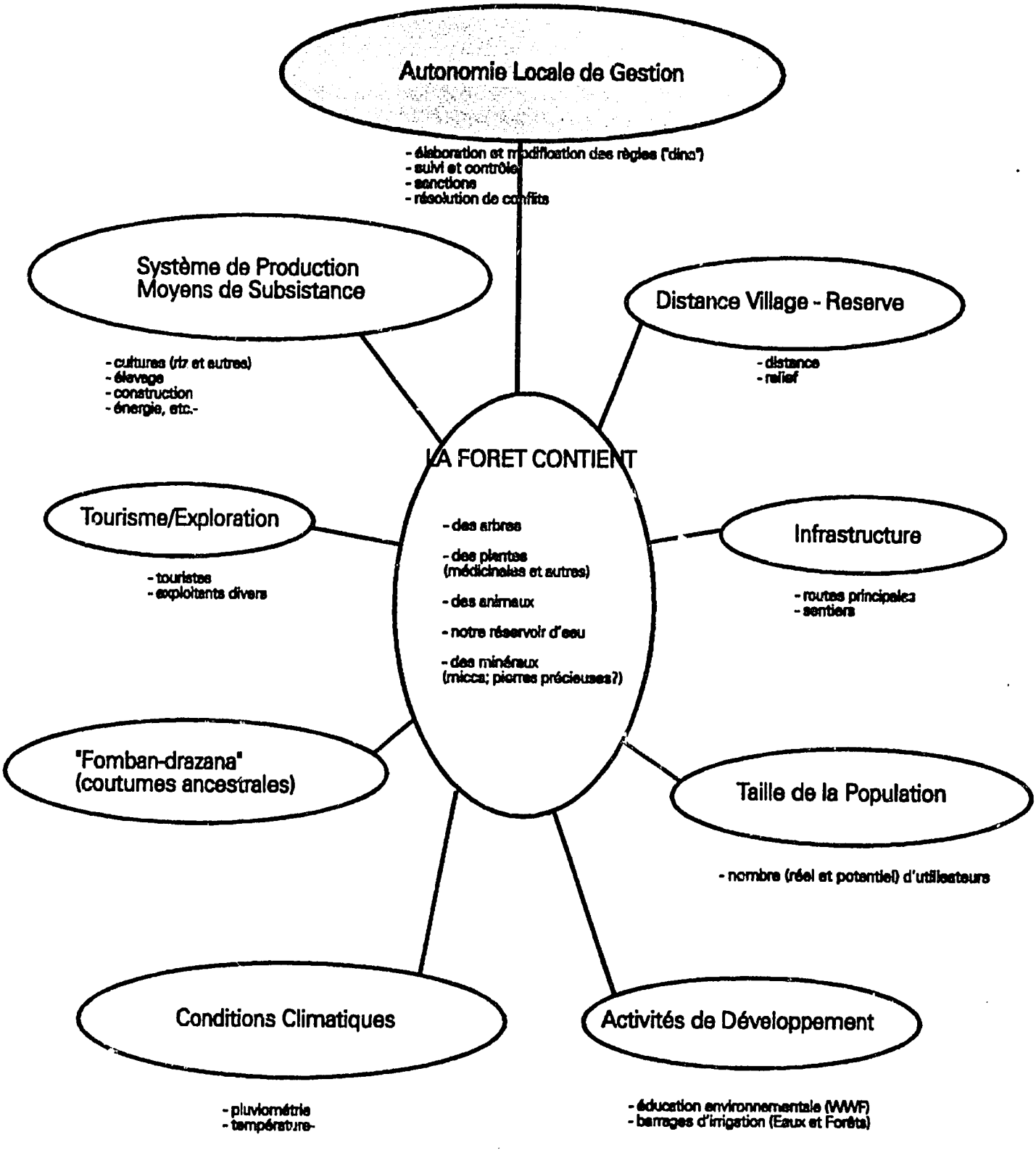

Phénomènes Naturels

Phénomènes Humains Locaux

Phénomènes Humains Venant de l'Extérieur

BEST AVAILABLE COPY

25-02-94

INDICATEURS DE MAROTOKO

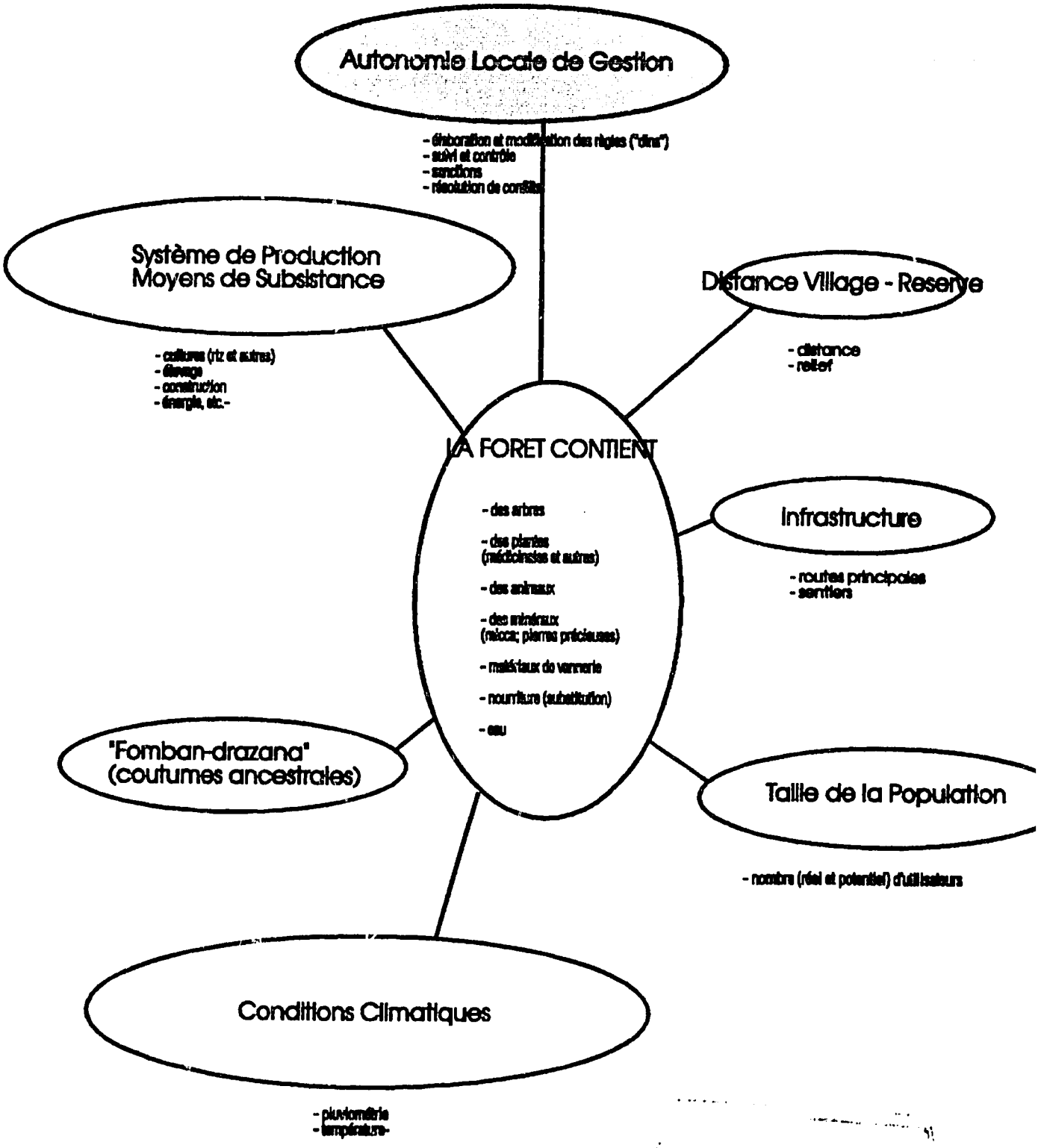

BEST AVAILABLE COPY

05-04-94